

# montpellier

n° 360 • septembre 2011

## notre ville



## EcoCité

### Montpellier se distingue !

Dossier p.10

**M**

Montpellier *mille et une vies*

[www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)

# sommaire

## P 4 Nouvelles de la ville

Les zoos  
au sommet



Du 20 au 24 septembre, la Ville accueille le congrès international de l'association européenne des zoos et aquariums.

## P 10 La ville évolue

L'urbanisme  
durable

Un engagement qualité pour une urbanisation harmonieuse de Montpellier.



## P 22 Quartiers

p 22  
Centre



La ZAC Nouveau Saint-Roch, début des travaux 2012

p 24  
Cévennes

Une crèche avec un volant et quatre roues.

p 26  
Croix d'Argent



Un blog dédié à la ZAC des Grisettes.

p 28  
Hôpitaux  
Facultés

Samia Chouit, présidente du Conseil consultatif.

p 30  
Mosson



Aux Tritons, la Ville aménage l'espace public.

p 32  
Port  
Marianne

André Jonot prend les rênes du conseil consultatif.

p 34  
Près d'Arènes

Au conseil consultatif, Michel Fenoglio succède à Philippe Sorez.

P 36

Art de vivre

P 36  
À l'heure germanique



Durant la semaine allemande du 24 septembre au 3 octobre, la maison de Heidelberg fête ses 45 ans.

P 41

Une pépinière de championnes

Du 19 au 25 septembre, championnat du monde de gymnastique rythmique et sportive à Park&Suites Arena.

P 44

Les 25 ans du Rockstore



Une multitude de rendez-vous musicaux pour célébrer ce quart de siècle.

WWW.  
Montpellier.fr

Le portail des associations est un outil de communication interactif entre la Ville, les associations et les Montpelliérains. Il permet aux associations de se faire connaître, d'informer sur leurs activités et d'améliorer leur communication. Il contient leur actualité, des conseils sur les démarches administratives, l'annuaire des associations, les petites annonces, etc...  
<http://assos.montpellier.fr>

kiosque



Le Tempo est distribué depuis le 29 août dans les points habituels.



Le Tip Top sera disponible le 15 septembre dans les points jeunes.

Montpellier  
notre ville

Journal municipal d'informations  
Directrice de la publication:

Hélène Mandroux

Directeur de la communication:

Cyril Lozano

Rédactrice en chef:

Marie-France Paulin

Rédacteurs: Françoise Dalibon,

Fatima Kerrouche, Serge Mafioly,

Laurence Nuel et Xavier de Raulin

Photographes: Frédéric Damerdj,

Hugues Rubio et Ludovic Séverac

Direction de la communication

Mairie de Montpellier,

1 place Francis-Ponge

34 064 Montpellier CEDEX 2

Tél.: 04 67 34 72 12

Direction artistique et mise en page:

Étincelle

Tél.: 04 67 13 23 00

Impression: Direct Impression

Tél.: 01 60 31 59 90

Distribution:

Chirripo Tél.: 04 67 07 27 70

Ca C fait Tél.: 04 67 40 70 03

Dépôt légal septembre 2011

Si vous avez une info à transmettre,

ou si vous ne recevez pas le journal,

merci de nous contacter:

Tél.: 04 67 34 88 08

Fax: 04 67 34 88 10

marie-france.paulin@ville-montpellier.fr



# édito

Par Hélène Mandroux, maire de Montpellier

## La règle d'or ne règlera pas le problème des déficits

Cette rentrée est marquée par de grandes inquiétudes pour l'économie française et européenne. Elle est particulièrement difficile pour l'emploi et le pouvoir d'achat des Français.

Les réunions se sont succédé au cours de l'été, sans ouvrir de perspectives de sortie de crise. Nicolas Sarkozy persiste dans la manœuvre, en invitant les 17 pays de la zone euro à adopter d'ici l'été 2012, une "règle d'or", pour équilibrer leurs finances publiques. Mais le projet de loi constitutionnelle adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat en juillet restera lettre morte s'il n'est pas validé par les trois-cinquièmes des parlementaires en congrès à Versailles.

Le Parti socialiste ne donnera pas quitus à Nicolas Sarkozy, pour poursuivre sa politique de creusement des déficits et d'endettement à travers une révision constitutionnelle, sans effet sur la situation réelle des finances publiques. Les chiffres sont explicites : en 2007, la dette de la France représentait 63,8% du PIB. Elle dépassera 86% en 2011. Soit pas loin de 500 milliards d'euros supplémentaires en 48 mois et une dette globale dont la seule charge des intérêts absorbe la quasi-totalité de l'impôt sur le revenu.

Et ce déficit n'est imputable que partiellement à la crise, comme l'a souligné la Cour des comptes. « Il est surtout de nature structurelle et résulte largement de mesures discrétionnaires ». Une façon pudique de qualifier les avantages fiscaux, les fameuses "niches" consenties ces dernières années par le gouvernement.

Nous n'accepterons d'autant moins cette "règle d'or" car elle ne règlera pas les déficits. Elle ne s'appliquera pas au gouvernement actuel et ne portera aucune solution pour l'avenir, tant

elle est facile à contourner. Cette règle inefficace a pour seul objectif de faire oublier les responsabilités du président de la République et de justifier de nouvelles remises en cause des protections sociales et des services publics.

On ne règle pas les problèmes de déficit avec des textes, mais avec des politiques.

La voie de la réduction des déficits, du désendettement, de la justice sociale et d'une nouvelle croissance doit être ouverte. Je n'accepterai pas que les enseignants, les infirmières et les policiers soient les nouvelles victimes des choix bud-

gétaires de la droite. Des choix qui ont des traductions immédiates avec la rentrée scolaire marquée une nouvelle fois par des fermetures de classes : huit en élémentaires et 11 postes d'enseignants supprimés dans des classes d'adaptation, à Montpellier. C'est une aberration, au regard de la tendance démographique scolaire en hausse dans notre ville.

Le gouvernement doit cesser de déstabiliser le secteur éducatif par des réformes à l'emporte-pièce, pour des motifs purement comptables et sans concertation. Je dénonce la méthode et partage la méfiance de la communauté éducative.

Je souhaite, néanmoins, que cette rentrée scolaire se déroule dans les meilleures conditions. J'ai une pensée particulière pour les tout-petits, car c'est toujours un moment si particulier pour eux et leurs parents. J'adresse un message d'encouragement à l'ensemble des enseignants et personnels des écoles, dont je connais le dévouement.

Enfin, je vous invite à l'Antigone des associations, pour une journée festive et ludique.



## Mes rendez-vous

### Antigone des associations

La 31<sup>e</sup> édition se déroule le dimanche 11 septembre. Inauguration à 11h, place du Nombre-d'or.

### Journées du patrimoine

Pour cette 28<sup>e</sup> édition, une vingtaine de sites sont ouverts gratuitement au public, les 17 et 18 septembre.

### Montpellier – Chengdu

Dans le cadre du déplacement du maire de Chengdu au congrès Eupic, la Ville fête le 26 septembre, le 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec la ville chinoise.

### Montpellier – Heidelberg

A l'occasion de la semaine allemande, la Ville célèbre le 30 septembre, le 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage franco-allemand et le 45<sup>e</sup> anniversaire de la Maison de Heidelberg.

### 25<sup>e</sup> anniversaire du Rockstore

Le 1<sup>er</sup> octobre, lancement des festivités avec présentation du livre, expo photos et concerts.

### Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tient lundi 3 octobre à 18h, à la salle des rencontres.

# Nouvelles de la ville

## Actualités

**Biodiversité.** Montpellier accueille le congrès international de l'Association européenne des zoos et aquariums, du 20 au 24 septembre.

## Planète zoos

Depuis 1997, le parc zoologique de Lunaret est membre de l'Association européenne des zoos et aquariums (Eaza). Cette structure qui regroupe 322 parcs, aquariums et zoos de 35 pays, a pour objectif de promouvoir la coopération entre parcs zoologiques, dans le but premier de préserver les espèces en danger.

### Une reconnaissance pour Montpellier

Pour cela, l'Eaza édicte des directives grâce au code d'éthique qu'elle a élaboré à l'attention de ses membres, notamment sur les aménagements et les soins à apporter aux animaux. Être membre

de cette association permet de tenir informé de l'état des collections animales placées en EEP (programme européen d'élevage des animaux en voie de disparition), de faire part des résultats d'élevage du zoo de Montpellier, de prendre des contacts en vue de l'acquisition ou de l'échange d'animaux, de suivre les recommandations des coordinateurs en matière d'élevage, de reproduction, d'alimentation, de mettre en place des collaborations scientifiques, d'intégrer des programmes de réintroduction ou de préservation d'espèces dans leur milieu d'origine.

Montpellier accueillera le prochain

congrès de l'Eaza du 20 au 24 septembre au Corum. C'est une reconnaissance du travail mené par la Ville en matière de lutte contre l'érosion de la biodiversité et une reconnaissance de la qualité du travail mené au parc zoologique de Lunaret. Le congrès réunira plus de 600 délégués. Il a pour but d'organiser des échanges sur des sujets d'ordre général pour la communauté au travers de réunions, de présentations, de discussions et d'ateliers divers. Des animations pour les scolaires avec "les ateliers du zoo" seront organisées dans le cadre de ce congrès international. ■

Plus d'infos : [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)  
<http://zoo.montpellier.fr>

### Carnet rose 2011

Afin de contribuer à la conservation de la diversité biologique, le zoo participe à la reproduction en captivité, au repeuplement et à la réintroduction d'espèces dans les habitats sauvages. Des naissances exceptionnelles ont eu lieu à la serre amazonienne : un dendrobate auratus est né le 16 juillet, un petit paca le 15 juillet, un bébé singe hurleur le 11 juillet, un petit toucan à bec rouge est sorti de l'oeuf au début du mois de juillet, plusieurs petits ibis rouges sont sortis de l'oeuf fin mai, deux bébés tatous sont nés le 19 février.

Ainsi qu'au parc zoologique : un petit zèbre de Grévy est né le 30 juillet, deux petits nyalas les 20 et 22 juillet, un petit autruchon est sorti de l'oeuf le 16 juillet, une petite femelle tapir est née le 4 juillet, des petits paons pendant le mois de juillet, cinq amazones à ailes oranges les 19 et 24 juin, un petit mâle et une petite femelle de bharal les 21 et 30 juin, trois onagres les 3, 6 et 22 juin, trois bébés addax le 21 avril, le 21 mai et le 13 juin, une gazelle de Mohr le 1<sup>er</sup> juin, un muntjac le 14 mai, un oryx d'Arabie le 14 mai, un lémur couronné le 7 mai, un banteng le 8 avril, deux makis catta le 16 mars.



À Montpellier, l'entrée au parc zoologique est gratuite.

## Actualités

**L'Antigone des associations** s'installe le 11 septembre de la place Paul-Bec à l'avenue du Pirée.

## Tous aux assos !



Cette journée dominicale accueille plus de 100 000 visiteurs.

C'est le rendez-vous phare de la rentrée, organisé par la Ville. L'Antigone des associations prend ses quartiers le 11 septembre de 9h à 19h, de la Place Paul-Bec à l'avenue du Pirée. L'inauguration a lieu à 11h. Les 1200 associations regroupées par thème investiront les lieux pour une journée dense. Des démonstrations sportives

et artistiques seront proposées sur 3 podiums. Et des activités nautiques gratuites auront lieu sur le Lez, de 10h à 18h : canoë, aviron et initiation à la pêche. À Montpellier, il y a une véritable culture de la vie associative. Et les visiteurs trouveront dans une ambiance conviviale, les réponses à leurs envies de sport, de culture, de divertissement ou d'engagement.

### Radio Antigone

Le public pourra se renseigner auprès des services de la Ville regroupés place du Nombre-d'Or. Et la nouveauté, cette année, ce sont 7 radios associatives qui se relayeront sur un plateau pour 7 heures de programme entre 10h et 17h, place du Nombre-d'Or. Radio Aviva, Divergence FM, Clapas, Ràdio Lengua d'Oc,

### Une garderie gratuite

pour les enfants de 1 à 5 ans est assurée à la Coupole, 45, place Zeus, de 9h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 19h. Elle est animée par le personnel des crèches municipales.

**L'association Montpellier-Escapade**, créée en 2004 par Jean Fontaine, organise des randonnées, des activités sportives de plein air et des soirées conviviales.

## “Un kilomètre à pied...”

Plus qu'un club de randonnée, Montpellier-Escapade présidée par Guy Perez, est une association qui propose aussi du VTT, de la voile, du canoë, du ski de fond, des raquettes ; une multitude d'activités de pleine nature avec, dans chaque discipline, un encadrement par des spécialistes. De septembre à juin, les dimanches sont bien remplis et riches de balades qui permettent la découverte de la région. Le Saint-Guiral, le cirque de Navacelles, les Calanques de Cassis, les Gorges de Colombières, sont quelques unes des randonnées de septembre, sans compter, la sortie voile, la soirée bowling, la sortie canoë, une randonnée aquatique et des soirées conviviales. Montpellier-Escapade organise aussi des week-ends à thème. Ainsi, les 24 et 25 septembre, ce sera la découverte des Châteaux cathares. Les randonnées exigent un bon équipement : une cape de pluie, des chaussettes à

bouclette, des bâtons télescopiques et des chaussures taillées d'une demi-pointure de plus. Sur le programme, la difficulté de la randonnée est matérialisée par des pictogrammes, 2 chaussures pour une randonnée facile. De plus, il faut tenir compte de la longueur du chemin entre 12 km et 30 km, du dénivelé entre 350 et 1300 m.

Et comme l'explique Alain Levere, coordinateur de l'association « il convient de bien choisir son club de randonnée afin qu'il soit adapté à sa capacité physique. A Montpellier, il existe de nombreuses associations, mais chacune a sa spécificité ». ■

Infos : [contact@montpellier-escapade.fr](mailto:contact@montpellier-escapade.fr)



Les bâtons télescopiques allègent le corps et équilibrent la marche.

### Demandes de subventions

Les associations peuvent retirer leurs dossiers à l'accueil de la mairie, les mairies annexes, les maisons pour tous, la Maison de la démocratie et sur le site : [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr). Le dépôt des dossiers s'effectue dans le hall de la mairie du 3 au 7 octobre avec ou sans rendez-vous de 9h à 19h et du 10 au 14 octobre sans rendez-vous de 9h à 19h. Infos : 04 34 88 75 03

### Des formations gratuites

L'Espace ressources propose un nouveau cycle de formations pour les responsables ou membre du CA des associations. Le 8 septembre à 9h et le 15 septembre à 14h : *Remplir un dossier de subventions*. Le 29 septembre à 9h : *Fonctionnement du portail associatif*. S'inscrire à : permanences.associations@ville-montpellier.fr ou 04 34 88 75 25

### Un pôle ressources

Situé à la Maison de la démocratie, le pôle ressource propose une documentation riche de plusieurs centaines d'ouvrages et des permanences gratuites sur rendez-vous au 04 34 88 75 25. Infos : [www.assos.montpellier.fr](http://www.assos.montpellier.fr)

### Nouveaux Montpelliérains

La Ville invite les nouveaux Montpelliérains à participer à une journée d'accueil le 8 octobre, afin de faciliter leur intégration et de les guider dans leur vie quotidienne. L'inscription est gratuite et obligatoire à l'Office de tourisme. Infos : 04 67 60 60 60

### Association AVF

Elle permet aux nouveaux venus à Montpellier de nouer des relations amicales grâce à diverses activités. Une permanence se tient du lundi au vendredi de 14h30 à 17h au 7, rue de la Verrerie-Basse. Infos : [reseau.avf.asso.fr/network/avf](http://reseau.avf.asso.fr/network/avf).

**Actualités**

**Education.** Jean-Louis Gély, adjoint au maire délégué à la réussite éducative, fait le point sur ce qui fait l'actualité de la rentrée, en termes de moyens et de projets.

# Donner les mêmes chances à chacun

**Que pensez-vous des fermetures de classes ?**

**Jean-Louis Gély :** A Montpellier, la situation est à la hauteur de ce qui est annoncé au plan national par l'Education nationale, soit 16000 postes de moins par an, par le jeu du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Cela a des conséquences concrètes sur le terrain. La Ville est contrainte de prendre les dispositions en termes de locaux, de personnels et pour l'accueil des élèves. Huit classes ont ouvert cette année en maternelles. Il n'y a pas de fermetures. Mais cette évolution ne fait que suivre imparfaitement l'accroissement des effectifs. En revanche, les six ouvertures de classes en élémentaires ont été

contrebalancées par huit fermetures. C'est une aberration, quand on sait qu'à Montpellier, la tendance démographique scolaire est à la hausse. On a dénombré aussi la perte de onze postes d'enseignants dans des classes d'adaptation destinées à accueillir les enfants en difficultés d'apprentissage. Et le comble, c'est que la plupart sont situés en Zones d'éducation prioritaire et en Réseaux ambition réussite.

**Qu'en est-il de la scolarisation des 2-3 ans ?**

**J-L.G. :** Cette année, la demande de scolarisation en maternelles des enfants âgés de 2 à 3 ans est très forte et en hausse par rapport à l'an passé.

Cela montre bien l'utilité du service public et gratuit de l'Education nationale. Nous avons enregistré les demandes d'inscription de 340 enfants, même si on sait que tous ne seront pas admis, hormis en Zones d'éducation prioritaires, faute d'enseignants. Et ce qui est inquiétant, c'est que même dans ces quartiers, des parents ont eu des difficultés à inscrire leur enfant de 3 ans, alors qu'à cet âge-là, ils sont prioritaires. On le voit bien, l'école maternelle devient une variable d'ajustement. La menace qui plane sur elle se concrétise de manière forte.

**Le budget d'investissement est soutenu voire renforcé cette année ?**

**J-L.G. :** Oui, pour l'entretien, la maintenance et la réhabilitation des écoles les plus anciennes, le budget est passé de 3,5 M€ en 2009 à 5 M€ en 2010, avec une garantie du maintien à ce niveau jusqu'en fin de mandat. Avec, en sus, une enveloppe de 1 M€ chaque année jusqu'en 2014, affectée à la réhabilitation du patrimoine scolaire le plus ancien. Concernant l'école maternelle du groupe scolaire Beethoven, qui a brûlé en décembre 2009, dans le quartier des Grisettes, sa reconstruction a débuté. On a décidé d'avancer les travaux de plus d'un an, pour pouvoir l'ouvrir, non pas en septembre 2014, comme primitivement envisagé, mais dès février 2013. Les élèves de cette école sinistrée sont toujours accueillis, de façon transitoire, dans le groupe scolaire Olympes-de-Gouge, à Ovalie. A la rentrée, pour suivre l'évolution du quartier, une classe supplémentaire a été ouverte en élémentaire.

**Combien y aura-t-il de constructions nouvelles ?**

**J-L.G. :** Le groupe scolaire Mitterrand ouvrira à Malbosq à la rentrée 2012, avec 3 classes maternelles et 5 élémentaires. A Port-Marianne, les travaux du groupe scolaire de la ZAC République, qui comptera 10 classes, vont débiter en fin d'année, pour une ouverture en septembre 2013. Un autre, de 10 classes également, est prévu pour septembre 2014, à la Lironde. Au total, on aura construit pas moins de 5 groupes scolaires pendant ce mandat.

**La Ville mène un Projet éducatif. De quoi s'agit-il ?**

**J-L.G. :** La Ville a fait le choix de s'engager dans une prise en charge éducative, sociale et culturelle des enfants, dans le cadre scolaire et périscolaire. Il s'agit de donner les mêmes chances à chacun d'eux. Le Projet éducatif local est un moyen d'y parvenir. Il a pour objectif de proposer une alternative aux orientations gouvernementales, afin de construire un grand projet pour l'enfance et la jeunesse. Nous organiserons en mai 2012, les 2<sup>e</sup> Assises locales de la réussite éducative. Elles vont permettre de définir les bases d'un nouveau fonctionnement partenarial avec tous les acteurs éducatifs de la ville. Au printemps, des groupes de travail ont planché sur les thématiques traduisant les axes majeurs du Projet. Elles seront débattues de septembre à novembre, dans les 7 quartiers de la ville, lors de la phase de concertation préparatoire. ■

## Assises de la réussite éducative: le calendrier des réunions préparatoires

- **Près d'Arènes :** 21 septembre, 9h, école élémentaire Diderot.
- **Port Marianne :** 28 septembre, 9h, domaine de la Pompignane.
- **Mosson :** 5 octobre, 9h, maison pour tous Léo-Lagrange.
- **Hôpitaux-Facultés :** 12 octobre, 9h, écoles élémentaires Sibélius / Pottier.
- **Croix d'Argent :** 19 octobre, 9h, école élémentaire Voltaire.
- **Cévennes :** 9 novembre, 9h, école élémentaire Daubié.
- **Centre :** 16 novembre, 9h, Maison des chœurs.



Jean-Louis Gély, comme chaque année à la rentrée, distribue des cahiers de textes aux élèves des CM2.

**Actualités**

**Le Conseil montpellierain des jeunes** s'investit dans le projet urbain, l'environnement et l'alimentation, l'animation, la lutte contre les discriminations...

# Le temps des projets

Après avoir procédé à l'élection du bureau chargé de l'assemblée consultative, le 22 juin dernier, les rapporteurs des groupes de travail du Conseil Montpellierain des jeunes, ont permis de définir les grandes lignes des propositions menées sur plusieurs domaines. En première ligne: le Projet Urbain. Hélène Mandroux, maire de Montpellier, a en effet souhaité ouvrir le débat le plus largement possible, autour du programme de développement pour les 30 prochaines années. Parallèlement à l'ouverture d'un blog d'expression, aux rencontres thématiques, ou à la création d'un Laboratoire Urbain, il semblait important de recueillir la voix des jeunes. Le CMJ a donc été associé à cette étape préparatoire, en concentrant leur réflexion autour de plusieurs thématiques: la solidarité inter-quartiers, le bien-être dans la ville, la question des transports et des déplacements, la mixité urbaine... L'environnement et l'alimentation tiennent également une part importante dans les préoccupations des jeunes conseillers. Un groupe de travail spécifique a travaillé autour des problématiques de l'information et l'éducation et de la mise en place de nouveaux dispositifs, comme un jardin partagé ou une AMAP, accessible aux jeunes de Montpellier. A signaler également, les projets proposés par le groupe de travail, char-

gés de la réflexion autour des animations de l'Espace Montpellier Jeunesse. Avec l'idée d'équipes d'ambassadeurs, chargés de communiquer le pro-

A signaler enfin, qu'une nouvelle commission a été créée autour de la lutte contre les discriminations, à la suite de la mise à disposition au CMJ



Prochaine assemblée du CMJ le 6 octobre.

gramme d'activités et d'infos de ce lieu ressource. Mais aussi la proposition de nouveaux dispositifs: comme la création d'une carte jeune spéciale, qui ouvrirait un programme d'activités à prix réduits. Et la mise en place d'un système de garant physique pour la caution du paiement des loyers aux nouveaux arrivants.

des 4000 euros reçus par Hélène Mandroux, à l'occasion du Prix Pierre Guérin, qui a récompensé son engagement dans la lutte contre l'homophobie et pour l'égalité des droits. A charge maintenant pour les membres du CMJ de réfléchir à plusieurs initiatives permettant de prolonger cette action. ■

## Vide studio



La rentrée est passée, mais les jeunes étudiants ne sont pas encore tous tout à fait installés. Pour certains, il manque encore quelques bricoles dans leur studio, pour d'autres il est temps de s'alléger un peu et de se débarrasser de petits meubles ou bibelots. Le vendredi 23 septembre, la Ville organise à leur intention un bric-à-brac sur le modèle des vide-grenier. Il aura lieu sur la place du Nombre-d'Or d'Antigone à partir de 16h. Pour débiter, il suffit d'avoir entre 16 et 29 ans, de résider à Montpellier et surtout de s'inscrire gratuitement auprès de l'Espace Montpellier jeunesse avant le mercredi 21 septembre. Attention, le jour J seules les personnes munies de leur attestation d'inscription et d'une pièce d'identité seront autorisées à exposer. Infos: EMJ. 6 rue Maguelone. 04 67 92 30 50

## Ça se passe à l'EMJ

- **Financer un projet**  
Vous êtes un jeune et vous avez un projet culturel, humanitaire, social... Venez le présenter à l'Espace Montpellier Jeunesse. Il pourra être financé en partie par les Bourses initiatives jeunes. Dossier à déposer avant le 23 septembre.
- **Aide au Bafa**  
Le service jeunesse de la Ville propose aux Montpellierains une aide de 200 € pour passer leur Bafa. Candidatures à l'EMJ avant le 9 septembre. Attention: nombre de places limitées.
- **Help!**  
La séance d'aide et de coaching gratuite est organisée par l'association Argos, le 6 octobre à

18h. Le thème: réussir ses oraux, avec des simulations d'examen et un training vidéo.

- **Reprise des permanences**  
L'EMJ offre des rendez-vous gratuits. La permanence juridique (CIDFF) a lieu le 5 et le 19/09 de 15h à 18h, les permanences des avocats (L'avocat et l'Enfant et CDAD) les 7, 8, 21 et 22/09 de 14h à 17h, l'atelier CV et lettre de motivation (Comider) les 7, 14, 21 et 28/09, de 16h à 18h, ainsi que la séance de coaching (Argos) le 20 et le 28 septembre, de 13h à 15h30. L'association France Bénévolat est aussi présente tous les jeudis de 15h à 17h, pour renseigner les jeunes voulant s'investir dans le bénévolat. Infos: EMJ. 6 rue Maguelone. 04 67 92 30 50

## Espace logement étudiant

Pour trouver un studio et s'installer à Montpellier, rendez-vous à l'Espace Logement étudiant ouvert jusqu'au 30 septembre. Entrée libre. Infos: Salon du Belvédère - Corum. 10h-12h30 et 14h-18h. www.espace-etudiant.com

## On recrute des animateurs

La Ville recrute des étudiants titulaires du Bafa pour des postes d'animateurs périscolaires en maternelles et en centres de loisirs. Infos: service éducation. 04 67 34 74 09

**Actualités**

**Le label Qualiville** est un certificat décerné pour trois ans. Il concerne la qualité de l'accueil fait au public dans les mairies. Montpellier l'a obtenu l'année dernière. Un premier bilan peut être fait.

# Connaître pour améliorer

La certification Qualiville implique des piqués de rappel. C'est pourquoi, du 3 au 6 octobre, neuf services municipaux feront l'objet d'un audit, dépêché par l'Afnor. Il servira à faire le point, un an après l'obtention par Montpellier de ce label de qualité. Depuis plusieurs années, la mairie de Montpellier s'est engagée dans une démarche de modernisation des services, pour valoriser l'image de l'administration municipale. L'obtention du label Qualiville dépend d'un certain nombre de critères à respecter. Cela concerne l'exigence d'un accueil courtois, efficace et attentif, des locaux accessibles et des horaires adaptés aux attentes des administrés. Qualiville inclut également la délivrance de prestations et d'actes administratifs dans des délais pré établis

ainsi qu'une réponse systématique aux réclamations. « Il s'agit de replacer l'utilisateur au cœur du service public, indique Amina Benouargha-Jaffiol, adjointe au maire, déléguée à la qualité des services. La mise en place d'une démarche qualité est un moyen de lui proposer un service toujours plus fort et performant ». Près de 250 agents municipaux sont concernés. « Il ne s'agit en aucun cas de distribuer des bons points, précise l'élue. C'est au contraire un cercle vertueux. L'obtention du label nous oblige à rester dans un processus d'amélioration constante ».



La Direction Relation aux publics répond systématiquement aux questions et demandes émises par les usagers.

**Des locaux spacieux à la nouvelle mairie**

Décerné à Montpellier en décembre 2010, pour une durée de trois ans, la certification implique aussi une évaluation de la satisfaction des Montpelliérains.

C'est ainsi qu'au printemps dernier, une enquête a été menée auprès des usagers. Sous forme de questionnaire, proposé librement au public, elle a permis de se faire une idée de « ce qui marche et ce qui ne marche pas ». Les administrés ont pointé les locaux exigus ou la carence de signalétiques dans quelques services. Des critiques disparaissent dès novembre, quand le nouvel Hôtel de ville ouvrira au public. Au centre funéraire de Grammont, les bureaux administratifs sont également jugés peu adaptés. C'est la raison pour laquelle, des travaux vont être engagés à la fin de l'année. En revanche, pour tous les services, l'accueil téléphonique est plébiscité, ainsi que la rapidité des prestations. Lors de l'enquête, seules 154 personnes ont accepté de remplir le formulaire. C'est assez peu, alors qu'en moyenne, les services du périmètre de certification reçoivent 850 personnes par jour. Une réflexion est actuellement engagée pour inciter davantage d'usagers à répondre à nos enquêtes, dans le souci d'améliorer leur accueil. Des usagers qui ne sont d'ailleurs pas tous des Montpelliérains. L'enquête a révélé par exemple, qu'une part importante des visiteurs de la mairie sont domiciliés dans les communes limitrophes. ■

**Le Cucs**, contrat urbain de cohésion sociale est prolongé jusqu'en 2014, un avenant vient d'être signé par la Ville et les différents partenaires.

# L'humain dans l'urbain

« L'ambition d'une politique de cohésion sociale, c'est de décider ensemble de la ville de demain », explique Patrick Vignal, adjoint au maire et président délégué au groupement d'intérêt général (GIP). Ainsi, le Cucs, contrat urbain de cohésion sociale, correspond à ce que l'on dénommait auparavant, contrat de ville et le Gip, Groupement d'intérêt est la structure qui met en œuvre ce dispositif. Pour qu'un territoire soit harmonieux, il convient de s'atteler à la mobilité inter quartiers, à la mixité sociale, au renforcement de la présence des services publics, à l'emploi, à la réussite scolaire et à l'amélioration du cadre de vie ; tels sont les enjeux de la politique de la Ville de Montpellier dans les quartiers "sensibles". Le contenu du Cucs 2007-2009 était organisé autour de thématiques dont la mise en œuvre a déjà démarré sur le quartier des Cévennes. Les territoires prioritaires du Cucs sont le Petit Bard, la Pergola, la Mosson,

Gély-Figuerolles et Gambetta, Nord-Ecusson, Pas-du-loup, Val de Croze, Paul-Valéry, Saint-Martin et Tournezy. Le maire a signé un avenant fondé sur les mêmes principes et sur la même géographie prioritaire avec les représentants de l'Etat, du Département, de l'Agglomération, du CCAS, de la CAF, de la CDC et de la Sct. Le Cucs initial signé en 2007 pour la période 2007-2009 et reconduit tacitement en 2010, est prolongé jusqu'en 2014. ■



R. Damour, J.-P. Moure, A. Vezinhet, C. Balland, H. Mandroux, P. Vignal, C. Fourteau.

**Collecte des encombrants**

La collecte des encombrants s'effectue uniquement sur rendez-vous en appelant le service gratuit d'information au 0 800 88 11 77, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

**Dératisation**

Une campagne de dératisation est lancée par la Ville du 5 au 16 septembre. Toute l'année, des appâts raticides sont distribués gratuitement aux particuliers, au service communal d'hygiène et de santé, cour du Raisin, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Infos : 04 67 34 73 41 Tram L1, station : Hôtel de Ville

**Sécurité routière**

Dans le cadre d'une campagne régionale de prévention routière, un autobus stationnera le 9 septembre de 9h à 16h, sur la Comédie. Seront proposés une exposition photos, un test du code de la route, un simulateur deux roues, un simulateur conduite et un simulateur alcoolémie. Sur place, la police nationale, la gendarmerie mais aussi la police municipale prodigueront informations et conseils pratiques sur la sécurité routière. Infos : 04 67 61 60 60

**Actualités**

**Apprentissage de la démocratie.** L'assemblée générale de fin de mandat du Conseil municipal des enfants a eu lieu le 22 juin.

# Un mandat, un bilan



Aux côtés du maire et de Jean-Louis Gély, adjoint délégué à la réussite éducative, les élus du Conseil municipal des enfants.

Mardi 22 juin, 10h30, les élus du Conseil municipal des enfants (CME) sont réunis dans la salle des rencontres de l'Hôtel de Ville. Hélène Mandroux ouvre la dernière séance plénière de cette assemblée. La Marseillaise retentit et à la fin de l'hymne national, les jeunes élus dressent le bilan de l'action menée durant l'année écoulée. Ces écoliers de CM2 qui ont été élus par leurs camarades à la rentrée dernière, ont durant l'année, mené de nombreuses actions. Un mercredi sur deux, ils se sont réunis le matin. Ils ont choisi les thèmes sur lesquels ils souhaitaient travailler. « On a eu des bonnes idées, comme organiser un tournoi de sport entre écoles et d'autres moins bonnes » explique Tom Rudelle, un des 80 élus du CME.

**Un investissement**

Ils ont travaillé sur différents projets qui leur ont permis d'appréhender des sujets de société, tels que la sécurité routière, l'alimentation, la solidarité, l'urbanisme, la culture... Avec les Conseils consultatifs de quartier de Mosson et Croix d'Argent, ils ont travaillé sur les aménagements, participé au

Conseil d'agglomération des enfants, rencontré les policiers municipaux pour aborder les questions de sécurité à la sortie des écoles, ainsi que des agents du service construction et maintenance et ont fait des demandes d'aménagement et de travaux dans leurs écoles.

Ils ont aussi contribué au projet urbain de la Ville, travaillé sur le sucre avec le Centre de documentation du tiers-monde, effectué une visite de la cuisine centrale à l'issue de laquelle ils ont eu une réunion de travail pour discuter des menus des cantines scolaires. Ils ont par ailleurs fait une rencontre avec le service régulation du trafic et ont fait des observations sur le fonctionnement des feux tricolores devant les écoles.

Les jeunes, qui ont été élus sur un programme, ont justifié des moyens mis en œuvre pour atteindre leurs objectifs et ont, en fonction des engagements pris auprès de leurs électeurs, agi dans l'intérêt général.

Les prochaines élections du CME auront lieu avant les vacances de Toussaint, mais auparavant les jeunes candidats devront faire campagne pour se faire élire. ■

**Ecoles.** Chaque année, la Ville achète du mobilier scolaire pour renouveler l'ancien ou aménager les nouvelles classes.

# De nouveaux bureaux

Le groupe scolaire Esope a ouvert ses portes à la rentrée dans le quartier Ovalie. La construction des bâtiments achevée, la Ville a dû le meubler. Il y a les classes (bureau, chaises, bancs, tableaux, armoires...), mais aussi la cantine, les parties sommeil pour la maternelle avec les couchettes. Et les bancs de la cour, les racks à vélo, les meubles des vestiaires des agents de service, le matériel sportif et de psychomotricité... Une équipe de cinq personnes, renforcée ponctuellement, ont travaillé d'arrache-pieds pour que tout soit terminé



Déballage du mobilier à Esope, le 8 juillet.

en temps et en heure. Car meubler le groupe scolaire Esope n'a pas été leur seule tâche cet été. Il y avait aussi les douze classes ouvertes pour cette rentrée dans des écoles de la ville, pour lesquelles il fallait commander du matériel pour que tout soit opérationnel le 5 septembre. Et puis, il y a les classes dont le matériel vieillissant a été remplacé et les demandes spécifiques de meubles adaptés pour les enfants handicapés à mobilité réduite. ■

Infos : La Ville a consacré 525 000 € à l'achat de mobilier scolaire en 2011.

**Véhicules électriques**

Le premier Café climat organisé par l'Agence locale de l'énergie (ALE) a lieu le mardi 13 septembre à 18h30. Son thème *Véhicules électriques : solution écologique ou aberration énergétique ?* Infos : ALE - Esplanade Charles-de-Gaulle. Entrée libre et gratuite. [www.ale-montpellier.org](http://www.ale-montpellier.org).

**Devenez Watt Watcher !**

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, l'Agence locale de l'énergie (ALE) organise un concours photos jusqu'au 18 septembre. Les Montpelliérains peuvent illustrer les économies d'énergie de façon originale, poétique, insolite, drôle, ironique... Les 30 meilleures photos feront l'objet d'une exposition à l'ALE et de nombreux prix sont à gagner. Infos : 04 67 91 96 96

**Pyramides de chaussures**

Handicap international organise la 17<sup>e</sup> édition des Pyramides de chaussures, le 24 septembre. Une occasion de se mobiliser contre les mines antipersonnel. Rendez-vous place des Martyrs-de-la-Résistance de 10h à 19h. Infos : [www.pyramide-de-chaussures.fr](http://www.pyramide-de-chaussures.fr)

**Les bêtes font leur Comédie**

La SPA, Société protectrice des animaux organise ses traditionnelles journées d'adoption de chiens et chats, le 1<sup>er</sup> et 2 octobre, sur la place de la Comédie. Infos : [www.spa-montpellier.org](http://www.spa-montpellier.org)

**Caravane des Entrepreneurs**

Elle sera le 22 septembre sur la place Paul-Bec, pour apporter des solutions pratiques à ceux qui veulent entreprendre. Les porteurs de projets sont conseillés gratuitement par des experts tous les jours. Infos et programme : [www.caravanedesentrepreneurs.com](http://www.caravanedesentrepreneurs.com)

# La ville évolue

## Dossier urbanisme durable

# Le choix d'une ville durable

Construire des quartiers peu énergivores, où il fait bon vivre

**Avec une moyenne de 2 700 logements réalisés tous les ans depuis 2007**, Montpellier tient ses engagements. Elle doit pouvoir accueillir décemment tous ceux qui souhaitent venir vivre dans notre ville. Encore faut-il ne pas construire n'importe où et n'importe comment. Depuis Antigone, les nouveaux quartiers sont créés sur les principes de la ville durable. Ils témoignent d'une véritable vision stratégique de la municipalité. Cependant, aujourd'hui, Montpellier ne peut se limiter à décliner les principes qui ont fait son succès depuis 30 ans. Dorénavant, avec la montée en puissance des exigences de développement durable, la qualité environnementale et sociale des opérations d'urbanisme doit être améliorée. C'est pourquoi la Ville a engagé une démarche drastique en ce sens.

Le développement durable n'est pas qu'un principe à Montpellier. Il s'inscrit dans des actes et des actions. C'est un véritable engagement, et ce n'est pas pour rien, si le projet *EcoCité De Montpellier à la mer*, réalisé en partenariat avec l'Agglomération et les communes de Castelnaud-le-Lez, Lattes et Pérols, a été retenu par le ministère du développement durable. A la clé, plusieurs millions d'euros de subventions, qui pourraient être alloués dans le cadre du grand emprunt. La Ville s'est également distinguée pour ses écoquartiers Les Grisettes, Parc Marianne, République, et notamment Rive gauche, lauréat du concours de la Région Languedoc Roussillon *Nouvelles formes urbaines durables*. La Ville a construit près de 8000 logements ces trois dernières années, afin de satisfaire la demande croissante et répondre à l'arrivée de 10 habitants par jour, en moyenne. Près de la moitié de ces logements ont été réalisés en ZAC (Zone d'aménagement concertée): plus de 900 d'entre eux sont des logements sociaux et environ 600 en accession aidée. Cette urbanisation, qui a concerné tous les quartiers, s'est effectuée de manière harmonieuse et respectueuse de l'environnement, en intégrant bien avant le Grenelle 1, les principes de la ville durable. Depuis les années 1980, l'aménagement urbain de la ville s'est appuyé sur des principes d'aménagement reconnus aujourd'hui comme les plus vertueux: densification de l'habitat, mixités sociale et fonctionnelle (équipements culturels

et sportifs, commerces, bureaux...), utilisation d'énergies renouvelables. Mais aussi, développement des modes de transports doux (tramway, bus, VéloMag, Modulauto, pistes cyclables...), gestion des crues (calibrage des cours d'eau, réalisation de bassins de rétention...), etc. Aujourd'hui, la Ville souhaite s'impliquer davantage dans une politique urbaine éco-responsable. Elle a choisi d'innover et d'expérimenter des méthodes nouvelles. En 2008, elle a confié la création d'un guide, dénommé Aura, au cabinet Tekhné,

et notamment à l'architecte-urbaniste Christian Charignon, spécialisé en développement durable. Aura est un sigle. Il signifie *Améliorer l'urbanisme par un référentiel d'aménagement*. Destiné aux professionnels de l'aménagement et de la construction, cet outil va permettre d'offrir à l'ensemble des acteurs de projets, les clés pour construire la ville durable de demain et instaurer une culture collective du développement durable, garantissant aux nouveaux aménagements urbains, longévité et art de vivre. ■



Les Jardins de la Lironde, la "cité-jardin" réinventée.

## Dossier urbanisme durable

**L'Aura**, le guide de l'urbanisme durable, fixe les règles environnementales qui s'imposent désormais à l'ensemble des opérations d'aménagement de la ville.

# Un référentiel de qualité

Pourquoi un guide? Parce que le fait de construire et d'aménager n'est pas neutre sur le plan environnemental. Le secteur du bâtiment est, avec celui des transports, un grand consommateur en énergie et un gros émetteur de gaz à effet de serre. Amé-

paru nécessaire à la Ville de se doter d'un référentiel, visant à améliorer la qualité environnementale et sociale des opérations de développement et de renouvellement urbain. Dorénavant, ce guide Aura accompagne la politique urbaine de Montpellier. Avec

Ademe, Serm, Agglomération, Région, urbanistes, architectes, promoteurs, etc.). Ceux qui, justement, ont été sollicités pour réaliser le guide. Depuis deux ans, ils ont été conviés à participer aux groupes de travail. Cette démarche transversale et

30 % de logements locatifs sociaux, dans chaque quartier



Plus de 80 % des logements à moins de 500 m du tram

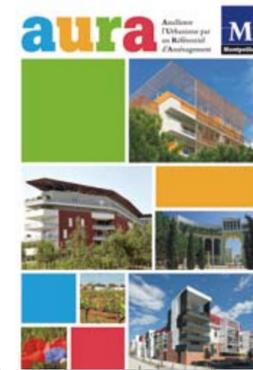
Les logements à très haute performance énergétique de Parc Marianne.

nager, construire ou réhabiliter des quartiers supposent de prendre conscience de l'impact de ce secteur sur l'environnement. Et par voie de conséquence de revoir la manière de concevoir les nouveaux quartiers. C'est la raison pour laquelle, il est ap-

cet outil, la Ville confirme son choix de l'action: notamment pour réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre, et pour préserver la ressource en eau. Elle marque aussi son engagement à réaliser une ville durable, à concevoir des espaces publics sûrs, confortables et durables et à promouvoir une mixité sociale et générationnelle, garante d'une ville animée, vivante et agréable à vivre. A qui s'adresse l'Aura? Il est destiné à ceux qui interviennent dans le développement du territoire (élus, services municipaux,

partagée a permis de définir une culture commune en matière de développement durable, prenant en compte les spécificités montpelliéraines. Trente indicateurs de l'aménagement durable ont été identifiés, correspondant aux trois temps de l'aménagement: la programmation, l'aménagement et la construction. En cela, le guide Aura est une feuille de route pour les opérations d'urbanisme en cours et à venir. Il sera évolutif, au rythme des progrès technologiques et des avancées législatives ou sociales. Le guide Aura est consultable sur [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr) ■

Jusqu'à 65 % de la superficie en espaces verts



**Michaël Delafosse**

adjoint au maire délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable.

« Montpellier est précurseur »

« Montpellier est l'une des premières villes françaises à posséder un référentiel en urbanisme durable, qui intègre des données de préservation de l'environnement. Tout programme d'urbanisation est désormais doté d'une cotation évaluant sa durabilité. Son intérêt est d'installer entre les praticiens de l'urbanisme, une dynamique partagée, une culture de l'évaluation et une obligation de résultats. C'est le gage d'une durabilité des aménagements et Montpellier est précurseur en cela. Le Grenelle 2 et le ministère du développement durable engagé d'ailleurs, les collectivités à suivre la même démarche que Montpellier. »



**Frédéric Tsitsonis**

adjoint au maire délégué à l'économie des ressources et des énergies.

« Poursuivre dans le sens d'une durabilité accrue »

« Le processus de réduction des gaz à effet de serre engagé à Kyoto n'a pas tenu. En un an, nous avons, collectivement, accru de 5 % nos rejets de dioxyde de carbone. Il faut donc plus que jamais continuer à territorialiser les engagements pris à l'échelle européenne et nationale. C'est ce que la Ville fait à travers le plan Climat-énergie territorial, la démarche EcoCité et maintenant avec l'Aura. Ce guide impose la sobriété dans la construction. Je souhaite que ses indicateurs continuent à évoluer, en fonction de la réglementation, pour une durabilité accrue. Mais chacun doit aussi adopter à son niveau des réflexes éco-responsables. Une grande phase d'information va être lancée en ce sens. »

**Dossier urbanisme durable**

# Orientations pour un éco urbanisme

**Dans le contexte méditerranéen et urbain de Montpellier**, certains enjeux sont particulièrement sensibles :

- préserver la ressource en eau ;
- renforcer la présence de la nature en ville, afin de lutter contre les canicules appelées à se multiplier d'ici une cinquantaine d'années ;
- maîtriser les consommations énergétiques pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air.

Ces enjeux prioritaires se déclinent à travers les 30 indicateurs du guide Aura, synthétisés ci-dessous, selon cinq lignes directrices.

**Construire une ville dense, mais à taille humaine**



Les villas "Vanille" à Malbosq.

Faire le choix d'une densité résidentielle présente l'intérêt de lutter contre l'étalement urbain. Elle favorise les déplacements courts et la vie de quartier. L'espace ainsi libéré peut également être affecté à d'autres fonctions, comme dans la ZAC Parc Marianne, où cela a permis de créer le parc Georges-Charpak, vaste de 7 hectares. Dans les ZAC Ovalie et Jacques-Cœur, la densité n'a cependant pas empêché la réalisation de logements individuels et de petits collectifs, avec jardins et entrées individuelles.



Inciter à utiliser les déplacements doux.

**Tram, marche et vélo, le tiercé gagnant**

A partir du concept d'écomobilité, la Ville développe les transports à moindre impact sur l'environnement, comme le tramway et le bus. Elle a opté pour un réseau de cheminements piétonniers et cyclables denses, comme le long du Lez, à Ovalie ou prochainement à Rive Gauche. Ces voies douces ont l'avantage de favoriser les déplacements interquartiers, de renforcer la sécurité des usagers, tout en limitant la pollution atmosphérique. En faisant aussi le choix de réduire le nombre d'emplacements dédiés au stationnement automobile, la Ville se laisse la possibilité d'affecter l'espace public libéré à d'autres usages plus qualitatifs, voués à la convivialité, comme les aires de jeux pour enfants, les squares ou les terrains de sport.

**Intégrer chaque quartier dans son environnement et non l'inverse**

**L'essentiel à proximité**



La maison pour tous Rosa-Lee-Parks.

Créer des pôles de centralité est primordial pour faire émerger une vie de quartier. A Malbosq, par exemple, des équipements comme la maison pour tous Rosa-Lee-Parks, les écoles Yourcenar et Mitterrand ou encore les commerces ont été programmés dès la conception du quartier, bien en amont de la réalisation des logements. Un soin particulier a également été apporté lors de la création des espaces publics, qui sont les socles de la sociabilité.

**La nature a droit de cité**



"L'immeuble qui pousse", à Antigone.

Afin de compenser la densité bâtie, la Ville soigne la qualité paysagère de ses aménagements. En plantant des végétaux en nombre, elle évite les ruisselements et assure le confort climatique estival des habitants. C'est notamment le cas aux Jardins de la Lironde, véritable cité jardin ou encore aux Grisettes, quartier dans lequel un agriparc de 18 hectares a été réalisé. Mettre également les façades des bâtiments à l'ombre des arbres favorise la régulation thermique et le rafraîchissement, tout en atténuant les vis-à-vis. L'arrosage se trouve également considérablement limité, en privilégiant les espèces méditerranéennes. Ce choix cohérent a l'avantage de préserver les écosystèmes et l'habitat de la faune urbaine.

**Des quartiers entièrement bioclimatiques**



Le parc Georges-Charpak à Parc Marianne.

Parc Marianne se distingue par ses bâtiments à basse consommation d'énergie (BBC). C'est là que le futur groupe scolaire à énergie positive (Bepos) ouvrira ses portes à la rentrée 2013. Le choix du solaire rend également l'approvisionnement énergétique des logements de ce quartier plus autonome. A Rive gauche, les appartements ont été conçus de manière à être traversants ou biorientés. Cela permet d'optimiser l'éclairage naturel et la ventilation en été. Ces logements bénéficient tous d'une isolation par l'extérieur, leur permettant d'atteindre des objectifs de consommation énergétique les plus bas. ■

**Dossier urbanisme durable**

Le projet **EcoCité** a distingué des actions montpelliéraines innovantes en matière de développement durable. Des subventions sont à la clé pour la Ville.

# Une démarche payante

**Une centrale trigénérations au bois et un groupe scolaire à énergie positive, dès 2013**

Le projet urbain *De Montpellier à la mer* a récemment été retenu par le ministère de l'écologie. Il permet à la Ville d'être l'une des 13 EcoCités de France. Cette distinction devrait lui rapporter des subventions pour financer ses actions expérimentales en termes d'aménagement durable.

EcoCité est fondée sur une logique d'agglomération. La démarche a été réalisée en partenariat avec les communes de Castelnau-le-Lez, Lattes et Pérols. Elle constitue une plus-value au regard du Schéma de cohérence territoriale de Montpellier (SCOT), approuvé par l'Agglomération.

Le périmètre de l'EcoCité se situe dans le prolongement du corridor écologique du Lez, sur un axe de huit kilomètres, reliant Montpellier à la mer. Il présente de multiples paysages urbains et naturels et concentre de forts enjeux économiques et sociaux. L'objectif de l'EcoCité consiste à optimiser les richesses de ce territoire et à lui assurer un développement global et cohérent, base de la ville durable de demain. Le projet se fonde sur la stratégie urbaine existante : l'extension de la centralité montpelliéraine du centre-ville vers le sud-est, à travers Port Marianne.

Pionniers, en la matière : le quartier Antigone, dès 1983, puis les ZAC Richter et Jacques-Cœur en 1989. L'urbanisation s'est ensuite poursuivie le long de l'axe fédérateur qu'est l'avenue Raymond Dugrand, avec Parc Marianne en 2004. Les futures ZAC République et Rive gauche devraient entrer, dans les années à venir, en phase opérationnelle. C'est dans ces quartiers que sont situées les deux actions candidates innovantes, sélectionnées dans le cadre d'EcoCité :

1 la création d'une centrale trigénérations au bois, qui permettra dès 2013 de fournir chaleur, eau chaude, électricité et rafraîchissement aux secteurs d'Odysseum, Hippocrate, Parc Marianne, Jacques-Cœur, République et Rive gauche, soit au total plus de 5 000 logements et 300 000 m<sup>2</sup> de bureaux concernés.

2 la création d'un groupe scolaire innovant, premier équipement municipal à énergie positive (Bepos), qui ouvrira ses portes à la rentrée 2013, à Parc Marianne. Il présentera des performances environnementales remarquables : 15 kWh par m<sup>2</sup> et par an, contre 40 kWh par m<sup>2</sup> et par an pour un bâtiment basse consommation traditionnel. ■



La future ZAC République, une nouvelle manière d'habiter ensemble.

**Concours EcoQuartier 2011, la Ville en lice**



Les Grisettes, un quartier où la vigne a une place de choix.

Dans le cadre du concours lancé en avril dernier par le ministère du développement durable, la Ville a été présélectionnée pour les ZAC Parc Marianne et Grisettes. Ces dernières concourent respectivement pour le Grand prix national et le Prix thématique *Nature en ville*. Résultat définitif, en octobre à Paris.

## Ils ont, eux aussi, choisi d'y habiter



**Julien, Rive gauche**

« Je me tiens informé quasiment tous les mois de l'avancement des projets à Rive gauche, car je souhaite y acheter un appartement en primo-accession et être ainsi l'un des premiers à habiter dans ce futur écoquartier ».



**Nicolas, Les Grisettes**

« Ce qui m'a séduit, c'est cette architecture audacieuse et moderne bordée par l'agriparc. Le tout à quelques arrêts seulement du centre en tram, c'est la ville à la campagne ! ».



**Julie, Parc Marianne**

« Les sept hectares de verdure du parc public Georges Charpak, équipé de jeux pour enfants et de cheminements piétons, ont été un véritable coup de cœur pour moi et ma petite famille ».

**Sur le terrain**



**Les estivales** ont pris leur quartier sur l'esplanade, tous les vendredis d'été jusqu'au 9 septembre. Le coup d'envoi a été donné, le 24 juin pour un été festif et convivial. A cette occasion, **le maire**, en présence de **Marc Dufour**, adjoint au maire délégué au développement économique et commercial, a présenté le Grès-de-Montpellier.

**Mondial des sans-abris.**

Les deux joueurs montpelliérains **Jonathan de Combard** et **Kévin Crosnier** ont participé à la 9<sup>e</sup> Coupe du Monde des sans-abris du 21 au 28 août à Paris. Le 8 août, **Serge Florence**, premier adjoint au maire, **Annie Bénézech**, adjointe au maire délégué à la lutte contre les exclusions et **Jacques Martin**, conseiller municipal les ont accueillis avec leurs coéquipiers au domaine de Grammont pour rendre hommage aux valeurs du sport. Le 10 août, les deux joueurs membres de l'équipe de France ont donné le coup d'envoi du match France-Chili.



**La petite reine** s'est arrêtée à Montpellier, le 17 juillet pour la 15<sup>e</sup> étape du tour de France cycliste au départ de Limoux. Si le Britannique Mark Cavendish a remporté le maillot jaune, le Français Thomas Voeckler gardait encore la tête du classement général. **Le maire, Jean-Pierre Moure** et **Bernard Hinault** félicitent le vainqueur.



**La Flamme citoyenne** a fait escale à Montpellier le 25 juin. Placée sous l'égide de l'ONU et de l'Unesco, cette manifestation a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'engagement. Dans chaque ville, on ravive le monument aux morts avec la Flamme citoyenne, symbolisant la fraternité intergénérationnelle, ici en présence de **Perla Danan**, adjointe au maire déléguée au Conseil des Sages, **Amina Benouargha-Jaffiol**, adjointe au maire déléguée à la qualité des services de vie quotidienne et **Annie Bénézech**, adjointe au maire délégué à la lutte contre les exclusions.



**Vernissage de l'exposition Garouste.** Depuis son inauguration le 30 juin dernier, l'exposition de Gérard Garouste + La Source au Carré Sainte-Anne et à la Galerie Saint-Ravy a suscité l'intérêt de plus de 30 000 visiteurs. L'exposition est prolongée jusqu'au 23 octobre.

**Sur le terrain**



**Journée de soutien à La Laiterie.** Touchée par l'incendie du café-théâtre en avril dernier, une centaine d'artistes s'est mobilisée activement en faveur de La Laiterie, lieu culturel des Beaux-Arts. Le 25 juin, pour réaffirmer son soutien à La Laiterie, la Ville, a mis à disposition le parc Montcalm. Les artistes ont ainsi recréé l'ambiance de La Laiterie en proposant concerts et spectacles de théâtre d'improvisation lors d'une journée conviviale, familiale, culturelle et bucolique.



**Les fêtes de Saint-Roch** ont été célébrées le 16 août en présence de **Serge Florence**, 1<sup>er</sup> adjoint au maire et de **Magalie Couvert**, adjointe au maire déléguée aux manifestations de Saint-Roch. C'est un grand rassemblement culturel, culturel et festif avec de grands cortèges, des cérémonies religieuses, des défilés, des animations de rue, de multiples spectacles et des conférences.



**L'exposition d'icônes roumaines** Fenêtres vers les dieux divins s'est tenue du 6 au 27 juillet à la maison des relations internationales, organisée par la Ville avec le Consulat de Monaco à Montpellier et le Consulat Honoraire de Roumanie en principauté de Monaco. Le vernissage a eu lieu le 9 juillet en présence d'**Hélène Mandroux**, d'**Eric Lousteau**, Corps consulaire de la principauté de Monaco à Montpellier, d'**Angela Foster**, Consul honoraire de Roumanie en principauté de Monaco et de son époux **Sir Lawrence Foster**, chef d'orchestre.

**L'espace logement Etudiant** a été inauguré le jeudi 7 juillet au salon du Belvédère du Corum en présence de **Fanny Dombre-Coste** adjointe au maire, déléguée à la vie associative et des conseillers municipaux **Brahim Abbou** et **Nicole Bigas**. Le salon est ouvert jusqu'au 30 septembre.



**La fête nationale** a été célébrée le 14 juillet sur la place de la Comédie, une prise d'arme a été suivie du traditionnel défilé. A cette occasion, le maire a salué les militaires. Cette journée s'est clôturée par un feu d'artifice au domaine de Grammont.



**Départ de René Koering.** Fondateur du Festival de Radio France et de Montpellier Languedoc-Roussillon en 1985, **René Koering** est un artiste multiple : compositeur, producteur, metteur en scène. Lors du concert de clôture du Festival Radio France, le 28 juillet, **le maire** lui a remis un cadeau, en présence de **Michaël Delafosse**, adjoint au maire, délégué à l'action culturelle et de **Max Lévi**, adjoint au maire, délégué aux finances.

**Conseil municipal**

**Le Conseil municipal** a été remanié par le maire, Hélène Mandroux. Les changements de délégations des élus sont destinés à donner une nouvelle dynamique à l'action municipale et sont effectifs à compter du 5 septembre.

**Une mise en cohérence**

Après avoir rencontré les 49 élus de la majorité du Conseil municipal, Hélène Mandroux a modifié les délégations de ses 24 adjoints. « A mi-mandat, a-t-elle expliqué, j'ai souhaité donner une nouvelle dynamique à l'action municipale, en ayant toujours en vue, le projet pour lequel nous avons été élus en 2008. Parce qu'un œil neuf dans une délégation, c'est de nouvelles idées

qui naissent. Et puis, j'ai voulu mettre en cohérence les délégations détenues par certains élus à l'Agglomération, à la Région et au Département et tenir compte également des changements intervenus au sein des groupes politiques ». Stéphane Mella, ancien membre de l'opposition, vient en effet d'intégrer le groupe du MoDem-centriste-parti radical de gauche, présidé par Marc Dufour. Jacques

Touchon, ex-président du groupe des Non inscrits, qui a intégré le parti socialiste, a été remplacé par Perla Danan, dont le groupe a été renommé "Société civile de la majorité municipale".

Quant aux missions attribuées aux élus dans les différentes commissions, elles seront revues lors du Conseil municipal d'octobre, car contrairement aux délégations des élus, ces affectations nécessitent

un vote du Conseil municipal: « Nous réfléchissons actuellement à une remise à plat de toutes les représentations dans les écoles, collèges, lycées et universités », a précisé le maire.

Ci-dessous, les changements apportés aux délégations, sachant qu'Hélène Mandroux s'est donné un an pour convoquer à nouveau les 49 élus, afin d'évaluer et réajuster, si besoin est, chacune d'elles. ■



**Serge Fleurence**, 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué aux ressources humaines, à la coordination territoriale et à Montpellier au quotidien, à l'affichage publicitaire, à l'occupation non-commerciale du domaine public, au plan local de déplacement (PLD), à la

gestion des risques, à la propreté, aux anciens combattants.  
**Les élus délégués:** Michel Aslanian (la formation du personnel), Audrey de la Grange (la prévention des risques socioprofessionnels), Catherine Labrousse (la chronomobilité), Jacques Martin (les relations avec les gens du voyage), Robert Subra (les transports), Cédric Sudres (le plan communal de sauvegarde) et Stéphanie Blanpied (la politique des déplacements et les pistes cyclables).



**Michel Passet**, adjoint au maire délégué: à la Jeunesse et à la Ville-étudiante, au conseil montpellierain de la jeunesse.

**Les élus délégués:** Brahim Abbou (l'Étudiant dans la ville) et Audrey de la Grange (l'égalité des chances).



**Marc Dufour**, adjoint au maire délégué au développement économique et au tourisme international, aux affaires commerciales, à l'exercice du droit de préemption sur la cession des fonds artisanaux, des fonds de commerce et baux commerciaux, au schéma d'urbanisme commercial et à l'e-commerce, à l'emploi et à l'insertion par l'économique.

**Les élus délégués:** Michel Aslanian (la coopération économique internationale), Stéphane Mella (les partenaires économiques), Alain Zylberman (l'animation commerciale du centre-ville), Agnès Boyer (les professions libérales), Tatiana Capouazzi-Boulalam (les chantiers écoles) et Gabrielle Deloncle (le tourisme d'affaires).



**Jacques Touchon**, adjoint au maire délégué à la prévention, à l'environnement et à la santé et à la biodiversité, aux relations avec les universités, à la culture scientifique et technique.

**Les élus délégués:** Claudine Troadec-Robert (le réseau OMS Ville Santé), Cédric Sudres (le plan local de déploiement des défibrillateurs), Christophe Moralès (le développement méditerranéen de la biodiversité), Nicole Bigas (le parc Darwin) et Fanny Dombre-Coste (la forêt urbaine).



**Max Lévi**, adjoint au maire délégué aux finances, à l'administration générale, aux affaires juridiques, aux contentieux et marchés publics et à l'évaluation des politiques publiques.

**L'élue déléguée:** Jacques Martin (les affaires juridiques)



**Christiane Fourteau**, adjointe au maire déléguée aux actions solidaires, à l'Âge d'or, aux développements et solidarités inter-générationnelles et à la présidence du Centre communal d'action sociale (CCAS).

**Les élus délégués:** Magalie Couvert (le handicap), Annie Bénézech (la lutte contre l'exclusion), Nadia Miraoui (la solidarité intergénérationnelle), Claudine Troadec-Robert (le plan Canicule) et Josette Claverie (l'université du Tiers temps).



**Philippe Thinès**, adjoint au maire délégué à la qualité de l'espace public (espaces verts et génie urbain) et aux relations culturelles.

**Les élus délégués:** Cédric Sudres (Parcs et jardins) et Josette Claverie (la Marathonienne).



**Régine Souche**, adjointe au maire déléguée à la tranquillité publique et à l'égalité des droits et des devoirs, à la lutte contre les discriminations et à l'hygiène et la sécurité.

**Les élus délégués:** Cédric Sudres (la lutte contre les discriminations), Jacques Martin (la vidéoprotection), Frédéric Aragon (la lutte contre le bruit), Richard Mailhé (la sécurité routière) et Alain Zylberman (la tranquillité nocturne au centre-ville).



**Philippe Saurel**, adjoint au maire délégué à la culture, au patrimoine historique, aux archives municipales, à la diffusion et la mise en valeur des savoirs.

**Les élus délégués:** Nadia Miraoui (les archives municipales), Laure Fargier (le Carré Sainte-Anne et le Pavillon populaire), Jacques Martin (La Chapelle) et Agnès Boyer (le 7<sup>e</sup> Art).



**Christian Bouillé**, adjoint au maire délégué à la rénovation urbaine (Cévennes / Mosson / Centre), aux opérations programmées de l'habitat, à l'opération GrandCoeur et au quartier Cévennes.

**Les élus délégués:** Jacques Martin (les relations aux partenaires des dossiers Anru) et Christophe Moralès (les opérations programmées d'amélioration de l'habitat).



**Françoise Prunier**, adjointe au maire déléguée à la petite enfance et au droit des femmes.

**Les élus délégués:** Agnès Boyer (les crèches familiales), Cédric Sudres (le droit des femmes).



**Patrick Vignal**, adjoint au maire délégué aux sports, à la démocratie participative et à la cohésion sociale.

**Les élus délégués:** Brahim Abbou (le sport dans les quartiers), Hervé Martin (l'événementiel sportif, la 100<sup>e</sup> édition du tour de France), Richard Mailhé (les équipements sportifs).



**Sophie Boniface-Pascal**, adjointe au maire déléguée à la vie associative et aux maisons pour tous.

**L'élue déléguée:** Amina Benouargha-Jaffiol (l'Antigone des associations).

**Conseil municipal**

**Fanny Dombre-Coste**, adjointe au maire déléguée au tourisme euro-méditerranéen et au quartier Centre (les faubourgs).

**L'élue déléguée:** Josette Claverie (la promotion touristique des musées d'histoire locale).



**Frédéric Tsitonis**, adjoint au maire délégué à la gestion active et durable du patrimoine, à l'économie des ressources et des énergies, à la nouvelle mairie, au parc municipal des véhicules, au Plan climat territorial et au quartier Port Marianne.



**Marlène Castre**, adjointe au maire déléguée à la Maison Jean-Rosecchi et au quartier Croix d'argent.



**Eva Beccaria**, adjointe au maire déléguée au quartier Mosson et à la communauté slave.



**Perla Danan**, adjointe au maire déléguée à l'activité internationale, aux jumelages et au Conseil des sages.

**Les élus délégués:** Sarah El Atmani (la fête des jumelages), Michel Aslanian (Chengdu), Marlène Castres (Tlemcen), Philippe Thinès (l'Europe, Heidelberg et Barcelone), Fanny Dombre-Coste (Tibériade), Amina Benouargha-Jaffiol (Fès), Brahim Abbou (Louisville), Tatiana Capouazzi-Boulalam (l'Espace Martin-Luther-King) et Laure Fargier (les associations humanitaires).



**Michaël Delafosse**, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, à l'aménagement durable, au secteur sauvegardé, à l'Observatoire urbain et à Montpellier territoire numérique.

**Les élus délégués:** Louis Pouget (la planification communale et intercommunale), Frédéric Aragon (la cartographie du territoire), Michel Aslanian (l'innovation) et Nicole Bigas (les technologies de l'information et de la communication (TIC)).



**Amina Benouargha-Jaffiol**, adjointe au maire déléguée à la qualité des services de vie quotidienne.



**Annie Bénézech**, adjointe au maire déléguée à la lutte contre l'exclusion, à l'animal dans la ville et au quartier Près d'Arènes.



**Jean-Louis Gély**, adjoint au maire délégué à la réussite éducative.

**Les élus délégués:** Catherine Labrousse (la restauration scolaire), Agnès Boyer (l'éducation au goût) et Stéphanie Blanpied (l'éducation routière).



**Magalie Couvert**, adjointe au maire déléguée à la commission communale d'accessibilité, aux élections, aux festivités de Saint Roch et au quartier Centre (Ecusson).

**L'élue déléguée:** Cédric Sudres (le conseil consultatif des résidents étrangers).



**Hélène Qvistgaard**, adjointe au maire déléguée au logement, aux relations avec les bailleurs sociaux et au quartier Hôpitaux-Facultés.

**Conseil municipal du 25 juillet 2011**

Adoption de l'ordre du jour  
Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal du conseil municipal du 20 juin 2011

- 1. Avis** sur le Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).
- 2. Adhésion** à la stratégie nationale pour la biodiversité.
- 3. Convention** avec la police nationale: mise en place d'une cartographie des faits de criminalité et de délinquance.
- 4. Journées du patrimoine.** Ouverture des archives et du parcours muséographique, les 17 et 18 septembre.
- 5. Autorisation** de signer le marché des travaux de dispositifs de retenue routiers.
- 6. Classement** dans le domaine public de l'impasse Dejean et des rues Cailles et Colombes.
- 7. Avis** sur le projet d'extension de la ZAC Eureka.
- 8. Création** d'une aire piétonne sur le secteur Gambetta, Faubourg-de-la-Saunerie, Jeu-de-Paume et Marceau.
- 9. Réalisation** d'une piste cyclable, avenue Jean-Mermoz.
- 10. Etudes géotechniques** dans le cadre des projets de travaux de voirie et d'assainissement.
- 11. Projet** de schéma directeur cyclable. Demande de subventions au Feder.
- 12. Signalisation** horizontale. Avenant au marché.
- 13. Projet** accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Demande de subventions au Feder.
- 14. Déchets ménagers** et assimilés, redevance spéciale.
- 15. Congrès** de la fédération nationale des syndicats d'internes en pharmacie. Attribution de subvention.
- 16. Locaux associatifs** mis à la disposition des associations Adiauv, Repl et Aviso. Avenants au bail.
- 17. Kiosque Dionysos.** Convention d'exploitation du domaine public: désignation de l'exploitant.
- 18. Attribution de subventions** à des associations à vocation internationale.
- 19. Budget principal.** Affectation du résultat 2010.
- 20. Budget supplémentaire** 2011 du budget principal.
- 21 et 22. Organismes extérieurs.** Approbation de l'augmentation de capital de la société d'aménagement de l'agglomération de Montpellier (Saam) et du principe de création d'un groupement d'intérêt économique entre la Serm et la Saam.
- 23 à 27. Garantie** pour des emprunts renégociés par Hérault habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC).
- 28. Attribution de subventions** aux Amis de l'orgue des Saints François et à l'association de gestion de la Maison de Montpellier à Heidelberg.
- 29. Maisons pour tous,** modification des tarifs 2011.
- 30. Garantie** de la Ville pour un emprunt du Groupement de coopération sociale et médico-sociale, Maison des adolescents de l'Hérault (MDA 34), auprès du Crédit coopératif.
- 31. Garantie** pour le réaménagement d'un contrat de prêt souscrit par Erilia, auprès de la CDC.
- 32. Achat** d'imprimantes réseau.
- 33. Matériel** d'éclairage public. Marché négocié avec mise en concurrence.
- 34. Annonces légales** et réglementaires. Marchés négociés sans mise en concurrence.
- 35. Progiel** de gestion financière. Avenant au contrat de maintenance.
- 36. Carte professionnelle** de paiement. Règlement actualisé d'utilisation.
- 37 et 38. Parkings** Foch-Préfecture et Peyrou-Pitot. Rapports de Vinci Park.
- 39. Réseau Montpellierain de chaleur et de froid.** Rapport de la Serm.

**Conseil municipal**

**40. Parking Gambetta.** Rapport de TaM.  
**41. Fourrière municipale.** Rapport d'Effia.  
**42. Aire d'accueil** des gens du voyage de Bionne. Rapport de GDV SARL.

**43 à 47. Parkings** des Arceaux, de la Comédie, Europa, Laissac et Antigone. Rapport de TaM.  
**48. Parking** Arc de Triomphe. Rapport d'Effia.  
**49 et 50. Attribution de subventions** aux associations Club des familles des jeunes diabétiques de l'Hérault et Formation et de recherches des cellules d'urgence médico-psychologique.

**51. Mas de Calenda.** Clôture du programme d'aménagement d'ensemble (PAE).  
**52. Quartier du Coteau.** Révision simplifiée du plan local d'urbanisme. Concertation.

**53. Plan local d'urbanisme.** Modification simplifiée.  
**54. Transfert de propriété** à la Région du lit mineur du Lez (entre le pont Zucarelli et le pont de l'autoroute), pour la création du domaine public fluvial régional.

**55. Vente à l'Agglomération** de parcelles concernées par les travaux de lutte contre les inondations de la basse vallée du Lez.

**56 à 58. Acquisition** de la propriété Ramond, 219 avenue du Petit-Train, pour un réaménagement urbain de parcelles de la Société Sud pour l'aménagement foncier la PAE Multisites Marquerose et de la propriété SCCV Le Carré des Mandarins, pour l'élargissement de la route de Mende.

**59. Déclassement** du domaine public de la voie située derrière le site de l'ancien tri postal, boulevard de la Perruque.

**60. Echange** de terrains avec l'Agglomération pour l'extension du centre de maintenance du matériel du tramway Les Hirondelles.

**61. Projet** de convention opérationnelle avec l'établissement public foncier de Languedoc-Roussillon, pour l'aménagement en écoquartier du secteur des Grezes.

**62. Mandat** d'acquisitions foncières Ville - Serm. Compte-rendu à la collectivité.

**63. Protocoles d'accords** pour l'acquisition des propriétés de M. Aubert et des consorts Maurel, Cartailac et Gibely, pour l'urbanisation du secteur d'aménagement du Coteau de Montpellier.

**64. Création** d'une taxe d'aménagement sur le territoire communal, en substitution des taxes locales existantes.

**65. Nouvel Hôtel de Ville.** Avenant au marché de travaux.

**66. Ravalement obligatoire** des façades. Attribution de subventions.

**67 et 68. Concessions** d'aménagement des ZAC Blaise-Pascal et Port Marianne- Richter par la Serm. Compte-rendu à la collectivité.

**69. Mandat** de la Serm pour la réalisation des infrastructures primaires de la ZAC Jardins de la Lironde. Compte-rendu à la collectivité.

**70 à 80. Concession d'aménagement** par la Serm des ZAC Jardins de la Lironde, Parc Marianne, Jacques-Cœur, Consuls de Mer, Rive gauche, Ovalie, La Fontaine, Malbosc, Nouveau Saint-Roch, Les Griesettes et Consuls de Mer-Futur Hôtel de Ville. Compte rendu à la collectivité.

**81. Vente** d'un logement social par l'association Apis, rue du Général-Riu.

**82 et 83. Concessions** d'aménagement par la Serm de Montpellier GrandCoeur et du Petit Bard. Compte rendu à la collectivité.

**84. OPAH.** Attribution de subventions.

**Affaires 1.** Le conseil municipal a émis son avis au projet de rationalisation de la carte de l'intercommunalité.

## Pour un pôle métropolitain

Les propositions du préfet de l'Hérault, destinées à rationaliser la carte de l'intercommunalité dans l'arrondissement de Montpellier, n'ont pas recueillis l'adhésion de la Ville. Le conseil municipal a été amené à formuler un avis sur ce projet, afin qu'il soit finalisé avant le 31 décembre. Il s'agit pour l'Etat d'établir avant le 1<sup>er</sup> juin 2013, dans le cadre du Schéma directeur de coopération intercommunale (SDCI), la carte intercommunale de l'ensemble du territoire national. « Ce que propose le préfet, a expliqué le maire, c'est un découpage politique, plus qu'une réflexion dans l'intérêt général des habitants du département ». Les propositions concernent uniquement l'extension des communa-

tivement, Bordeaux, 9<sup>e</sup> ville française, avec 235 891 habitants, est classée au 4<sup>e</sup> rang national avec les 831 788 habitants de son agglomération.

L'Agglomération de Montpellier présente également la particularité de ne pas inclure des communes qui font partie de son unité urbaine, c'est-à-dire dans sa zone agglomérée, en continuité directe avec elle. C'est une exception quasiment unique parmi les grandes villes françaises. L'extension du rayonnement métropolitain de Montpellier s'est aussi accrue depuis le recensement, avec l'entrée dans l'aire urbaine, de communes qui n'en faisaient pas partie jusqu'ici. Le maire ajoute avec fermeté : « La ratio-



Le projet de SDCI est loin de répondre aux objectifs attendus.

tés de communes du Pic Saint-Loup et du Pays de Lunel, et la fusion de la communauté d'agglomération du bassin de Thau, avec la communauté de communes du nord du bassin de Thau et la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée ».

« Il n'y a aucune vision d'avenir, poursuit Max Lévi, adjoint délégué aux finances. On voit bien qu'il s'agit de bloquer le développement de Montpellier. Et il n'y a pas non plus de logique, si ce n'est de favoriser d'autres villes de la majorité présidentielle ».

Les chiffres démontrent que le périmètre actuel de l'agglomération ne correspond pas à la réalité du territoire. Selon l'Insee, l'aire urbaine montpelliéraine comporterait 516 360 habitants. Néanmoins, Montpellier, 8<sup>e</sup> ville de France, compte 252 998 habitants au recensement de 2008, soit 60 % de la population de l'agglomération, avec 409 113 habitants. Et cela lui vaut le 15<sup>e</sup> rang des intercommunalités françaises. Comparai-

ment de la carte de l'intercommunalité, l'objectif officiel de la réforme, devrait conduire à adapter le périmètre de l'agglomération de Montpellier à sa réalité démographique, économique et géographique. Au moment où des métropoles françaises s'apprentent à voir leur fonctionnement intercommunal élargi et approfondi, la Ville ne peut que s'opposer avec fermeté au statu quo proposé pour Montpellier et au retard qu'il fait prendre à sa croissance ». Le développement de la région nécessite la constitution d'un ensemble fort autour de Montpellier, cohérent avec son aire urbaine et permettant d'assurer la pérennité et le dynamisme du développement économique, social et culturel de son territoire. La Ville souhaite donc proposer une alternative au projet, en incitant les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) volontaires, à engager des discussions pour envisager la création d'un pôle métropolitain. ■

**Conseil municipal**

**Affaire 2.** Montpellier adhère à la Stratégie nationale pour la biodiversité.

## Un engagement fort

Montpellier vient d'adhérer à la Stratégie nationale pour la biodiversité, par laquelle l'Etat s'engage à mener des actions complémentaires à celles déjà initiées dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Au plan international, au sein de la Convention pour la biodiversité biologique, elle est membre du conseil consultatif des villes pour la biodiversité, aux côtés de Montréal, Bonn, Nagoya, Curitiba et Mexico. Elle participe ainsi activement aux activités du conseil, afin de faire reconnaître le rôle prépondérant des villes pour enrayer la perte de la biodiversité. C'est d'ailleurs dans cet esprit que Montpellier co-organise, en janvier 2012, avec la Convention pour la biodiversité biologique, des ateliers ré-



Les enfants participent toute l'année à des actions de plantation.

gionaux du bassin méditerranéen, auxquels participent 22 villes du pourtour méditerranéen.

Au plan local, Montpellier a mis en œuvre un plan de sauvegarde de la biodiversité pour 2010-2014. Il s'agit d'un engagement fort. Une centaine d'actions permettent de préserver les ressources végétales et ani-

males de la commune et de sensibiliser les Montpelliérains. En les engageant, notamment, à changer leurs habitudes.

Montpellier est l'une des premières villes françaises à s'engager dans cette voie. Cela lui vaut d'être reconnue comme une référence en matière de biodiversité. ■

**Affaires 9 et 11.** La Ville renforce son réseau de pistes cyclables.

## Mermoz à vélo

Le programme global de développement des pistes cyclables 2010-2013 prévoit de renforcer la continuité du réseau, pour favoriser les échanges entre quartiers. Parmi les priorités inscrites au Schéma directeur, la réalisation d'une piste cyclable sur l'avenue Jean-Mermoz, dont les travaux vont démarrer fin 2011. Actuellement, des pistes ont été amorcées sur les trottoirs partagés, dans le cadre des travaux de la ligne 2 du tramway, mais ils s'arrêtent de façon abrupte, au carrefour de la rue des Pradiers. Le programme d'aménagement prévoit la poursuite de cette liaison à dou-



Sur l'avenue Mermoz, une piste cyclable.

ble sens, entre la rue Pradiers et l'allée Henri-II-de-Montmorency, afin d'assurer la continuité en direction d'Antigone et des équipements publics. Pour ce faire, les voies de circulation de l'avenue seront conservées, mais leur largeur réduite. En cohérence, également, les îlots directionnels seront déplacés aux carrefours, et le débouché de la rue Moulin-de-Semalen sera repris. Le montant total des travaux est estimé à 508 000 €, 152 000 € sont demandés au titre du Fonds régional de développement régional (Feder). Pour assurer le bouclage ouest du centre-ville et la continuité entre les pistes cyclables réalisées avec les 3 lignes de tram et les quartiers qu'elles desservent, d'autres aménagements de pistes sont prévus : à la jonction de la rue Henri-Serre et du quai du Verdanson, rue Gerhardt, rue Doria, rue Guillaume-Pellicier, la rue Saint-Louis, pour un montant de 3 748 000 €, et avenue de Lodève pour 1 770 000 €. Pour chacune de ces tranches, 30 % du montant des travaux sera sollicité au titre du Feder. ■

**85. Attribution** d'une subvention exceptionnelle à l'association Mas des Moulins.

**86. Conseils consultatifs** de quartier. Composition et fonctionnement.

**87. Conventions** avec la CAF concernant la labellisation Centre social, de 11 maisons pour tous.

**88 et 89. Association Adorem.** Convention de mise à disposition de locaux et matériels de la maison de quartier Emma-Calvé et partenariat de diffusion.

**90. Conventions** de partenariat et de mise à disposition de locaux aux associations dans les maisons pour tous.

**91. Création** par l'association Lieux Ressources Montpellier, d'un fonds de participation des habitants. Attribution de subvention.

**92. MAHB.** Marché de prestations de service avec le club.

**93. Sport solidaire.** Attribution de subventions à des associations.

**94. Mise à disposition** de locaux à l'ASPTT. Avenant de prolongation.

**95. Stade Philippides.** Réfection de la piste et des infrastructures d'athlétisme.

**96. CCAS.** Convention de service pour les activités de gymnastique.

**97. Vie associative.** Attribution de subventions à des associations.

**98. Club Age d'Or Antonin-Balmès.** Prorogation du bail dans l'immeuble Les Restaurants de l'Esplanade de l'Europe.

**99. Bail commercial** commercial Ville, Sarl SEPM Rockstore.

**100. Cinéma Nestor-Burma,** ateliers de pratiques artistiques, audiovisuelles et cinématographiques. Demande de subvention.

**101. Convention** de mise à disposition de locaux à l'association Archives du Monde.

**102. Centre d'arts contemporains La Panacée.** Avenant au marché de travaux.

**103. Convention** de mise à disposition de locaux à l'association Elastique Culturelle.

**104. Dépôt** de demandes de licence d'entrepreneur de spectacles, auprès de la Drac.

**105 et 108. Conventions** de partenariat et attribution de subventions aux associations Festival International du Cinéma Méditerranéen, Languedoc-Roussillon Cinéma, Kawenga Territoires numériques, Opéra national et Orchestre national de Montpellier.

**109. Licences** du parc informatique. Convention de groupement des commandes Ville et CCAS.

**110. Tarifs 2011** des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

**111. Construction** du groupe scolaire de la ZAC Ovalie. Avenants aux marchés.

**112. Construction** du groupe scolaire François-Mitterrand à Malbosc. Attribution des marchés.

**113. Ravalement des façades** de l'école Marie-de-Sévergné. Demande de subvention.

**114. Tableau** des effectifs, modification.

**115. Mutuelle santé** pour le personnel, participation de la mairie.

**116. Mise à disposition** d'un agent auprès de l'office de tourisme.

**Prochain Conseil municipal le 3 octobre, à 18h, à la salle des rencontres de l'Hôtel de Ville.**

**Tribune politique****La majorité municipale**

**Montpellier, une métropole européenne**  
**Max Lévíta, président du groupe socialiste – mouvement des citoyens et apparentés**

La réforme de la carte intercommunale de 2013 oppose pour Montpellier 2 conceptions de l'aménagement du territoire. Celle portée par le Préfet a pour but de minorer le rayonnement régional actuel de Montpellier, en contraignant notre intercommunalité à un périmètre restreint, défavorable au développement de notre ville.

Celle souhaitée et voulue par tous les acteurs locaux, dans la continuité de la longue marche, de constituer à partir de la ville de Montpellier, une agglomération européenne: vitrine métropolitaine de la Méditerranée languedocienne.

C'est conscient de cet enjeu, déterminant pour notre avenir, que le groupe socialiste du Conseil municipal de Montpellier a émis un avis négatif au projet de schéma soumis à la CDCI par le Préfet.

**Michel Passet, président du groupe communiste**  
 Texte non communiqué

**La solidarité avec la Grèce**  
**Philippe Thinés, pour le groupe centriste MoDem – PRG**

La solidarité avec la Grèce n'est pas une option, c'est une nécessité. Le sort du peuple grec traduit une solidarité de destin entre tous les Européens et il nous appartient d'en tirer les conséquences.

A long terme, la réponse ne sera pas seulement financière mais politique: c'est l'Europe fédérale. L'Europe

doit tirer les conséquences de la crise en franchissant une nouvelle étape de la construction européenne: les traités doivent être renégociés afin de permettre à l'Union de:

- lever des emprunts obligataires,
  - définir des politiques de relance communautaires,
  - créer un impôt européen,
  - taxer les transactions financières sur les dettes souveraines à l'échelle du continent européen.
- La crise grecque doit marquer l'acte de naissance du fédéralisme budgétaire en Europe.

**Ouvrons le débat**

**Perla Danan, présidente du groupe Société civile**  
 Notre groupe a clôturé l'été dans le changement: suite au départ de Jacques Touchon, mes collègues m'ont fait la confiance de

m'élire à l'unanimité comme présidente du groupe. Nous avons élu à l'unanimité Amina Benouargha-Jaffiol comme vice-présidente. Ce fut l'occasion de débattre de notre positionnement au sein de la majorité municipale et nous avons décidé de changer le nom: le groupe 'non inscrits' devient 'Société Civile'. Une façon symbolique de marquer notre volonté d'être à l'écoute des Montpelliérains de la société civile sur les grands enjeux qui secouent notre société et impactent la vie de chacun. Comment ne pas se positionner quand il est question de thèmes qui nous touchent au plus près tels que l'éducation, la santé, l'emploi ou le logement... Point n'est besoin d'adhérer à un parti pour se sentir concerné!

Pourtant, la vague d'abstentionnisme montre que nombreux sont ceux qui laissent les autres choisir pour eux. Ouvrons ce débat.

**L'opposition municipale**

**Notre parti, c'est Montpellier!**

**Jacques Domergue, président du groupe UMP – Non Inscrits & Gauche moderne**

Comme vous l'avez sûrement vu dans les colonnes de la presse locale, Hélène Mandroux vient de procéder à des changements au sein des délégations municipales et de remplacer la quasi-totalité de son cabinet. Si le maire prétend pourtant « garder la cap à mi-mandat », c'est bien à une opération de sauvetage de la dernière chance à laquelle nous venons d'assister, tant les querelles et les divisions au sein de sa propre majorité municipale se faisaient évidentes. Face à ses multiples déclarations dans les médias, nous avions décidé d'interroger le maire à ce sujet lors de la dernière

séance du Conseil municipal, comme nous l'estimions tout à fait légitime de la part d'élus municipaux. Hélène Mandroux a tout simplement décidé d'interdire tout débat sur ce sujet. Triste conception de la démocratie pour celle que se prétend être l'icône locale mais situation ô combien révélatrice d'un système politique à bout de souffle. En cette rentrée, notre position reste plus que jamais la défense de l'intérêt des Montpelliérains au sein du conseil municipal qui ne doit pas être un lieu de propagande politique partisane mais un espace de débat sur les affaires de notre cité. Nos priorités resteront l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des habitants de notre ville mais aussi la recherche du développement économique, indispen-

sable à la création d'emplois dont Montpellier a tant besoin. Au-delà des querelles partisans, nous nous battons au sein de l'assemblée municipale pour que les projets positifs pour les habitants prévalent sur les intérêts particuliers. Soyez assurés que votre intérêt sera notre seule et unique ligne de conduite tout au long de la seconde moitié de ce mandat. Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer. Vous pouvez nous contacter au 04 67 85 78 96 – groupe.umpni.montpellier@gmail.com

**Priorité aux choix sociaux et écologiques**

**Francis Viguié, pour le groupe Europe-Ecologie-les Verts et NPA-FASE**  
 Juillet aura été, comme tous les ans, l'occasion d'aug-

menter les transports publics. Les augmentations frappent particulièrement les abonnés, c'est-à-dire les utilisateurs quotidiens des transports publics! Ainsi, l'abonnement annuel est passé de 300 euros en 2006 à 420 en 2011, soit 40% de hausse! Celui de 31 jours de 34 euros en 2005 à 45 en 2011! Les Montpelliérains paient au prix fort le développement du tram. Pourtant d'autres choix sont possibles. Les dépenses de prestige comme les 130 M d'euros de la nouvelle mairie, les ressources municipales données au privé (le bien commun de l'eau entre les mains de la multinationale Veolia, les parkings gérés par des entreprises comme Vinci) sont des décisions politiques auxquelles nous nous opposons. Nous partons des besoins sociaux et écologiques.

Tout habitant, jeune, étudiant, salarié, chômeur se déplace quotidiennement pour ses activités. Se déplacer doit devenir un droit reconnu. La gratuité donne ce droit à tout un chacun. Elle est aussi une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle. Des municipalités ou des Agglos comme Aubagne ont fait ce choix, ce combat est le nôtre, menons le ensemble!

**Contribuables en colère**  
**Martine Petitout, indépendante**

Si vous souhaitez comprendre pourquoi Montpellier est la grande ville la plus taxée, consultez <http://pagesperso-orange.fr/ach34>. Vous pouvez faire part de vos doléances sur vos impôts locaux et leur utilisation par mail [ach34@wanadoo.fr](mailto:ach34@wanadoo.fr) ou par tél. 04 67 03 44 44

**Vies de quartier**

L'image du mois



**C'est la rentrée dans les maisons pour tous!** Le guide complet des activités est distribué à partir du 11 septembre à l'occasion de l'Antigone des associations. Du 12 au 17 septembre, vous pourrez venir tester l'un des 1 200 ateliers proposés. Début des inscriptions, lundi 19 septembre.  
**Infos:** [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr) rubrique vivre ensemble - maisons pour tous

# Montpellier centre

Figuerolles - Les Arceaux - Boutonnet - Les Beaux-arts - Les Aubes - Antigone - Gambetta - Comédie - Gares - Centre Historique



Les bambins des crèches Sophie-Lagrèze et Les Petits Loups ont participé à la manifestation Passerelles artistique, sociale et culturelle, organisée cet été à La Chapelle. Un bel exemple d'immersion dans les mondes de la culture.



**le billet de votre élue**  
« Porter des projets, débattre de problèmes et trouver des solutions ensemble »

Magalie Couvert  
adjointe déléguée au quartier

Comme pour les quartiers Hopitaux-Facultés, Prés-d'Arènes ou encore Port-Marianne, la présidence du Conseil consultatif de quartier Montpellier Centre a été renouvelée.

Je tiens avant tout à saluer l'action menée par le président sortant, Jérémie Malek, qui n'a cessé d'œuvrer depuis 2009 pour cette instance de démocratie participative. Aujourd'hui, Alain Pugliese lui succède. Le maire et l'équipe municipale mettent toute leur confiance en ce nouveau président pour que la démocratie de proximité se poursuive dans l'élan initié depuis 2002. Car la Ville souhaite être au plus près des habitants. Pour qu'il y ait toujours plus de échanges entre les citoyens, les élus et les services de la Ville. Pour que les Montpelliérains puissent porter des projets qui leur tiennent à cœur ou débattre de problèmes et trouver des solutions ensemble. Pour qu'il y ait encore et toujours plus de cohérence dans l'action publique. Je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

## CONTACTS

■ Magalie Couvert/04 34 88 76 85  
Hôtel de Ville, 1 place Francis-Ponge  
■ Fanny Dombre-Coste/04 67 34 88 05  
Maison de la Démocratie,  
16 rue de la République  
■ Chargée de mission:  
Sabrina Dridi/04 67 34 71 76  
sabrina.dridi@ville-montpellier.fr

**ZAC Nouveau Saint-Roch.** L'un des premiers programmes immobiliers situé sur l'emplacement de l'ancien parking de la gare, a été dévoilé. Les travaux commenceront début 2012 pour une livraison à la rentrée 2013.

# Contemporain et audacieux

Un des premiers programmes immobiliers du quartier Nouveau Saint-Roch a été dévoilé le 4 juillet par Hélène Mandroux, les élus, les partenaires et l'architecte. Ce bâtiment sera bâti entre la gare Saint-Roch, le pont de Sète et la rue Pagézy, au sein d'un périmètre triangulaire. Il modifiera l'image du quartier de la gare et donnera le coup d'envoi de sa métamorphose en lançant la nouvelle ZAC depuis son extrémité Nord.

## Une architecture sophistiquée

Construire sur cet espace contraint est un défi que l'architecte, Manuelle Gautrand, a su relever en proposant un projet contemporain et audacieux. Elle a conçu ce programme mixte qui combine 2 hôtels (un hôtel 4 étoiles



Cet immeuble qui sortira de terre entre 2012 et 2013, sera la tête de proue de la ZAC Nouveau Saint-Roch.

de 100 chambres et un 3 étoiles de 70 chambres), un centre d'affaires, une brasserie et des logements.

Ce nouveau programme hôtelier viendra en complément

des projets récemment réalisés (Crowne Plaza et Marriott). Des réalisations qui contribuent au développement du tourisme d'affaires et de congrès en forte pro-

gression sur la ville. Situé face à la gare qui aura fait l'objet d'une considérable modernisation et extension, ce programme bénéficiera d'un positionnement exceptionnel,

à deux pas du pôle d'échanges multimodal (tramway, train, TER, bus, vélos).

De l'extérieur, le bâtiment se remarquera par l'imbrication de différents volumes à l'apparence distincte. Toutes les façades, hors celles donnant sur la grande fenêtre urbaine, seront constituées d'un parement en panneaux métalliques, ajourés, de teinte blanche.

Au premier étage à l'esthétique travaillée à la manière d'un orfèvre, seront implantés le centre d'affaires, ainsi que la plupart des parties communes de l'hôtel 4 étoiles. Une immense terrasse, située face à la gare et orientée sud-est en belvédère au-dessus de la voie du tramway sera dédiée à ce même hôtel.

Au-dessus de ce premier volume s'étagèrent les chambres des hôtels et au sommet de l'immeuble, les 12 loge-

ments. Sans oublier la partie non visible du bâtiment, le sous-sol, qui accueillera un parking. Au rez-de-chaussée, ouvrira une brasserie Flo.

Le démarrage des travaux est programmé début 2012, avec une livraison à la rentrée 2013 et le projet est porté par le promoteur Cirmad Grand Sud. ■

## Le Nouveau Saint-Roch en chiffres

- 15 ha. en centre-ville
- 1700 logements
- 13000 m<sup>2</sup> de parc paysager
- 50 000 m<sup>2</sup> dédiés aux activités tertiaires et commerciales
- 1500 places de parking public

## Voirie



Afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie, la Ville a réalisé des travaux de voirie durant l'été. Les chaussées du boulevard de Strasbourg et des rues de Tarragone et Frédéric-Bazille ont été entièrement refaites. Aux abords du Polygone, le boulevard Michelet et la rue des Pertuisanes ont fait l'objet de travaux d'aménagement complétés par la réalisation d'un parvis en pierre et béton désactivé devant l'hôtel Pulmann. Quant au giratoire Michelet, situé sous le viaduc Fresnay, il est en train d'être végétalisé. Les travaux qui ont débuté en avril, se termineront à la fin du mois.

Infos : Service voirie. 04 67 34 70 08

**Le Conseil** consultatif du quartier Montpellier Centre a un nouveau président. Depuis le 21 mai, Alain Pugliese succède à Jérémie Malek.

# Un engagement citoyen

Depuis le 21 mai, Alain Pugliese succède à Jérémie Malek à la tête du Conseil consultatif du quartier (CCQ). Cet homme de 59 ans, avenant et chaleureux, n'a jamais compté le temps passé au service des autres. « J'ai toujours eu un investissement syndical et associatif ». Il a durant de nombreuses années présidé la section foot de l'ASPTT.

« J'ai toujours dit : quand mes activités professionnelles, syndicales et sportives s'arrêteront, je m'investirai dans autre chose ». Car Alain Pugliese n'est pas un homme à rester chez lui devant la télévision. « Je ne pourrais pas rester sans rien faire, ma femme ne le comprendrait pas », précise-t-il en rigolant. Membre du bureau de l'association des résidents d'Antigone (Adra), il entend s'investir à fond pour sa ville. Une ville que ce Méditerranéen aime tant « pour l'avoir vu grandir, évoluer, s'urbaniser et devenir ce qu'elle est aujourd'hui ». C'est en tant que prési-



Alain Pugliese, un Montpelliérain de cœur.

dent du CCQ de Montpellier Centre qu'il entend le faire aujourd'hui.

« Je suis un jusqu'au-boutiste. Je mettrai toute ma passion dans cette action ». Il souhaite poursuivre les dossiers engagés par son prédécesseur, « reprendre les projets en cours et ouvrir de manière plus large le CCQ aux associations, comités de quartier et aussi aux citoyens à titre individuel. Je suis aujourd'hui au service de ma ville. Et quand je dis de la ville, je parle des habitants. Je souhaite être le relais entre les Montpelliérains, les associations et l'organe décisionnel que sont les élus. Qui mieux qu'un habitant connaît son quartier et est capable de faire des propositions ? Le quartier Centre est très vaste et on ne traite pas les problèmes de la même manière dans l'Ecusson, qu'à Figuerolles ou aux Beaux-Arts. C'est pour cette raison que la participation et l'expertise des habitants est importante ». ■

Infos : alainpugliese@free.fr

# Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

**Maison pour tous Joseph-Ricôme**  
04 67 58 71 96

## Au théâtre Gérard-Philipe

**Fête de rentrée : soirée d'ouverture de la saison théâtrale le 23 septembre à 19 heures** Avec la participation de l'association Atout Clowns et des artistes de la saison. Sur réservation ♦  
**Premier round. Mieux vaut être mal accompagné que seul !** les 29 et 30 septembre et 6, 7 et 8 octobre à 21h, par la Cie des Sherpas.

**Maison de quartier Frédéric-Chopin**  
04 67 72 61 83

**Soirée d'ouverture** de la saison le 23 septembre à 19h. Soirée de présentation théâtralisée de la programmation artistico-culturelle, des ateliers... autour d'un apéritif dînatoire et musical.  
**Stage de danse afro-contemporaine** pour adultes, le 1<sup>er</sup> et le 8 octobre avec l'association En corps.  
**Les rendez-vous durables.** Conférence *Le petit monde de la nuit* par la Ligue de protection des oiseaux le 7 octobre à 20h.  
**Les Five Wookies.** Spectacle d'improvisation théâtrale, le 8 octobre à 20h30.

**Maison pour tous Voltaire**  
04 99 52 68 45

**Soirée d'automne,** le 7 octobre à 19h. ♦  
**Braderie Jumeaux et Plus 34,** le 8 octobre de 13h30 à 18h.  
Braderie de vêtements pour enfants jusqu'à 16 ans, matériel de puériculture, jouets. ♦

**Maison pour tous George-Sand**  
04 67 79 22 18

**Au fil des contes** le 29 septembre à 15h. Spectacle autour des Mille et une nuits et goûter. ♦  
**Stage de danse africaine,** les 1<sup>er</sup> et 2 octobre.  
**Soirée inaugurale** de la saison des matches d'impro des Ours Molaires, le 7 octobre à 21h.  
**Fête de rentrée,** le 8 octobre. Démonstrations, expositions et bal en soirée.

**Maison pour tous Albertine-Sarrazin**  
04 67 27 24 66

**Fête de rentrée :** Flamenco puro, le 23 septembre à 19h. Verre de l'amitié sur une musique flamenco. ♦

# Cévennes

Alco- Petit Bard -Pergola  
Cévennes - Saint-Clément -  
La Chamberte - La Martelle -  
Montpellier Village



Les enfants et l'équipe d'animation du centre de loisirs Emile-Combes ont réalisé un diaporama qui retrace les moments forts des vacances d'été et l'ont présenté le 11 août aux parents.



**le billet de votre élu**  
« Pour une rentrée vigilante et engagée »

**Christian Bouillé,**  
adjoint délégué au quartier,  
conseiller régional

Je me réjouis de la création dans notre quartier du Babycar, crèche itinérante destinée aux enfants des femmes qui suivent des cours d'alphabétisation. Un mode de garde innovant qui allie insertion et lien social. S'agissant de la rénovation urbaine sur Cévennes-Petit-Bard, le programme ne fonctionne pas aussi vite que dans d'autres quartiers. On peut s'interroger sur les causes, mais il est évident que le rythme du relogement des familles est insuffisant. Il y a urgence. La poursuite et le succès des opérations sont tributaires des relogements de la tour H qui doit être détruite fin 2012. Il y a 225 familles à reloger dont 97 du bâtiment H. Enfin, je souhaite une bonne rentrée scolaire aux élèves, aux enseignants et à tous ceux qui contribuent à la priorité de la politique municipale : la réussite éducative.

**CONTACT**

■ **Christian Bouillé**  
Maison pour tous Paul-Emile-Victor,  
1247 av. du Professeur Louis-Ravaz  
Tél. : 04 99 58 13 58  
■ **Isabelle Cazals/04 67 34 87 31**  
Chargée de mission  
Isabelle.cazals@ville-montpellier.fr

**Le Babycar** créé en septembre 2010, est un camion multi-accueil destiné aux enfants des femmes qui suivent des cours d'alphabétisation. Il a été inauguré le 28 juin à la maison pour tous François-Villon.

## La crèche itinérante des écolières

« J'apprends à lire et à écrire depuis un an, et comme mon bébé est gardé, je suis tranquille », explique Hakima, dont le bébé est à la crèche pendant qu'elle suit les cours d'alphabétisation avec l'association Raiponce. Mais pas n'importe quelle crèche. Il s'agit du Babycar, un multi-accueil itinérant qui intervient dans les maisons pour tous. Ce projet original conçu pour rapprocher les lieux de formation, en principe les maisons pour tous et les lieux de garde. Cette micro-crèche existe depuis septembre 2010 et a été inaugurée le 28 juin. Depuis longtemps, les associations Avec, Acle et Raiponce avaient ce projet en tête. Les femmes venaient suivre les cours d'alphabétisation avec leur bébé dans les bras... Ce minibus est équipé comme un petit camping-car, avec des lits superposés, une biberonnerie, un four à micro-ondes, un réfrigérateur, un évier, des sanitaires, un coin change et



Les enfants s'approprient cette crèche sur roues, espace de progrès pour eux et leur maman.

même un coin bibliothèque. Cette structure permet également le transport de jeux, caisses de jouets, vélos, tracteurs... L'accueil des enfants peut se faire dans une pièce polyvalente puisque grâce à sa mobilité, le babycar

stationne dans le quartier Cévennes-Petit-Bard dans deux maisons pour tous : François-Villon et Fanfonne-Guillaume, selon une planification concordante avec les stages d'insertion. Ainsi, pendant que les mères,

telles des écolières, s'appliquent à l'apprentissage de la langue ou d'une formation spécifique, elles ont l'esprit tranquille, leur bébé n'est pas loin, il peut jouer ou se reposer. Certaines à la rentrée, ne parlaient pas un

mot de français, et elles ont fait d'énormes progrès, parce que l'enfant est un facteur de lien social. Et parler de son enfant est un langage universel. Et même les enfants ont progressé en autonomie et en sérénité, devenus plus rassurés de sortir de l'environnement familial. La micro-crèche accueille les petits de 4 mois à 4 ans et est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 17h. Accompagnées sur le plan pédagogique par Sophie, éducatrice de jeunes enfants, trois accueillantes s'occupent des bambins : Valérie, Marie-Noëlle, et Aline. Elles conduisent aussi le minibus d'un point à un autre. Elles sont ravies de cette nouvelle expérience qui diffère des structures plus traditionnelles. Elles apprécient le fait de côtoyer des femmes d'autres cultures, elles aiment cette itinérance et que le travail soit associé à un projet d'insertion. Elles ont pu constater les progrès des enfants. Elles ont aussi un rôle d'écoute, d'aide à la parentalité et ont tissé au fil

des mois un lien de confiance avec les femmes et les enfants. Le Babycar est le fruit d'un partenariat entre la Ville, la Caisse d'allocations familiales et le Conseil général de l'Hérault, qui constitue aussi une des actions du contrat enfance jeunesse. Les trois partenaires ont financé l'investissement du minibus et participent aux frais de fonctionnement du projet, dont la gestion est assurée par l'association Mas des Moulins. La Ville contribue annuellement à hauteur de 14600 € et met à disposition des salles d'accueil dans les maisons pour tous. Grâce à ses 9 places d'accueil, le babycar a déjà permis d'accueillir 30 familles qui ont ainsi pu participer à des stages d'insertion tout en facilitant la socialisation de leurs enfants. Le Babycar est une affaire qui roule, et afin d'en étendre le fonctionnement de nouveaux lieux sont à l'étude pour les mois à venir. ■  
Infos : 04 67 63 07 40

**Pour la rénovation urbaine** du quartier des Cévennes, la Ville, la Communauté d'agglomération, les bailleurs sociaux et la Serm ont signé le 6 juillet un protocole. Cent quatre-vingt-quinze ménages des immeubles H et F devront être relogés d'ici fin 2012.

## Tous unis pour le relogement

Déterminée à mener à bien l'opération de rénovation urbaine dans le quartier des Cévennes, la Ville avec la Communauté d'agglomération, les bailleurs sociaux et la Serm, concessionnaire de l'opération d'aménagement du Petit Bard, vient de signer un protocole en vue du relogement des 195 ménages restant dans les immeubles H et F d'ici fin 2012. Les bailleurs concernés sont OPH-ACM, Hérault Habitat, SA Erilia, Nouveau Logis Méridional, FDI Habitat, ICF, SFHE Arcade, SA HLM Domicil. Une fois libérés, les logements pourront être démolis, préalable à la rénovation urbaine du quartier. Le protocole engage solidairement les différents partenaires à mettre en œuvre tous



L'objectif affiché pour les bailleurs est de reloger 12 ménages par mois d'ici fin 2012.

les moyens pour augmenter le rythme des propositions de logements sous réserve du respect de la mixité sociale et de la préservation des équilibres sociaux. Il y a un an, alors que la convention approchait de son terme, la Ville devant le Comité national d'engagement de l'Anru avait fait valoir, qu'en dépit des difficultés rencontrées, le dossier connaissait des avancées importantes. Elle avait pu ainsi obtenir le maintien d'engagement partenariaux et la prorogation de la convention pour une durée de 18 mois, jusqu'en mai 2012. ■  
Infos : Serm Mission Petit Bard - Square Apollinaire - 4 rue des Aconits - 04 67 13 63 50, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et www.serm-petitbard.fr

[www.serm-petitbard.fr](http://www.serm-petitbard.fr)

La Ville et la Serm viennent de créer un site internet : Mission Petit Bard, entièrement dédié à la rénovation urbaine. L'objectif est d'apporter des informations aux habitants du quartier sur le dispositif d'accompagnement social et technique. Ce site géré par la Serm dispose de 5 rubriques : Projet, Relogement, Vivre au Petit Bard, Espace d'information et Zoom sur..., qui propose des compléments d'informations mis à jour régulièrement.  
Infos : www.serm-petitbard.fr

## Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

**Maison pour tous Fanfonne-Guillaume**  
04 67 04 23 10

**Femmes actives de Montpellier** le 19 septembre de 9h30 à 11h et de 19h30 à 21h30. Réseau de communication et d'échanges conviviaux par l'association Informatique et développement, pour adultes, sur réservation. ♦  
**Soirée de rencontre** avec les associations partenaires de la maison pour tous, le 30 septembre de 18h30 à 21h. ♦

**Maison pour tous André-Chamson**  
04 67 75 10 55

**Métamorphose**, exposition de sculptures d'Isa Marinho du 3 au 13 octobre de 9h à 12h et de 14h à 19h. ♦  
**Les mercredis surprises** : les Elfes des Bois, le 5 octobre de 14h à 15h30, atelier familial de loisirs créatifs les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis : création de masque en papier cartonné. Tout public.  
**Rendez-vous familiaux**, sortie à la ferme, le 8 octobre de 10h à 18h à Villeveyrac ; visite et activités à la ferme.

**Maison pour tous Antoine-de-Saint-Exupéry**  
04 67 47 30 90

**Fête de rentrée**, le 30 septembre de 18h à 22h, avec les associations partenaires, ambiance musicale avec le groupe Andaleo. ♦

**Maison pour tous Marcel-Pagnol**  
04 67 42 98 51

**Fête de rentrée**, le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre de 18h30 à 22h30. ♦

## Montpellier au Quotidien

0800 340 707  
La Ville met à disposition des Montpelliérains, un numéro vert 0 800 340 707, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, pour des interventions rapides sur des dommages quotidiens : tags, lampadaires grillés, trottoirs endommagés, bancs cassés. Pour le quartier, 171 appels ont été enregistrés entre septembre et avril. Ont été réalisés, le renforcement de l'éclairage rue des Corrégières, la pose d'une rampe d'escaliers place Bernard-Encontre, la rénovation de la passerelle et curage du fossé rue Las Cazes, la pose d'une clôture sur le chemin de l'Acqueduc au niveau Château d'Alco.



Le montant des interventions de Montpellier au Quotidien sur le quartier Cévennes s'élève à 18 133 €.

# Croix d'argent

**Estanove - Pas du Loup - Tastavin - Mas Drevon - Lepic - Croix d'argent - Ovalie Bagatelle - Puech d'argent**



Les assistantes maternelles du Relais Croix d'Argent ont présenté le livre de recettes, qu'elles ont élaboré cette année. 200 exemplaires ont été tirés et vendus aux parents.



**le billet de votre élue**  
« À présent, Ovalie dispose d'un groupe scolaire »

**Marlène Castre,** adjointe déléguée au quartier

Quoi de plus gratifiant que de créer des écoles! Celle qui ouvre, à Ovalie est destinée à accueillir 7 classes. Désormais, le quartier dispose d'un groupe scolaire complet. La maternelle Olympe-de-Gouge est ouverte depuis 2009. A présent, au tour de l'élémentaire Ésope. L'autre nouveau quartier, Les Grisettes, va lui aussi, bientôt disposer d'équipements scolaires. À l'angle du chemin de Poutingon et de la rue du Mas-Nouguier, le groupe scolaire Beethoven ouvrira en février 2013. A cette date, cinq classes maternelles seront livrées ainsi que le restaurant scolaire. En septembre 2013, ce sera au tour de l'école élémentaire Louise-Labé d'ouvrir ses portes. Ce groupe scolaire sera bâti selon le label Énergie positive. Le bâtiment, à très haute performance énergétique, fonctionnera avec des énergies renouvelables et sera en capacité d'assurer ses propres besoins énergétiques.

**CONTACT**  
■ **Marlène Castre. Maison pour tous Albert-Camus. 118, allée Maurice-Bonafos**  
Tél. : 04 67 69 93 47  
■ **Chargée de mission :**  
**Séverine Itier/04 67 34 87 31**  
severine.itier@ville-montpellier.fr

Un blog dédié à la ZAC des Grisettes suscite l'intérêt des internautes, futurs habitants du quartier. Son auteur est une jeune femme qui vient d'y emménager.

# L'avenir aux Grisettes

« **A** nous venions d'acheter sur plan notre appartement, aux Grisettes. J'ai créé ce blog pour faire partager l'avancée des travaux de la résidence à nos familles, qui sont loin ». Sabrina Martel est encore surprise de l'ampleur qu'a pris cette idée. Deux ans après sa création, le blog enregistre une moyenne de 100 visites par jour. Sur certains moteurs de recherche, son adresse figure parmi les toutes premières références. « Un jour, un commentaire a été posté par un futur propriétaire, d'une résidence voisine. Pour qu'il puisse suivre, lui aussi, l'avancée des travaux, j'ai élargi le blog aux photos de toutes les résidences ». De fil en aiguille, la jeune femme réunit peu à peu toutes les infos qu'elle glane sur la ZAC des Grisettes. Et offre sur la toile, un panorama complet de ce quartier en devenir. « Les gens qui, comme nous, avaient acheté et attendaient la fin des travaux pour s'installer, se posaient des questions. Y avait-il une école de prévue? Les commerces sont ils proches? Donc, pour répondre, je me suis intéressée à ce futur quartier qui est désormais le mien. À 28 ans, cette heureuse nouvelle maman d'Arsène, est pleine d'énergie. »

### Un éco-quartier

La jeune femme ne s'en cache pas. Elle a eu un coup de cœur pour ce projet immobilier. Sa résidence, le Ginkgo comporte 36 appartements. Le sien est au premier étage et donne sur la future Rambla. De sa terrasse, on voit les vignes du Mas Nouguier. « La notion d'éco-quartier est très importante pour mon compagnon et moi. Notre appartement prend en comp-



Sabrina a emménagé en juillet, quelques jours avant la naissance d'Arsène.

te la notion de développement durable. Les productions de chauffage et d'eau chaude sont assurées à partir d'énergies renouvelables. ». Le blog a été l'occasion de créer une sorte de vie de quartier virtuelle. Sabrina sympathisait avec ses voisins, par écrit, avant même de les voir. La livraison des résidences Lavandières, par exemple a permis de mettre un visage sur un pseudo. Les premiers " vrais " contacts ont été bons. Et Sabrina pense déjà à tout ce qui arrivera demain: « Il y a une belle vie collective à mettre en place! Avec des vides greniers de quartier dans quelques temps, la fête des voisins, avec plein de tables sur la Rambla ou de nombreuses nappes dans le parc. L'école ouvrira en 2013. Il pourrait y avoir des kermesses ». ■

**Infos :** <http://lesgrisettesmontpellier.wordpress.com/>

**Ovalie.** L'école élémentaire Ésope a ouvert à la rentrée. Elle peut ainsi héberger les maternelles de l'école Beethoven.

# Première rentrée



Les maternelles rentrent le 5 septembre.

Ça y est! Le groupe scolaire Ovalie est terminé. Deux ans après l'ouverture de l'école maternelle Olympe-de-Gouge, l'élémentaire Ésope est opérationnelle. Le bâtiment, d'une superficie de 3740 m<sup>2</sup>, dont 1900 m<sup>2</sup> de cour de récréation et d'espaces

verts, disposera à terme de sept classes. Il comportera une salle de restauration, une salle polyvalente et informatique. Cette rentrée 2011 est un peu particulière pour le groupe scolaire. En effet, peu de temps après son ouverture en septembre 2009, Olympe-de-Gouge a dû héberger, dans l'urgence, les trois classes de l'école Beethoven, qui venait de brûler. Depuis, les deux maternelles cohabitaient. Elles se partageaient les locaux et les constructions modulaires, installées pour pallier le manque de places. L'ouverture d'Ésope permettra d'améliorer les choses. Le 5 septembre, les petits de Beethoven investiront le nouveau bâtiment d'Ésope. Ils seront les seuls, car cette année, seule une classe de CP est ouverte à Ovalie. Pour des raisons pratiques, elle est provisoirement abritée à la maternelle Olympe-de-Gouge. La nouvelle école Beethoven est en cours de construction. Elle ouvrira ses premières classes en février 2013. ■

# Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

**Maison pour tous Albert-Camus**  
04 67 27 33 41

**Fête de rentrée** le 23 septembre, de 18h30 à 21h. Au programme: animation musicale autour du verre de l'amitié avec le groupe Pentatoniq, trio de chansons pop-jazz et exposition de peinture de Taos Talata, artiste montpelliéraine. ♦

**Maison pour tous Michel-Colucci**  
04 67 42 52 85

**Exposition** des peintures de Marie-Hélène



Roger du 12 au 30 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Vernissage le 16 septembre à 19h. ♦

**Fête de rentrée** le 16 septembre de 18h à 21h. Au programme: rencontres avec les animateurs des ateliers et les associations de la maison pour tous. Animation musicale avec le groupe Mama soul band. ♦

**Rendez-vous des jardiniers** le 20 septembre à 18h et le 24 septembre de 10h à 12h. En partenariat avec l'association Etat des lieux. ♦

### À vos tablettes



**Infos :** Club de loisirs Lemasson. 8 rue de Ripoll. 04 67 42 80 81.

### Argent et bronze



les podiums à travers le monde. En juillet, les poulains de Karim Bellahcene se sont lancés à l'assaut des championnats d'Europe cadet. Pour

cela, ils sont allés jusqu'en Géorgie. Et en sont revenus avec un beau palmarès: Quentin Heuze (- 49 kg) décroche la médaille d'argent et Melinda Benhlma (+ 65 kg) s'installe sur la troisième marche du podium.  
**Infos :** 06 68 01 34 34

### Deux nouvelles résidences



À Ovalie, deux nouvelles résidences ont été livrées: le Provençale et le Royal-Montcalm. Conçues par les architectes Barneoud-Pédoussaud et Nicolas Lebunetel, elles disposent respectivement de 76 et 90 appartements. Sur les 2 500 logements prévus à terme dans ce nouveau quartier, 740 ont déjà été livrés, dont 208 logements sociaux. La troisième tranche de travaux va débuter dans quelques mois et concerne 569 appartements supplémentaires.

### Self contrôle

Plusieurs nouvelles disciplines sont enseignées cette rentrée au Centre des arts martiaux. Situé à 300 m du Grand M, il propose depuis plus de 10 ans, la pratique de onze arts martiaux, aussi divers que le kung fu, le tai ji quan ou la boxe chinoise et le sanda. À présent, on y pratique aussi le judo et le self-défense. Les inscriptions débutent le 12 septembre. **Infos :** Centre des arts martiaux, 2049 avenue de Toulouse. 04 67 07 57 97 / 06 14 36 27 22. Tramway 2 (Sabines).

### Allez Fignon!

À l'occasion du passage du Tour de France, le 17 juillet, le maire a baptisé l'allée Laurent-Fignon, située devant le stade Yves-du-Mannoir. Pour rendre hommage à ce grand sportif, double vainqueur du Tour de France, décédé en 2010, Hélène Mandroux était entourée de Christian Prudhomme, directeur général du Tour et des champions cyclistes Bernard Thévenet et Bernard Hinault.



# Hôpitaux facultés

**Aiguelongue - IUT - Malbosc - Hauts-de-Saint-Priest - Plan des Quatre-Seigneurs - Vert-Bois - Euromédecine**



A l'élémentaire François-Rabelais, trois salles de classe ont été implantées provisoirement dans le parc jouxtant l'école. En attendant l'ouverture du 3<sup>e</sup> groupe scolaire François-Mitterrand à la rentrée 2012.



**le billet de votre élue**  
« Femme de terrain, je connais bien ce quartier »

**Hélène Qvistgaard,**  
adjointe déléguée au quartier

Depuis quelques jours, madame le maire m'a confiée la délégation du quartier Hôpitaux Facultés. S'il est un quartier riche de sa diversité urbanistique et paysagère d'Aiguelongue, du Plan des Quatre Seigneurs à Malbosc, riche de ses activités socio-économiques avec Euromédecine et ses entreprises innovantes, ce quartier nord est aussi emblématique de l'identité montpelliéraine avec ses centres de recherche et ses universités.

Par son action, Philippe Thinès a travaillé au dialogue entre les citoyens et la Ville et a œuvré à la prise en compte des attentes des uns et des autres, toujours dans un souci d'intérêt général. C'est aussi comme cela que j'attends travailler avec vous tous.

Femme de terrain, je connais bien ce quartier qui est cher à mon cœur. A votre écoute, je le serai assurément et je serai résolument engagée à faire avancer les choses.

**CONTACT**

■ **Hélène Qvistgaard,**  
**Maison pour tous Albert-Dubout**  
**1071 avenue de la Justice-de-Castelnau**  
**Tél. : 04 67 52 28 95**  
■ **Chargé de mission :**  
**Christophe Boutet/04 67 34 87 60**  
**christophe.boutet@ville-montpellier.fr**

**Samia Chouit** est la nouvelle présidente du Conseil consultatif du quartier. Ingénieur d'études dans une société informatique, elle est impliquée depuis quelques années dans son quartier. Rencontre.

## Mener des projets en commun

**Expliquez-nous votre parcours ?**

**Samia Chouit :** Je suis depuis quelques années investie dans différentes instances associatives et politiques. Je crois que j'ai toujours été dans une dynamique d'engagement. Quand j'étais étudiante, j'étais trésorière d'une junior-entreprise à l'école d'ingénieur Polytech Montpellier. En 2009, j'ai rejoint le comité de quartier Nord-Plan des Quatre Seigneurs. Aux côtés du président, Christian Gauffier, j'ai découvert le rôle de la démocratie de quartier. J'ai commencé à participer aux réunions et animations. Puis j'ai rejoint le conseil consultatif et je me suis impliquée dans les réunions de concertation. L'an passé, j'ai également fait partie du premier conseil municipal des jeunes.

**Connaissez-vous bien le quartier ?**

Originaire de Béziers, je suis arrivée à Montpellier, il y a onze ans pour faire mes études, d'abord à l'IUT section informatique et gestion, puis à l'école d'ingénieur Polytech. J'ai toujours habité le quartier : à la cité universitaire de la Colombière puis du Triplet, sur l'avenue de la Justice-de-Castelnau et actuellement, rue de l'Aiguelongue. J'aime ce quartier pour sa qualité de vie. Il compte une multitude de parcs et d'espaces verts et jouit d'une proximité avec le centre.

**Pourquoi la démocratie de proximité vous intéresse ?**

Depuis que je suis associée au Conseil consultatif, j'ai appris à le connaître et j'ai mesuré son rôle. Il peut être un intermédiaire entre les élus et les



La plus jeune et la seule femme parmi les présidents des 7 quartiers.

habitants pour l'aménagement du territoire et une force de propositions indéniable. Y participer, c'est une manière pour moi d'agir concrètement pour les habitants. Par exemple, intervenir pour que la Ville crée un trottoir dans une rue qui en est dépourvue, c'est important pour les riverains concernés, qui peinent à se déplacer. De la même façon, toutes les réunions de concertation pour l'aménagement du parc Malbosc ont été instructives. Partir d'une feuille blanche et proposer des équipements qui répondent aux besoins des habitants, c'était une expérience intéressante.

**Quels sont vos objectifs pour ce Conseil consultatif ?**

En septembre, nous allons constituer le bureau. Il intégrera désormais des associa-

tions et des citoyens. Ce conseil doit être un lieu d'échanges et de synergie pour faire en sorte que le maximum d'habitants puisse mener des projets communs à l'échelle du quartier. Il doit être le plus représentatif possible. Je vais m'attacher à faire connaître cette instance consultative pour que chacun puisse en saisir l'opportunité et ait envie d'y participer. Des thématiques communes doivent être recherchées, autour du sport par exemple. S'agir de l'aménagement du territoire, je vais bien évidemment poursuivre l'action de mon prédécesseur, Vincent Thuin. Le Conseil consultatif sera un des relais de la Ville pour informer et consulter les habitants et une force de proposition en lien notamment avec les associations et comités. ■

Infos : ccqhoptauxfac@gmail.com

**Éclaireurs de France.** Un des trois groupes est installé depuis 1988 dans la maison forestière du bois de Montmaur, qui appartient à la Ville.

## Les Éclés sortent du bois

À cœur du bois de Montmaur, la maison forestière est à peine remarquée des joggeurs et promeneurs. Ancienne propriété de l'Office national des forêts, la Ville l'a récupéré puis en a confié les clefs en 1988 à l'association laïque de scoutisme français. Les Éclaireurs y organisent leurs réunions et en ont fait leur base pour l'un des trois groupes de Montpellier, dénommé Pourquoi-Pas. « Il a été créé à Montpellier en 1914 et porte le nom de l'ancien bateau de Jean-Baptiste Charcot, précise la présidente, Geneviève Lucas. Les 2 autres groupes étant Beluga pour le secteur de Montpellier 2 et Pic Saint-loup pour Montpellier 3 ». À la maison forestière, les enfants sont accueillis dès l'âge de 6 ans pour des activités de plein air et des sorties tout au long de l'année, en général, un week-end par mois. Pendant les vacances scolaires, excepté en février, des camps nature sont proposés.

**Une école de vie**

Mais les Éclaireurs, c'est avant tout un état d'esprit et le respect de cinq valeurs fondamentales : la laïcité, la démocratie, la coéducation, l'ouverture et la solidarité et l'éco-citoyenneté. Geneviève Lucas



Retrouvez les Éclaireurs à l'Antigone des associations, stand 664.

en témoigne. « On peut être Éclaireurs toute sa vie. Enfant, on participe à des sorties, puis adolescent on encadre les séjours des plus petits. Enfin devenu adulte, on continue à assurer des fonctions d'organisation et d'administration. C'est une école de vie qui prône l'ouverture aux autres et l'autonomie. Ici, la mixité sociale est importante. Les séjours sont moins onéreux qu'ailleurs, car l'en-

cadrement est assuré par des bénévoles, formés par l'association. Tout au long de l'année, on organise des opérations comme la vente de calendriers ou l'emballage des cadeaux à Noël pour collecter de l'argent ».

Si vous passez donc par le bois de Montmaur, n'hésitez pas à venir les rencontrer le week-end. ■

Infos : Groupe Pourquoi-Pas - 04 67 79 23 67

**On concerta pour la ZAC du Coteau**

Jusqu'au 16 septembre inclus a lieu la concertation préalable à la création de la ZAC du Coteau, située au sud du quartier Malbosc, entre le parc, l'avenue des Moulins et le rond-point d'Alco. L'objectif est de réaliser un quartier avec de l'habitat collectif, des commerces et des services qui s'intègre aux quartiers voisins. Les continuités piétonnes et cyclistes seront privilégiées et de nouveaux accès créés.

Le projet de dossier de création ainsi qu'un cahier sur lequel chacun peut formuler son avis et ses observations, sont mis à la disposition du public, du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h), à la mairie - Direction Aménagement et Programmation (47 allée Henri-II-de-Montmorency - 3<sup>e</sup> étage - tramway T1 : Léon-Blum). Une réunion publique de concertation se tient le mardi 6 septembre à 18h30 à la maison pour tous Rosa-Lee-Parks (tramway L1 arrêt Malbosc).

## Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

**Maison pour tous Albert-Dubout**  
**04 67 02 68 58**

**Fête de rentrée,** vernissage de l'exposition de peinture de l'artiste Belin et animation musicale avec le groupe Pigments, le 14 octobre à 18h30. ♦

**Maison pour tous Rosa-Lee-Parks**  
**04 67 66 34 99**

**Fête de rentrée,** samedi 1<sup>er</sup> octobre de 15h à 22h au parc Saint-Fiacre : animations pour enfants, repas partagé et concert. En partenariat avec le comité de quartier et les associations. ♦

**Visites guidées**

La visite guidée et gratuite du parc zoologique aura lieu le 14 septembre à 14h. Celle de la serre amazonienne est prévue le 21 septembre à 18h30. Tarif : 10 €.

Inscription obligatoire pour les 2 visites au 04 99 61 45 43

**Montpellier au quotidien**



La Ville a mis à la disposition des Montpelliérains, un numéro vert 0 800 340 707, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, pour des interventions rapides sur des problèmes de la vie quotidienne : tags, lampadaire grillé, trottoir endommagé... Pour le quartier, 183 appels ont été enregistrés de septembre 2010 à avril 2011. Ils concernent principalement des signalements de tags. Outre ce n° vert, la commission Montpellier au Quotidien permet avec la participation des associations et des comités de quartier de faire aboutir de nombreux aménagements. C'est dans ce cadre qu'ont été réalisés deux plateaux piétonniers, rue de Chêne et avenue Jeanbrau.

**Des travaux dans les crèches**

Dans le quartier, les établissements d'accueil petite enfance, Agropolis et Pitchot Nanet ont bénéficié de quelques travaux pendant la période estivale. De mi-juillet à mi-août, la cour de la section des bébés de la crèche Agropolis a été rénovée. Coût : 40 000 €. Le multi-accueil Pitchot Nanet, a été réaménagé, afin de créer cinq places supplémentaires. Coût : 60 000 €

**Bibliothèque Langevin**

Elle est ouverte le mardi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30. 1071 avenue de la Justice-de-Castelnau. 04 67 72 58 76

# Mosson

Les Hauts de Massane - La Paillade - Celleneuve



Des élèves de CE1 de l'école Heidelberg ont participé à des ateliers scientifiques sur la biodiversité marine sur le campus universitaire du Triolet, dans le cadre du projet univertlaCité.



**le billet de votre élue**  
« Bonne rentrée à vous tous ! »

Eva Beccaria Sobkova  
adjointe déléguée au quartier

Le projet UnivertlaCité a conclu de façon admirable l'année scolaire en invitant les enfants des écoles Boulloche et Heidelberg à l'université Montpellier 2. Il ne s'agissait pas d'une simple visite, mais d'un véritable accueil, aboutissement d'une année de coopération scientifique et pédagogique. Grâce à l'engagement des étudiants et des équipes éducatives, ce projet a permis de faire vivre l'université dans le cœur de la cité. Des ateliers scientifiques ont été proposés aux scolaires dans l'ultime volet pédagogique des actions développées tout au long de l'année.

De la même façon, l'échange avec les riverains a été très positif lors de la présentation des aménagements de l'espace public sur le site des Tritons. Un nouveau quartier se dessine et la Ville s'est engagée à accompagner ces mutations, en privilégiant les déplacements doux et des circulations apaisées entre les résidences et le groupe scolaire.

Bonne rentrée à vous tous !

## CONTACT

■ Eva Beccaria Sobkova,  
Mairie annexe de la Mosson  
Tél. : 04 67 40 55 01  
■ Chargé de mission :  
Julien Bonhomme/04 67 34 71 76  
julien.bonhomme@ville-montpellier.fr

**Les Tritons.** Un programme d'aménagement de l'espace public a été retenu à la suite de la réunion de concertation menée avec les habitants en juin dernier. Les travaux débiteront à l'été 2012.

# Une place publique devant l'école

Petit à petit, un nouveau quartier se dessine sur le site des Tritons, dans le cadre du projet de rénovation urbaine. En lieu et place de la tour Monge, la résidence Le Comté de Nice comprenant 54 logements dont 9 maisons individuelles, a été construite en 2008 par ACM. Puis sur le site de l'ancienne tour Cambacérés, la résidence des Arbousiers (12 logements collectifs) s'est achevée en décembre 2010, suivie des Romarins (13 maisons individuelles) au printemps 2011 et des Chênes verts (33 logements collectifs) à la mi-juillet. La tour Condorcet en cours de démolition, laissera place, elle aussi, à 53 logements collectifs. Le programme mené par ACM s'achèvera avec la destruction de la tour Cambon.

## Assurer une continuité piétonne

Afin d'accompagner la mutation du quartier, la Ville se charge de l'aménagement de l'espace public et notamment du secteur compris entre ces nouvelles constructions et le groupe scolaire des Tours. Le projet a été présenté à Michel Rouvière, président du Conseil consultatif du quartier, puis soumis à la concertation lors d'une réunion qui s'est tenue le 22 juin à la maison pour tous Georges-Brassens, en présence



112 logements ont déjà été construits en remplacement des tours Monge et Cambacérés.

des élus, Serge Fleurence et Eva Beccaria. « Une véritable place publique sera créée devant l'école, favorisant les circulations

des piétons et des cyclistes. Le but étant de favoriser et de sécuriser les accès à l'école, aux commerces et aux résidences », ont

précisé les deux adjoints au maire. Trente places de stationnement sont prévues et des parkings en sous-sol ont été aménagés pour les résidents. Les aménagements réalisés permettront de limiter la vitesse devant le groupe scolaire. De larges trottoirs agrémentés de plantations sont prévus devant les écoles Nicolas-Copernic et Marc-Bloch. Un éclairage sera posé sur le cheminement piéton menant à l'entrée de la maternelle et sur la place, ainsi que des bancs et des arceaux pour les vélos. « Ce programme d'aménagement concilie bien les différentes contraintes qui s'im-

## Un chemin piéton mène à l'entrée de l'école

posaient : réduire la vitesse des automobilistes, créer un accès privilégié au groupe scolaire et dégager un espace devant les commerces. Dans une prochaine tranche, nous amènerons de la même façon l'espace public aux abords des Arbousiers » a précisé le premier adjoint. Suite à l'approbation du projet par les riverains, celui-ci sera chiffré par les services de la Ville. Un appel d'offres sera lancé pour désigner les entreprises. Le chantier est programmé pour l'été 2012. ■

L'association sportive de Celleneuve a pris possession officiellement le 30 juin de son clubhouse. Celui-ci vient d'être construit par la Ville sur le terrain de foot Louis-Combettes.

# Un nouveau clubhouse



Le coupure du ruban avant la remise des clés.

Cédric Milhano, le président de l'association sportive de Celleneuve, a reçu le 30 juin, les clés du club-house, remises par les élus de la Ville, Sophie Boniface-Pascal, Eva Beccaria et Hervé Martin. Cette association celleneuvoise gère ce nouvel équipement construit sur le terrain de foot Louis-Combettes, situé rue du Pilory. « C'est une reconnaissance pour notre petit club, s'est réjoui Cédric Milhano.

Nous allons pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les parents des joueurs et le public. Notre association offre à une centaine de licenciés (des débutants aux vétérans) la possibilité de pratiquer le ballon rond dans le quartier. Nous espérons doubler les effectifs dès la saison prochaine. Les entraînements reprennent à partir du mercredi 7 septembre. Les seniors, quant à eux, ont repris le chemin du stade depuis le 16 août, car ils évoluent cette saison en promotion 1<sup>re</sup> division. D'une surface de 44 m<sup>2</sup>, le clubhouse jouxte les vestiaires et comprend une salle

polyvalente, un local pour le rangement et des sanitaires extérieurs accessibles aux personnes à mobilité réduite. Sa réalisation a coûté 120 000 €. Le président a profité de l'inauguration officielle pour demander à la Ville, la pose d'une pelouse synthétique. « Ce stade en terre battue est d'ailleurs surnommé "l'arrache-genoux" », ironise Cédric Milhano, en charge du club depuis 2008. Le message a été entendu par les élus mais le club devra encore patienter car l'investissement est important. ■  
Infos : association sportive de Celleneuve - 06 28 53 42 46

## Le point sur le marché de la Paillade



Le marché de plein air de la Paillade est désormais fermé le mercredi et le jeudi. Cette décision est le résultat d'une réflexion menée entre la Ville et les commerçants non sédentaires pour repositionner le marché sur les jours de grosse influence. En effet, ces deux journées comptabilisaient peu d'abonnés, soit une trentaine contre plus de 220 les autres jours. La commission des halles et marchés, composée d'élus, et de représentants des commerçants des halles et des marchés et de la Chambre de commerce et d'industrie a statué à l'unanimité pour cette fermeture, les 20 septembre et 13 décembre 2010. Les commerçants ont bien sûr été informés et plusieurs échanges ont eu lieu avant la mise en œuvre de la décision. Celle-ci s'est ensuite traduite par un arrêté municipal du 8 juillet 2011 applicable à partir du 1<sup>er</sup> août 2011, affiché sur place et distribué aux abonnés intéressés. En concertation avec les représentants des Halles et Marchés, des propositions d'emplacement sur d'autres marchés ont été faites. Une délégation de commerçants a été reçue le 16 août par les services de la Ville, afin d'étudier des solutions alternatives.

## Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

**Maison pour tous Georges-Brassens**  
04 67 40 40 11

**Fête de rentrée**, le 17 septembre à partir de 16h : présentation des ateliers, repas partagé et concert. ♦

**Stage de danse**, le 24 septembre de 14h à 18h, avec Danse avec les Roues, mêlant valides et invalides.

**Maison pour tous Léo-Lagrange**  
04 67 40 33 57

**Inscription aux activités musique**, le 10 septembre, de 9h à 13h, avec animation musicale par l'association Zadigozinc et l'Ensemble Jazz. ♦

**Présentation de la saison**, en partenariat avec les Journées du Patrimoine, le 16 septembre à 17h30.

• 17h30 : visite guidée du Mas de la Paillade.

• 18h30 : spectacle théâtral sur le thème de la valise par la Cie Cacahuète.

• 19h30 : apéritif, puis présentation de la saison et démonstrations des associations partenaires. ♦

**Thé dansant**, le 9 octobre à 15h.

Chacun amène boissons et gâteaux, thé et café offerts !

**Maison pour tous Marie-Curie**  
04 67 75 10 34

## Caméras de vidéosurveillance

Dix nouvelles caméras seront implantées jusqu'à fin 2011 dans le cadre du programme de vidéoprotection, portant à 126, leur nombre sur la ville. Ces nouvelles installations ont fait l'objet d'une concertation entre les services concernés et d'un diagnostic partagé. Pour le quartier, une implantation a été retenue au carrefour des avenues de Gimel et de l'Europe, ainsi qu'au rond-point René-Char, à l'intersection de l'avenue Neruda et de la rue du Professeur-Blayac. Par ailleurs, deux caméras déjà en place dans le quartier seront déplacées, l'une sur la place Fournier, devant les commerces et la seconde sur la rue d'Oxford, afin d'optimiser leur efficacité. Une présentation de ce programme a été faite au Comité d'éthique.

## Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau

Ouverte le mardi de 12h30 à 18h, le jeudi de 15h à 19h, le vendredi de 15h à 18h ainsi que le mercredi et le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.  
230 avenue du Biterrois. 04 67 10 70 20

# Port marianne

La Pompignane - Richter - Millénaire - Grammont - Jacques-Cœur - Odysseum



Inauguration de la résidence Côté Lez qui comporte 38 logements collectifs, situés avenue de la Pompignane.



**le billet de votre élu**  
« Je serai un adjoint à votre écoute »

Frédéric Tsitsonis  
adjoint délégué au quartier

En me confiant cette nouvelle mission auprès de vous, madame le maire, que je remercie pour la confiance qu'elle m'accorde, me donne aussi une forte responsabilité: répondre du mieux possible à vos attentes et aux besoins d'un quartier vaste et diversifié, comme l'est Port-Marianne. Je serai un adjoint à votre écoute, avec pour ambition d'améliorer la qualité de votre cadre de vie, d'œuvrer pour le mieux vivre ensemble. J'ai la volonté de poursuivre le travail engagé par Perla Danan sur les grands dossiers et travaillerai de concert avec l'ensemble des adjoints municipaux, pour favoriser le développement harmonieux de notre quartier. J'en profite également pour féliciter André Jonot pour sa récente nomination à la présidence du Conseil consultatif de quartier. Conseil au sein duquel j'invite le plus grand nombre à s'investir pour représenter les habitants du quartier. À mes yeux, l'action publique ne peut s'épanouir sans votre participation!

## CONTACT

■ Frédéric Tsitsonis,  
Maison pour tous Méli-na-Mercouri  
842 rue de la Vieille-Poste  
Tél.: 04 99 92 21 68  
■ Chargé de mission:  
Arsène Bouakira/04 67 34 87 60  
arsene.bouakira@ville-montpellier.fr

André Jonot, le nouveau président du conseil consultatif de quartier a déjà mis à plat les atouts et les points faibles de Port Marianne. Pour mieux cibler, dès la rentrée, les actions à mener.

# Dans les starting-blocks

Il annonce tout de suite la couleur « Ce qui me motive, ce sont les gens. A mon âge, je ne cherche pas un bâton de maréchal. Mais si je peux contribuer à améliorer ce qui ne va pas, cela me satisfera ». André Jonot, jusqu'alors président du comité de quartier Port Marianne sud, vient de prendre les rênes du Conseil consultatif de quartier. C'est pour lui une logique nouvelle de pouvoir s'occuper de l'ensemble de Port Marianne: « J'ai passé beaucoup de temps dans le comité, parce qu'on voulait l'enraciner, il faut maintenant que je passe le témoin. Le cumul n'est de toute façon pas envisageable et puis ma nouvelle tâche va me demander beaucoup de boulot. Un nouveau président du comité sera donc élu fin septembre ». Il a déjà fait le tour du quartier, d'Odysseum au Millénaire, en passant par les Jardins de la Lironde,

Parc Marianne, Richter et La Pompignane. Et puis, à la suite de la réunion, organisée le 23 juin à l'école Jean-Zay, sur le thème de la réhabilitation de la Pompignane, il a rencontré les habitants du quartier, de manière informelle, dans la rue, en compagnie de Vincent Ucheda et Alain Perrin du comité de quartier Les Aubes-La Pompignane. Il a ainsi pu prendre la mesure du dossier dont il prend la suite. « Je n'étais encore jamais allé plus loin que le supermarché Aldi. On voit à quel point ce quartier a dû être attirant il y a 30 ans. J'ai pu constater deux choses: que le quartier était encore propre après l'opération blanche menée dernièrement et que les espaces verts, les jardins partagés sont bien entretenus. Ça, c'est vraiment positif. En revanche, j'ai trouvé étrange que les bâtiments des résidences soient désignés par des numéros. Je

pense que c'est symptomatique de quelque chose ». André Jonot sait de quoi il parle, il a été pendant 15 ans, directeur d'agence HLM de cités, dites sensibles, notamment à

Argenteuil et à Stains. « Le problème de la Pompignane, c'est ni plus ni moins l'histoire de toutes les cités. La population y était bien mêlée au départ, il y avait du tra-



André Jonot, devant le centre commercial de la Pompignane.

vail pour tout le monde. Ce n'est plus le cas maintenant. Et si c'est vieilli, sale ou cassé, c'est presque une évolution normale ». La Pompignane est évidemment son dossier prioritaire. « Il y a beaucoup d'espérance par rapport au renouveau annoncé, mais beaucoup de réserves aussi. C'est pour cette raison que je me sens dans l'obligation d'être un relais, pour faire en sorte que les gens puissent être entendus. Je pense aussi qu'il y a nécessité à réunir rapidement tous les habitants ». Il a également recensé l'ensemble des forces vives du quartier: « Il y a des associations de base qui fonctionnent bien et on va pouvoir s'appuyer sur ce tissu. Je vais les rencontrer une par une pour faire un état des lieux avec eux. Cela permettra d'établir un plan d'intervention, avec des étapes et surtout de cerner les urgences ». Concernant le Conseil

consultatif, il aimerait pouvoir restreindre la composition du bureau, tout en élargissant le conseil d'administration à toutes les personnes de bonne volonté. Auparavant, les réunions avaient lieu à la maison pour tous Méli-na-Mercouri, sans calendrier défini. Il faudrait qu'elles puissent avoir lieu 1 à 2 fois par mois pour le bureau et 1 à 2 fois par trimestre pour le CA, avec des thèmes bien définis pour chacune d'elles. « Ce sont mes premiers éléments de réflexion, tout cela sera discuté à la rentrée, avec les membres du Conseil ». Bien sûr, il n'oublie pas de rendre hommage à l'ex-président, du conseil Consultatif qui a souhaité passer la main: « C'est une personnalité qui a marqué le quartier de son empreinte. On succède à François Ricci, tient-il à préciser, on ne le remplace pas! ». ■

Trois agents de proximité sillonnent dorénavant le quartier pour apporter des solutions rapides aux dysfonctionnements du quotidien.

# Sur le terrain, tous les jours

Il est 9h, Soria, agent de proximité, entame sa tournée quotidienne sur le terrain, après avoir débuté sa journée en mairie, par des tâches administratives de coordination. Ce matin, avec elle, Jean-Jacques, son chef de secteur. Il a tenu à être présent pour cette première journée inaugurale et le sera ponctuellement par la suite. Ils sillonnent le quartier Jacques-Cœur de part en part. Il s'agit de tout passer au crible.

Le tour du bassin est fructueux: ici, une borne est descollée, là, une poubelle a été abîmée, il n'y a plus de sacs dans le distributeur Toutounet... Mais c'est loin d'être fini: plus loin, un grillage a été arraché, au coin d'une rue, un conteneur



Soria, l'un des agents de proximité et Jean-Jacques, le responsable du secteur, sont interpellés par un riverain.

de déchets ménagers n'a pas été rentré par le gardien d'immeuble. Soria note, prend des photos, transmet des mails avec son PDA, un transmetteur audio-vidéo, dont chaque agent

de proximité est équipé. Bien sûr, il y a de quoi faire, mais c'est bien ce qui justifie son intervention. Et puis le quartier est encore en travaux. Malgré tout, même si la tota-

lité du secteur n'a pas encore été rétrocédée à la Ville par la Serm, et n'est donc pas entrée dans le domaine public, il était important de prendre en main le confort des résidents. C'est ainsi que depuis juin, deux autres agents de proximité, Steven et Philippe, ont été affectés avec Soria, à cette mission de terrain sur le quartier Port Marianne. Leur tâche se situe à la frontière de la maintenance technique, du nettoyage et de la médiation sociale. Son intérêt: la résolution des dysfonctionnements en temps réel. Dans le cas de la borne descollée ou de la poubelle abîmée, les services municipaux de la Voirie et des Espaces verts ont été saisis d'une demande d'inter-

vention immédiate, grâce au PDA de Soria. Celle-ci a aussi établi parallèlement une fiche de suivi, qui va lui permettre dans quelques jours de vérifier si tout est rentré dans l'ordre ou en cours. Logiquement, ces demandes d'interventions et de travaux sont amenées à s'espacer avec le temps. Le circuit des agents de proximité consiste également au quotidien à vérifier si les collectes des poubelles grises et jaunes ont été correctement effectuées. A contrôler les "points noirs", là où se renouvellent, avec une extrême régularité des dépôts sauvages d'encombrants... Mais aussi à remédier aux impondérables qui causent des problèmes de

sécurité, comme une tache d'huile sur la chaussée après un accident de circulation. Dans ces cas extrêmes, ils font intervenir les services concernés (Ville, Agglo, Nicollin...). La réactivité doit être immédiate, c'est le "plus" de leur mission. Outre ces missions, ils sont là aussi pour le lien. Ils se sont présentés aux commerçants, aux syndicats du secteur et vont aller à la rencontre des résidents. Polo rose à la belle saison, blouson beige et noir en hiver, vous ne pouvez pas les manquer, les agents de proximité sont facilement identifiables et très présents. ■  
Infos: 06 12 30 72 69 et 06 21 40 22 46

## Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

**Maison pour tous Méli-na-Mercouri**  
04 99 92 23 80

**Ici l'an passé.** Exposition photographique des manifestations de la maison pour tous, du 12 au 16 septembre, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. ♦

**Fête de rentrée** le 24 septembre à 19h, avec animation musicale et verre de l'amitié. ♦



## Perla Danan

« Je suis appelée à prendre une nouvelle délégation »

C'est avec nostalgie que je m'adresse à vous, car je suis appelée à prendre une nouvelle délégation. Frédéric Tsitsonis apportera sa motivation et sa compétence

et générera sûrement de nouvelles approches. J'ai eu un immense plaisir à travailler avec vous et pour vous. Ce fut un privilège de susciter et d'accompagner la mutation du quartier. Avec l'arrivée des 3 agents de proximité et d'un coordinateur de territoire, les problèmes de travaux devraient se résoudre. L'animation s'intensifie autour du bassin Jacques-Cœur avec les événements culturels, tels que la ZAT en novembre. La Pompignane fait montre d'un bel exemple de solidarité: si les jeunes travaillent à un projet associatif, les mamans se fédèrent. Cet élan va être renforcé par la dynamique du Millénaire, car les entreprises ont accepté de s'impliquer dans l'organisation d'une journée d'information sur les emplois. Je vous souhaite de continuer sur cette dynamique, exigeante, mais gagnante.

## Lycée Georges-Frèche



Le lycée hôtelier en construction à Odysseum, vient d'être baptisé du nom de Georges-Frèche. À la rentrée scolaire de septembre 2012, il accueillera près de 1 000 élèves, en cycle professionnel et technologique d'hôtellerie. Son design futuriste est signé de l'architecte italo-lituanien Massimiliano Fuksas.

## La vie de château

Lors des Journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre, le château de Flaugergues (1744 avenue Albert-Einstein) est ouvert au public. Les visiteurs pourront déambuler dans les jardins de 10h à 19h. Des visites guidées payantes (10€ par adulte) de l'intérieur du château sont proposées à 11h, 15h, 16h30 et 18h. Réservation conseillée au 04 99 52 66 37.

# Prés d'arènes

Saint-Martin - Aiguerelles - Cité Mion - La Rauze - Tournezy



Un stage de Twirling bâton, proposé par la maison pour tous L'Escoutaire, cet été, a permis aux adolescents de découvrir cette discipline sportive qui combine gymnastique, danse et maniement du bâton.



**Le billet de votre élue**  
« Nous sommes au terme de la longue période de travaux du tramway »

Annie Bénézech, adjointe déléguée au quartier

C'est la rentrée, avec pour beaucoup d'entre-vous, des soucis budgétaires supplémentaires dus au coût de la rentrée scolaire. Il s'agit de la conséquence de la hausse sensible des fournitures. Le tout, dans un environnement économique et social dégradé.

La fin de l'été, c'est aussi le terme de la longue période de travaux du tramway; bientôt vous verrez les rames de la ligne 4 circuler afin d'effectuer des essais, avant la prochaine mise en service, qui doit avoir lieu en avril 2012.

Je salue la prise de fonction de Michel Fenoglio, le nouveau président du Conseil consultatif du quartier. Je suis sûre que son dynamisme et son écoute des autres seront des atouts pour notre quartier. Il succède à Philippe Sorez, qui a fait un travail formidable.

Je vous rappelle que vous pouvez me rencontrer lors de mes permanences en prenant rendez-vous au 04 67 65 59 99. Sachez que comme par le passé, je serai à votre écoute pour tous les problèmes qui concernent les Prés d'Arènes.

## CONTACT

■ Annie Bénézech  
Maison pour tous L'Escoutaire  
67 rue des Razeteurs  
Tél. : 04 67 65 59 99  
■ Chargé de mission  
Aminata Seck/04 67 34 71 76  
aminata.seck@ville-montpellier.fr

Michel Fenoglio est le nouveau président du Conseil consultatif du quartier. Pendant cinq ans, il sera le porte-parole des habitants. Il succède à Philippe Sorez.

# Porter la parole du quartier

Il se côtoient au sein du Conseil consultatif du quartier, depuis plusieurs années. Et s'apprécient. Et quand l'un, Michel Fenoglio, a été désigné, Philippe Sorez a été le premier à saluer son successeur. Il n'y a pas eu de "passation de pouvoir" à proprement dit entre eux. L'ancien président a remis au nouveau le PC portable mis à disposition par la Ville, lui permettant d'être en lien direct avec les services de la mairie. Une ligne téléphonique, spécifique au président est également disponible. « Michel connaît bien les dossiers. Il est très impliqué dans le Conseil. Et si la tête change, l'esprit reste le même », confie Philippe Sorez. Le nouveau président confirme. « Cela fait bientôt trente ans que j'habite le quartier. En 2007, j'ai rejoint le comité de quartier Les Aiguerelles-La Rauze. Quand la Ville m'a proposé de m'occuper du Conseil consultatif des Prés d'Arènes, j'ai surtout accepté à cause de Philippe. Nous sommes sur la même longueur d'onde ». Depuis leurs créations, en 2002, les Conseils consultatifs des sept

quartiers de la ville ont acquis une notoriété certaine. Aux Prés d'Arènes, cet organe citoyen, ouvert à tous les habitants, a germé en douceur. « Au début, se souvient Philippe Sorez, nous n'avions pas beaucoup d'échos. Puis ensuite, les réunions se sont étoffées, mais les gens ne venaient que pour s'occuper, uniquement de leur rue. Ils ont acquis, peu à peu, le sens de l'intérêt général. Je pense que le Conseil est devenu crédible auprès des habitants ».

## La ZAC de la Restanque

Comme son prédécesseur, Michel Fenoglio va s'appuyer, pour une durée de cinq ans sur un bureau et une assemblée qui réunit l'ensemble des membres du conseil de quartier. Tous ceux qui vivent dans le quartier en sont virtuellement membres. « Ce n'est pas seulement ouvert aux associations. Les habitants ont vocation à en être membre. Ceux qui travaillent dans le quartier aussi. Bref, tout ceux qui concourent à la vie du quartier », précise-t-il. La



Une partie du bureau du CCQ. Michel Fenoglio, (1<sup>er</sup> rang, 3<sup>e</sup> en partant de la gauche), est aux côtés des anciens présidents, Suzanne Audibert et Philippe Sorez.

Ville met en place pour le Conseil consultatif, une salle de réunion et détache spécialement un secrétariat commun aux 7 quartiers. Il est chargé de rédiger le compte-rendu des assemblées générales, de transmettre les convocations, et les ordres du jour. Le Conseil consultatif du quartier dispose également d'un budget spécifique. Il sert à financer les actions menées, à son initiative. En 2010, 1,4 million d'euros a été ventilé dans les différents quartiers. Aux Prés

d'Arènes, ils ont financé la 2<sup>e</sup> partie des travaux de réhabilitation d'un corridor piétons, avenue Maréchal-Leclerc (montant 20 500 €). La nouvelle équipe autour du président entend bien suivre de près plusieurs dossiers. Notamment celui des aménagements des avenue Docteur-Fourcade et de Palavas. « Il y a également le plan de déplacement urbain qui est un sujet dont le Conseil consultatif est compétent. Nous créons une commission consacrée à cet important enjeu,

indique Michel Fenoglio. Le contournement de l'A9 est aussi un sujet qui nous intéresse. Mais surtout, il y a un grand défi: celui de l'intégration de la ZAC de la Restanque. Les logements commencent à sortir de terre. La proximité de la ligne 4 du tramway va bouleverser ce secteur. Et même si ce projet de nouveau quartier mettra du temps à se réaliser, le Conseil consultatif doit accompagner sa mise en œuvre ». ■  
Infos: Conseil consultatif. 06 22 08 37 38

## CCQ qu'es aco?

Le conseil consultatif de quartier est une instance entre les habitants des quartiers et la municipalité et ses services. Il est régulièrement consulté par le Conseil municipal lors de l'élaboration des actions intéressant le quartier. Sa mission est de faire des propositions sur toute question concernant la ville. Le conseil consultatif de quartier formule des avis, soit à la demande des autorités municipales, soit de sa propre initiative. Il peut ainsi saisir le maire de Montpellier, de toute proposition concernant le quartier, notamment, en vue du débat d'orientation budgétaire.

**Ligne 4.** Les travaux du tramway touchent à leur fin. L'automne verra les premiers essais des rames, signées Christian Lacroix. La mise en circulation aura lieu en avril prochain.

# En attendant le tram

Tous les rails sont installés. Désormais, le quartier est relié au reste de la ville par le réseau de la ligne 4, opérationnelle en avril 2012. Au printemps prochain, de Saint-Martin à La Rauze, il faudra s'habituer à voir passer " du Christian Lacroix". L'artiste arlésien a habillé les rames de tramway, d'une robe " solaire", de couleur or, aux motifs représentant notamment des feuilles d'acanthé ou des monuments montpelliérains. Depuis plusieurs mois déjà, le pont des Payroliers est terminé. Les voiries supportées par le pont, qui relie les avenues de Maurin et Prés d'Arènes, restent à réaliser. Cela devrait être terminé fin novembre.

## La Circulade

Le plus gros du chantier est fait et les six mois qui nous séparent de l'inauguration de la ligne,



Essais des premières rames en octobre.

seront mis à profit pour réaliser les dernières finitions. Les chaussées et les trottoirs, par exemple, ou encore les liaisons avec les voies environnantes. Enfin, les essais du tramway devraient pouvoir se développer à partir du mois d'octobre.

La ligne 4, dénommée La circulade, suit un tracé de 8 kilomètres. Elle fait le tour du centre de Montpellier en s'appuyant sur les infrastructures des trois autres lignes, et passe par le sud de la ville. Sur les 17 stations, trois sont dans le quartier (Saint-Martin, Garcia-Lorca, La Rauze). Elles relient le Nouveau Saint-Roch à Port Marianne. La TaM table sur un trafic de 14 000 voyageurs par jour. Un parking d'échanges de 410 places est également en construction, sur l'emplacement de ce qui a longtemps été appelé le " trou Arnal". ■

## Mini bolide à la Rauze



À l'occasion de la course régionale de modélisme qu'il organise le 11 septembre, le club Le mini bolide Montpelliérain présente, la veille de la course, les tout derniers modèles du fabricant anglais Nemo-Racing. Sera présent également Jonathan Bacro, le tout nouveau champion d'Europe en titre de la catégorie. Début des essais a compter de 9h, les remontées et la finale de 30 minutes devraient se dérouler aux environs de 17h. L'accès est gratuit.  
Infos: Le mini bolide Montpelliérain. 1600 avenue du Pont-Trinquat. franck.caizergues@orange.fr

## Des abords sécurisés



Durant l'été, la Ville a profité des vacances pour sécuriser les abords du groupe scolaire les Aiguerelles, avenue du Pont-Trinquat. Il s'agissait de remédier aux problèmes relevés lors du diagnostic de sécurité, réalisé en 2009. L'avenue est un axe important en terme de circulation. 3 700 véhicules y passent chaque jour. Désormais, les trottoirs ont été élargis afin de faciliter le mouvement important des élèves du groupe scolaire. Un large parvis piétonnier en béton désactivé a été créé devant l'entrée du collège des Aiguerelles et sépare les accès véhicules des accès piétons. La vitesse des véhicules est ralentie par un plateau surélevé sur la voie. Des places de stationnement ont également été créées. Budget : 400 000 €

## Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

### Maison de quartier Jean-Pierre-Caillens

04 67 42 63 04

**Mercredi des découvertes**, le 5 octobre, de 14h30 à 16h. Petits et grands appréhenderont ensemble différentes techniques d'arts plastiques, au cours de cet atelier familial de loisirs créatifs (sur inscription).

### Maison pour tous L'Escoutaire

04 67 65 32 70

**Spectacle jeune public**, le 28 septembre à 15h: *Ça tourne pas rond*. Spectacle comique, burlesque et poétique, pour les 5-12 ans, mêlant danse, mime et clownerie. Sur réservation.

**Fête de rentrée** le 1<sup>er</sup> octobre de 15h à 23h. Au programme, des animations proposées en collaboration avec la maison pour tous Boris-Vian et la maison de quartier Jean-Pierre-Caillens. À 20h30, concert du groupe SimSim. ♦ Repas: 5€

**Exposition** du peintre Burkinabé, Mouss, du 3 au 21 octobre de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le vernissage aura lieu le 14 octobre à 18h. ♦

### Maison pour tous Boris-Vian

04 67 64 14 67

**Soirée conviviale**, *T'as de beaux jeux... tu sais* le 23 septembre de 20h à 22h. Jeux de plateaux, d'ambiance, de stratégie pour toute la famille. Organisée en collaboration avec la maison pour tous L'Escoutaire.

# Art de vivre

## International

**La Maison de Heidelberg** organise une série de manifestations, du 24 septembre au 3 octobre pour célébrer son 45<sup>e</sup> anniversaire.

# Une semaine allemande



Une amitié féconde depuis 50 ans.

En préambule à la semaine allemande, la Maison de Heidelberg organise du 8 au 20 septembre, le Bazar de livres, une opération d'échange de livres en langue allemande en bon état. Les personnes qui souhaitent se débarrasser de leurs ouvrages peuvent les déposer jusqu'au 10 septembre à la Maison de Heidelberg. Il faut téléphoner avant de les apporter afin d'assurer une mise en place dans de bonnes conditions. Ces livres seront mis gratui-

**« La Maison de Heidelberg est la vitrine du jumelage et un centre culturel allemand très actif »**



**Perla Danan**, adjointe au maire déléguée à l'activité internationale

tement à disposition du public, du 8 au 20 septembre à la bibliothèque du Centre culturel allemand de Montpellier, située 4, rue des Trésoriers de la Bourse.

### Un anniversaire célébré le 30 septembre

Puis du 24 septembre au 3 octobre, place à la Semaine allemande. Celle-ci est organisée chaque année par la Maison de Heidelberg à l'occasion de la fête nationale qui célèbre la réunification des deux Allemagne, mais en 2011, les festivités prendront une dimension toute particulière avec la célébra-

tion du 45<sup>e</sup> anniversaire de la Maison de Heidelberg et du 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Heidelberg et Montpellier. Une exposition d'affiches de Klaus Staack, président de l'Académie des Beaux Arts de Berlin et artiste emblématique de la vie politique allemande, est présentée à la Maison de Heidelberg, du 23 septembre au 29 octobre. À la Maison des relations internationales, une exposition intitulée *Les relations franco-allemandes, une amitié féconde au service de l'Europe*, est proposée du 27 septembre au 3 octobre, en coopération avec le Cidal. Suivront des conférences et notamment, l'intervention de Kurt Brenner, président de la Maison de Heidelberg, le 29 septembre à 18h30 à la salle Pétrarque, sur le thème : *Heidelberg, entre mythe et réalité*. Le 30 septembre, les 10 Deutsch Mobil partiront à 11h de la place de la Comédie pour aller à la rencontre des écoliers, collégiens et lycéens de France, afin de promouvoir l'apprentissage de la langue allemande. Cette opération, lancée depuis 2002, est déclinée également en Allemagne avec 14 France Mobil. Ce même jour, la Ville célébrera officiellement le 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, en présence du maire de Heidelberg. A cette occasion, une première station sera inaugurée sur le parcours de la marathoniennne, au parc de Font Colombe, avec la délégation allemande, qui offrira à la ville un "hôtel à insectes".

Le 1<sup>er</sup> octobre, sera une journée portes-ouvertes au centre culturel allemand, avec de nombreuses animations, dégustations et concert du groupe Anders. ■

**Infos : 04 67 60 48 11**  
[www.maison-de-heidelberg.org](http://www.maison-de-heidelberg.org)

### La fête à Heidelberg aussi !



La fanfare montpelliéraine La nouvelle collection, fait le déplacement à Heidelberg, grâce au soutien financier de la Ville, pour célébrer, le 23 septembre, le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Maison de Montpellier et le lendemain, HeidelbergHerbst, la fête de l'automne.

La Maison de Montpellier, centre culturel montpelliérain inauguré le 27 septembre 1986, héberge toute l'année trois étudiants montpelliérains et une stagiaire, boursière de la ville de Montpellier qui parallèlement à ses études, effectue quelques missions pour la Ville. La Maison dispose également d'une chambre d'hôtes qui peut être louée à des touristes du Clapas. Enfin, une cave à vins aménagée en sous-sol, donne lieu à des soirées de dégustation des vins du terroir.

**Infos :** [montpellierhaus@t-online.de](mailto:montpellierhaus@t-online.de)

## International

**Montpellier – Heidelberg.** Une délégation d'élus municipaux s'est rendue du 27 au 28 juin dans la ville allemande pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage.

# « Une amitié franco-allemande jamais démentie »



Les maires de Heidelberg et de Montpellier, Eckart Wurzner et Hélène Mandroux.

Petit retour en arrière. En 1955, un jeune allemand, étudiant en théologie, vient à Montpellier, suivi l'année suivante par quelques étudiants en médecine. Les bases du jumelage sont posées. Un contact est noué entre les corporations étudiantes de Montpellier et de Heidelberg. Le 13 mai 1961, est signé l'acte officiel du jumelage entre les deux villes, deux ans avant la signature du traité franco-allemand. « Depuis cinquante ans, s'est réjoui Eckart Wurzner, maire de Heidelberg, nous avons réalisé tout ce qu'il était possible de faire dans le cadre d'un jumelage. Notre action va bien au-delà de la coopération entre deux états. D'ailleurs, notre jumelage a reçu en 1993 le prix De Gaulle – Adenauer ». En effet, les échanges sportifs, culturels et universitaires se sont multipliés depuis cinquante ans et deux institutions, ambassadrices des deux villes, ont été créées : la maison de

Heidelberg à Montpellier en 1966 et la maison de Montpellier à Heidelberg en 1986. La création du Cofsec, depuis 1981, a réuni des milliers de jeunes, fervents artisans de cet échange qui se poursuit depuis cinquante ans.

### Le premier jumelage franco-allemand

Le déplacement organisé à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire a permis aux deux municipalités, fortes du plus ancien jumelage conclu entre deux villes française et allemande, d'approfondir leur réflexion sur les perspectives de collaboration dans plusieurs domaines : l'enseignement supérieur, l'environnement, l'urbanisme ou encore la culture scientifique. « Nous partageons tellement de préoccupations communes », a remarqué le maire de Montpellier. Par exemple, Heidelberg a été désignée, en 2010, capitale de la biodiversité en Allemagne et de la même façon, Montpellier, signataire de la convention

sur la diversité biologique est reconvenue sur le plan international. A ce titre, Montpellier accueillera le congrès d'ethnobiologie en mai 2012, auquel se joindra le maire de Heidelberg. « Il y a aussi la volonté des deux villes de promouvoir la culture scientifique » poursuit Hélène Mandroux. Un partenariat est lancé afin de permettre à la Ville de Heidelberg d'organiser une opération comparable à l'Agora des savoirs. « Nous envisageons aussi de créer un club de villes de tailles comparable aux nôtres, un "think tank urbain" ». Les échanges entre les universités sont nombreux et des représentants des universités de Montpellier étaient présents aux côtés de la délégation d'élus, pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage.

Eckart Wurzner sera accueilli du 29 septembre au 2 octobre à Montpellier pour participer aux festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage. L'occasion de poursuivre les réunions de travail entamées en juin. ■

### Les 40 filleuls de Heidelberg

Lors du 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, la Ville de Montpellier a parrainé 40 bébés nés à Heidelberg et tous les ans, ces enfants écrivent au maire et reçoivent un cadeau de la ville de Montpellier.

### Des ibis rouges allemands

Des ibis rouges de la serre amazonienne proviennent du zoo de Heidelberg. Précédemment, le zoo allemand avait offert deux kangourous au zoo de Montpellier.

### Montpellier straÙe



Le 27 juin, Jacques Touchon, adjoint au maire délégué aux relations internationales et Philippe Thinès, adjoint délégué à l'Europe, ont dévoilé avec le maire de Heidelberg, la plaque de la future rue de Montpellier dans un nouveau quartier en construction, Bahnstadt. Comme le quartier Nouveau Saint-Roch à Montpellier, une zone de 110 ha sera aménagée par la municipalité de Heidelberg, sur l'emplacement de l'ancienne gare des marchandises. Sont prévus dès 2012, des centres de recherche, de logements et des équipements publics. La Ville a offert 8 acacias de Constantinople pour agrémenter cette voie urbaine. Une place de Montpellier existe déjà à Heidelberg.

**International****À la Maison des relations internationales**

• **Exposition de photos** *Défenseurs des droits de l'homme* à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire d'Amnesty International, du 12 au 16 septembre.  
 • **Semaine de la peinture européenne**, du 19 au 23 septembre, organisée par la Maison de l'Europe.  
**Infos** : 04 67 34 70 11

**En route pour Louisville**

Neuf jeunes Montpelliérains sont partis en juillet à Louisville, ville américaine jumelée avec Montpellier. Avant de partir, ils

ont été reçus par les élus, Jacques Touchon et Brahim Abbou. Dans le cadre de ce programme d'échanges, les étudiants montpelliérains ont été logés dans le campus universitaire et ont travaillé dans une entreprise américaine. Dans le même temps, 10 étudiants de Louisville ont été accueillis à Montpellier dans les mêmes conditions. Afin de partager la culture française, une famille d'accueil leur a été attribuée et de nombreuses activités leur ont été proposées par la Maison des relations internationales. Ces échanges annuels sont l'occasion d'entretenir des liens qui existent depuis 55 ans entre les deux municipalités.

**La Garriga en Allemagne**

Du 8 au 11 juillet, le groupe folklorique de Montpellier, La Garriga Lengadociana, a participé au 47<sup>e</sup> festival européen de folklore de Bitburg en Allemagne. La Garriga a donné une représentation sur le thème des vendanges

devant plus de 2000 spectateurs. Cette association montpelliéraine accueille danseurs, musiciens et chanteurs, dès l'âge de 8 ans.

**Infos** : lagarriga@wanadoo.fr ou 06 79 37 36 23

**Le conservatoire de musique à Cambridge**

Du 29 juillet au 8 août, 28 jeunes musiciens du conservatoire de musique de Montpellier se sont rendus à Cambridge rejoindre 25 musiciens allemands d'Heidelberg et 37 musiciens anglais dans le cadre d'un échange entre villes jumelées (Montpellier étant jumelée avec Heidelberg et Heidelberg avec Cambridge). Ce stage se déroule depuis 25 ans dans chacune de trois villes à tour de rôle. Pendant 10 jours, il combine répétitions et rencontres amicales. Il est clôturé par un concert de l'orchestre symphonique composé des 90 musiciens et dirigé par les trois chefs de nationalités différentes.

**Infos** : Apec - 04 67 52 35 07



**Jumelage.** En marge du congrès sino-européen, la Ville accueille le maire de Chengdu, pour célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage.

**Chengdu à l'honneur**

Les maires des deux villes, lors de la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage à Chengdu.

Montpellier accueille du 25 au 27 septembre le 6<sup>e</sup> congrès Eupic (European Union Project Innovation center), qui se déroule pour la première fois en Europe. Eupic est à l'origine un programme bilatéral entre l'Europe et la Chine initié en 2006, destiné à favoriser le développement économique entre les États européens partenaires et les provinces chinoises. Il a évolué sous la forme d'une organisation non gouvernementale chinoise soutenue par les ministères de l'industrie, du commerce, de la science et de la technologie, côté chinois et par l'Union européenne représentée par 14 États. La partie chinoise est représentée par 12 provinces. L'opérateur est la province du Sichuan, et plus particulièrement la ville de Chengdu, la ville chinoise jumelée avec Montpellier depuis 30 ans. C'est donc sous l'impulsion de cette dernière, que le congrès Eupic se déroule cette année au Corum, avec le soutien de la Ville de Montpellier, de la Région Languedoc-Roussillon et de Montpellier Agglomération. Près de 500 entreprises européennes et chinoises sont attendues pour échanger sur quatre thématiques principales : les technologies de l'information, la biopharmacie, les technologies vertes et le management de l'innovation. Deux focus seront faits sur les Tic-santé et le concept d'écoquartier. Le congrès accueillera également la journée Europe-China industry cluster coopération forum, une journée dé-

diée aux pôles de compétitivité européens et chinois.

Le maire de Chengdu Ge Honglin, présent au congrès Eupic, sera accueilli à cette occasion par la Ville pour célébrer le 26 septembre, le 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage franco-chinois. ■

**Des chinois en visite**

En juillet, la Maison des relations internationales a reçu trois délégations de jeunes chinois. Le premier groupe a profité de son séjour pour suivre des cours de français. Ils ont été reçus par Jacques Touchon, adjoint délégué aux relations internationales, puis par Michel Mialle, président de l'association de la Maison de Montpellier à Chengdu, qui leur a remis le diplôme de "petit citoyen d'honneur". En août, deux autres groupes de jeunes ont fait halte à la maison des relations internationales et ont rencontré l'élue municipale, Brahim Abbou.

**Patrimoine**

**Les Journées du patrimoine** ont lieu les 17 et 18 septembre. Pour cette 28<sup>e</sup> édition, une vingtaine de sites sont ouverts gratuitement au public.

**Bon voyage au cœur du patrimoine!**

Pour cette nouvelle édition, la Ville de Montpellier a souhaité poursuivre l'action menée depuis 2009 en offrant un programme encore plus riche, ayant à cœur de vous faire découvrir des sites inédits, et exceptionnellement ouverts au public.

En effet, au-delà du patrimoine appartenant à la Ville, grâce au concours d'institutions et de propriétaires privés et à la collaboration de l'Office de tourisme, vingt sites seront ouverts.

**Borne numérique**

En lien avec le thème national *Le voyage du patrimoine*, c'est l'occasion pour les Archives municipales et le Service d'Informations Géographiques de présenter les travaux en cours sur la connaissance des quartiers de Montpellier. Dans le bâtiment des Archives, 287 rue Poisédon, outre les visites guidées du service, le public pourra suivre une présentation historique avec exposition de cartes et plans de Montpellier et de ses environs, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. La technologie

permettra un voyage dans le temps grâce à une borne numérique de visualisation du territoire à travers les siècles avec des vues aériennes stéréoscopiques et des maquettes en 3D. Les visiteurs pourront également découvrir une cartographie sur le thème des auberges et des hôtelleries de Montpellier du Moyen Âge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que sur l'évolution du faubourg de la Saunerie du temps des diligences à l'avènement des chemins de fer (de 10h à 12h et de 13h à 17h. Visites toutes les heures, sans réservation).

Les musées de Montpellier seront gratuits ce week-end. L'occasion de découvrir au musée du vieux Montpellier, 2 place Pétrarque, la maquette du vaisseau Le Languedoc, offert par les États du Languedoc à Louis XV et qui servit de vaisseau-amiral à la flotte française pendant la guerre d'indépendance américaine. Ce musée fait partie du Parcours muséographique qui permet de visiter également le musée de l'histoire de Montpellier (place

Jaurès)\* et celui de la pharmacie (1 rue de la Monnaie).

**Découvrir la Paillade**

Des balades urbaines sont proposées par l'Office de tourisme et les associations. Connaissance du Languedoc organise une balade théâtralisée, de l'église Saint-Denis jusqu'au Peyrou, le samedi à 15h (4€ par adultes) tandis que Passe muraille nous emmène visiter le mas de la Paillade, le vendredi à 17h30. L'association organise également le samedi à 10h, une découverte de l'architecture du quartier de la Paillade, avec une visite guidée du chantier Pierrevives, future Cité des savoirs et des sports. Les deux visites sont effectuées sur réservation au 04 67 06 96 04. De son côté, l'Office de tourisme propose des visites guidées des principaux monuments de la ville. Au programme également une visite thématique sur l'histoire des transports samedi et dimanche à 10h, 13h30 et 15h30. Sur réservation au 04 67 60 60 60.

Les grands hôtels particuliers (Guidais, Magnol, Haguénot) seront également ouverts mais attention, les visites sont

payantes. La visite du château de Flaugergues sera également possible à 11h, 15h, 16h30 et 18h (10€ par adultes). Les jardins, eux, seront en accès libres. Dimanche, il sera aussi possible de visiter le bureau de madame le Maire à l'Hôtel de ville ainsi que le château de Grammont (sur réservation). ■

**Infos** : www.ot-montpellier.fr  
04 67 60 60 60.

\* La visite de 40 mn est audio guidée (en français uniquement) et les groupes sont limités à 20 personnes.

**Et aussi...**

**Chapelle Saint-Charles** (Maison des chœurs), place Albert 1<sup>er</sup>.

- Sam. et dim. de 14h30 à 19h : Visite libre de la chapelle.
- Sam. à 17h : conférence sur l'évolution de l'hôpital Saint-Charles, couplée à des interludes musicaux.
- Dim. à 16h : conférence sur l'architecture de la chapelle.

**Église du couvent des Dominicains**, 8 rue Fabre.

Visite libre ou commentée, avec présentation des tableaux du Frère Kim En Joong

- Sam. et dim. de 8h30 à 12h et de 13h à 18h. Visites guidées à 11h, 14h et 16h.

**Mikvé**: bain rituel juif du XI<sup>e</sup> siècle, 1 rue de la Barralerie.

- Sam. et dim. de 10h à 12h et de 14h à 18h. Visites toutes les 30 minutes.

**Hôtel Saint-Côme**, 32 Grand-Rue Jean-Moulin.

Visite libre de l'ancien amphithéâtre d'anatomie.

- Sam. de 14h à 17h.
- Dim. de 10h à 12h.

**La querelle des Nymphes**, 7 rue Thérèse.

La dispute entre la fontaine de Nîmes et celle de Montpellier. Pièce de théâtre en vers, le 18 septembre à 15h. Sur réservation au 06 59 64 42 48 ou asso.mareschal@gmail.com



L'occasion de (re) découvrir le passé de la ville.

**Sport**

**Les acteurs associatifs** sportifs ont été conviés à la Fête des sports, le 1<sup>er</sup> juillet. Lors de cette soirée, ils ont été remerciés pour leur engagement quotidien auprès des Montpelliérains.

**Fête des sports**

C'est au domaine de Grammont que le maire, Hélène Mandroux, accompagnée des élus Sophie Boniface-Pascal, Marlène Castre, Amina Benouargha-Jaffiol et Hervé Martin, ont rendu hommage le 1<sup>er</sup> juillet aux associations sportives montpelliéraines et aux agents de la Ville qui participent toute l'année au succès des manifestations sportives.

**Des associations partenaires**

Cette année, les partenaires qui ont travaillé sur le projet La Tête et les Jambes ont été tout spécialement remerciés pour leur implication dans la politique de réussite éducative menée par la Ville.

Le concept des stages La Tête et les Jambes, s'appuie sur l'alliance entre des activités sportives et cérébrales. Il a remporté un vif succès en 2010, l'offre a été complétée en 2011 avec de nombreux autres partenaires, par



Représentants d'associations, personnel municipal et élus se sont retrouvés hors des terrains.

des disciplines telles que l'escrime ou l'aéronautique.

**Une fée médaillée**

Lors de cette traditionnelle fête, le maire a remis la médaille de la Ville

à Joan Baissus. Surnommée "La fée des claquettes" en raison de son parcours sportif, Joan a reçu de nombreuses distinctions. Elle est membre de l'association Claquettes en vogue depuis sa création en 1993, et y en-

seigne depuis septembre 2002. Sans toutes ces personnes, le dynamisme sportif de Montpellier ne serait pas ce qu'il est. ■  
**Infos :** Service des sports. 18 Allée Frédéric-Mistral. 04 67 34 72 73

**Des sauveteurs en or**

Les jeunes compétiteurs d'Aqualove, encadrés par leurs entraîneurs Sébastien Hervé et Camille Tassaux, ont participé en août, aux championnats de France de sauvetage côtier à Hossegor. Le club de Montpellier s'est hissé au premier rang du classement général, malgré des conditions plus favorables aux compétiteurs locaux. Charlotte Audrin et Olivier Migayrou ont gardé leurs titres respectifs, de championne de France dans la catégorie cadette et vice-champion de France chez les juniors. Quant à Johanna Harel, athlète sénior, il participe avec l'équipe de France aux championnats d'Europe qui se déroulent à Alicante du 15 au 23 septembre.  
**Infos :** www.aqua-love.com

**Los Valents vainqueur de l'Union Cup**

L'équipe de rugby Los Valents a remporté cet été à Amsterdam l'Union Cup 2011. Cet événement sportif initié à Montpellier en 2005, se déroule tous les 2 ans et réunit les équipes de rugby gay-friendly européennes. L'équipe du Clapas a remporté tous ses matchs dans la catégorie rugby à 10. Los Valents sont donc champions d'Europe de rugby gay-friendly.  
**Infos :** 06 58 68 59 63

**Coupe du monde**

Deux montpelliérains ont participé du 21 au 28 août à la Coupe du monde de football en Allemagne. Trois dans l'équipe de France arrivée en demi finale face aux Etats-Unis: Céline Deville, Laëtitia Philippe et Ophélie Meilleroux (agent de surveillance de la voie publique à la mairie de Montpellier), ainsi que la japonaise, Romy Utsugi, qui a remporté la coupe du Monde avec l'équipe japonaise face aux USA.

porter le trophée de cette 9<sup>e</sup> édition qui se déroulait à Paris, sur le Champ de Mars. Avant leur départ, Serge Florence, premier adjoint au maire, les a reçus à Grammont.

**FIFA 2011**

Elles étaient quatre joueuses du MHSC à avoir disputé la Coupe du monde féminine de football en Allemagne. Trois dans l'équipe de France arrivée en demi finale face aux Etats-Unis: Céline Deville, Laëtitia Philippe et Ophélie Meilleroux (agent de surveillance de la voie publique à la mairie de Montpellier), ainsi que la japonaise, Romy Utsugi, qui a remporté la coupe du Monde avec l'équipe japonaise face aux USA.

**Sport**

**A l'Arena**, l'élite de la gymnastique sportive se balme rendètz-vos del 19 cap al 25 de setembre pels campionats del mond. Lo Montpelhièr GRS i serà.

**L'art de la gim**

Del 19 cap al 25 de setembre, mai d'un centenat d'escolans de la vila seràn de sortida. Di-reccion l'Arena e los campionats del mond de gymnastica ritmica. Aquesta competicion, reservada a las joves feminas de mai de 16 ans, es tras qu'importanta. Es qualificativa pels Jòcs Olimpics de 2012, a Londres. Las 400 melhoras gymnastas del mond son esperadas. Pendant la setmana, lo servici dels esports de la Vila carregarà las classes de las escolars elementàrias que desiran assistir a las competicions. Es la meteissa accion de la part del Montpelhièr GRS, la còla de referéncia de la region. « L'annada tota, trabalham amb un desenat d'escolars, çò explica Dani Peremarti, que coordina aquela operacion al dintre de l'associacion. Essent l'importància de l'eveniment, èra normal que los posquessiam ne faire aprofiechar. En prevision dels campionats, las classes totas que i intervenèm, an d'un autre biais realizat d'unes dessenhos o d'unes escalpraduras que seràn mostradas a l'Arena ».

Lo Montpelhièr GRS s'investís brava-ment dins la difusion de la practica de la gymnastica ritmica, mas amai dins la formacion. La còla es una plantolèira de campionas. Las de las annadas de 2000 (Eva Serrano, Margarida Bouvier, Svetlanà Baranova ) daissèron sa plaça a la generacion jove: Matilda Lartique, campionna de França espèr 2011; Manon Blasco, medalha de bronze; Julia Marquès, vicechampionna de França junior. De son costat, Ambre Chaboud a integrat lo collectiu de las uèch gymnastas en preparacion pels campionats d'Europa juniors 2012. La còla es reconescuda coma Pòl Espèr e s'inscriu dins la filièira Nivèl naut. Son ròtle es de detectar las gymnastas amb potencial, las formar e las aprestar per integrar las còlas de França. Desempuèi 1998, una dotzena de « tricolors » son estadas detectadas e for-

madas pel Montpelhièr GRS. Aquel beneficia, al complex esportiu de la Mosson, d'un membre especialisat, lo gimnasi Lou Clapas, que comprend 4 airals d'entraînement, un membre de dança, d'unes membres d'acampadas e de restauracion e d'unes burèus. En mai d'aquela exigéncia del Nivèl naut, la còla se considèra primièr, coma una estructura esportiva dobèrta pel barri. Las accions fachas dins las escolars permetan de faire descobrir aquesta disciplina esportiva, qu'es pas d'un autre biais e contràriament a las idèas totas fachas, reservadas a las filhas. La pròva n'es qu'en mai que ven, se debaranàn, totjorn al Clapas, los campionats d'Europa de gymnastica artistica masculina. ■

**Informacions :** Montpelhièr GRS. 04 67 63 04 26 / montpelhiers@numericable.fr



Los escolans de nòu escolars an començat d'aprendre la gim artistica ongan\*.

**A l'Aréna, l'élite de la gymnastique sportive se donne rendez-vous du 19 au 25 septembre pour les championnats du monde. Le Montpelhièr GRS y sera.**

**L'art de la gym**

Du 19 au 25 septembre, plus d'une centaine d'élèves de la ville seront de sortie. Direction l'Aréna et les championnats du monde de gymnastique rythmique. Cette compétition, réservée aux jeunes femmes de plus de 16 ans, est cruciale. Elle est qualificative pour les Jeux Olympiques de 2012, à Londres. Les 400 meilleures gymnastes du monde sont attendues. Durant la semaine, le service des sports de la Ville transportera les classes des écoles élémentaires, qui souhaitent assister aux compétitions. Même action de la part du Montpelhièr GRS, le club de référence de la région. « Toute l'année, nous travaillons avec une dizaine d'écoles, explique

Dani Pérémarti, qui coordonne cette opération au sein de l'association. Vu l'importance de l'événement, il était normal que nous puissions en faire profiter. En prevision des championnats, toutes les classes dans lesquelles nous intervenons ont, par ailleurs réalisés des dessins ou des sculptures, qui seront exposés à l'Aréna ». Le Montpelhièr GRS s'investit énormément dans la diffusion de la pratique de la gymnastique rythmique, mais aussi dans la formation. Le club est une pépinière de championnes. Celles des années 2000 (Eva Serrano, Mar-

guerite Bouvier, Svetlana Baranova ) ont laissé la place désormais à la jeune génération : Mathilde Lartique, championne de France espoir 2011; Manon Blasco, médaille de bronze; Julie Marquès, vice championne de France junior. De son côté, Ambre Chaboud a intégré le collectif des huit gymnastes en préparation pour les championnats d'Europe juniors 2012. Le club est reconnu comme Pôle Espoir et s'inscrit dans la filière haut Niveau. Son rôle est de détecter les gymnastes à potentiel, les former et les préparer à intégrer les équipes

**Agenda****Football**

À la Mosson à 21h

10 septembre

Montpellier / Nice

24 septembre

Montpellier / Paris-SG

**Handball**

À Bougnol à 20h

17 septembre

Montpellier / Istres

24 septembre

Montpellier / Nantes

**Rugby**

À Yves-du-Manoir à 20h

23 septembre

Montpellier / Bordeaux

1<sup>er</sup> octobre

Montpellier / Toulon

**Volley**

À Coubertin à 20h

4 octobre

Montpellier / Narbonne

de France. Depuis 1998, une douzaine de « tricolores » ont été détectées et formées par le Montpelhièr GRS. Celui-ci bénéficie, au complexe sportif de la Mosson, d'une salle spécialisée, le gymnase Lou Clapas, qui comprend 4 aires d'entraînement, une salle de danse, des salles de réunion et de restauration et des bureaux.

Au-delà de cette exigence du haut niveau, le club se considère avant tout, comme une structure sportive ouverte sur le quartier. Les actions entreprises dans les écoles permettent de faire découvrir cette discipline sportive, qui n'est d'ailleurs pas, contrairement aux idées reçues, réservée aux filles. La preuve en est qu'en mai prochain, auront lieu, à Montpellier toujours, les championnats d'Europe de gymnastique artistique masculine. ■

**Infos :** Montpelhièr GRS. 04 67 63 04 26 / montpelhiers@numericable.fr

\*Les élèves de 9 écoles se sont initiés à la gym artistique cette année.

**Culture**

**Le film *J'ai peur d'oublier*** tourné à Montpellier et dans la région est présenté en avant première le 16 septembre, à la salle Rabelais.

# Terre de tournage

En avril et mai dernier, Elisabeth Rappeneau a posé sa caméra à Montpellier et dans la région pour tourner un téléfilm pour France 2. Librement adapté du livre témoignage de Fabienne Piel, *J'ai peur d'oublier* (paru chez Michel Lafon), il traite de la maladie d'Alzheimer. L'histoire de cette belle femme de 45 ans, mère de famille et chef d'entreprise, qui découvre avec bouleversement qu'elle est atteinte d'un Alzheimer précoce et galopant. Oubliant d'où elle vient et où elle va, Fabienne prend la route pour un road-movie. En parallèle, sa famille, en proie à une vive inquiétude, part à la recherche d'un adulte vulnérable porté disparu.

Clémentine Célaré qui tient le rôle de Fabienne, y joue aux côtés de Daniel Russo, Patrick Catalifo, ainsi que de deux comédiens montpelliérains, Fred Tournaire et Jean-Michel Bloch. Le bureau des tournages de la Ville a apporté son aide à la production. L'avant première du téléfilm aura donc lieu tout naturellement à Montpellier à l'occasion de la journée mondiale



Un regard sur leur rapport à l'être aimé malade.

contre la maladie d'Alzheimer. L'Association France Alzheimer Hérault, en partenariat avec la Maison de la prévention santé, organise le 16 septembre à 16h au centre Rabelais, une conférence sur le thème *La maladie d'Alzheimer et les approches thérapeuti-*

*ques non médicamenteuses* qui sera animée par le Professeur Jacques Touchon. Elle sera suivie de la projection du film *J'ai peur d'oublier* et d'un débat. Le téléfilm sera diffusé sur France 2 la semaine suivante lors d'une soirée spéciale. ■

## Un mois pour parler d'Alzheimer

En septembre d'autres rendez-vous sont programmés pour parler de la maladie d'Alzheimer ou s'informer.

• 21 septembre : journées portes ouvertes à l'association France Alzheimer Hérault, située au 24 cours Gambetta (04 67 06 56 10 ou 09 52 19 85 05).

• 22 Septembre : Café Mémoire, *La Maladie d'Alzheimer est elle héréditaire ?* à 15h30, à la maison de la prévention santé (6 rue Maguelone). Avec le Dr Claudine Berr. L'exposition *Combat contre l'oubli/ La maladie d'Alzheimer y est présentée.*

**L'exposition de Gérard Garouste** et de La Source remporte un tel succès que la Ville la prolonge jusqu'au 23 octobre.

## On en redemande



Gérard Garouste était présent à l'inauguration.

Avec 30 000 visiteurs entre le 30 juin, date de son inauguration, et le 15 août, l'exposition de Gérard Garouste et de La Source est un vrai succès. La nouvelle direction artistique du Carré Sainte-Anne porte ses fruits. La précédente exposition *Le dernier Rivage* de Marc Desgrandchamps avait elle aussi attiré un public nombreux au Carré Sainte-Anne.

Avec le cap des 10 000 visiteurs atteint les 15 premiers jours, le record du plus grand nombre de visites au Carré Sainte-Anne et à la Galerie Saint-Ravy a été battu cet été. Le décrochage de Garouste et La Source qui devait avoir lieu le 11 septembre est repoussé de six

semaines. Les touristes et montpelliérains qui ne l'auraient pas encore vue, ont la possibilité de la faire jusqu'au 23 octobre.

Et pour ceux que cela intéresse, des visites spéciales gratuites, menées par le commissaire de l'exposition, Numa Hambursin, sont programmées le samedi 17 septembre à 20h dans le cadre des journées du patrimoine (départ prévu depuis le parvis du Carré Sainte-Anne), ainsi que les 18 et 25 octobre à 19h. ■

**Infos :** Carré Sainte-Anne. 2 rue Philippy. 04 67 60 82 11. Ouvert du mardi au dimanche inclus, de 11h à 13h et de 14h à 19h. Entrée libre. Visites guidées gratuites chaque jour à 11h30 et 17h30.

## De vignes en vignes



Château de Flaugergues

L'Office de tourisme de Montpellier propose une excursion autour des Folies et Grés de Montpellier, mêlant patrimoine et œnologie. Idéale pour découvrir Montpellier, ses folies, et ses vins, cette excursion d'une demi-journée (10h30-15h) est dédiée aux touristes comme aux montpelliérains, qui n'auront qu'à se laisser guider et profiter des rencontres avec des viticulteurs passionnés du terroir. Elle comprend le transport, une approche sur les Grés de Montpellier et découverte des folies montpelliéraines, la visite de 2 domaines viticoles, la dégustation de vins et un repas au restaurant avec boissons comprises. Le tout pour 80€. Réservez auprès de l'Office de tourisme de Montpellier, place de la Comédie, et/ou depuis la centrale de réservation : [www.ot-montpellier.fr/reservez-vos-excursions](http://www.ot-montpellier.fr/reservez-vos-excursions)

**Culture**

**Le théâtre Jean-Vilar** démarre sa saison 2011-2012, le 4 octobre. La présentation au public a lieu le 15 septembre.

# Demandez le programme

Après les compagnies Les Théâtres, Faux Magnifico et la CCCP, le théâtre Jean-Vilar accueille en résidence, cette année, la compagnie Adesso e Sempere. Julien Bouffier, directeur artistique de la compagnie et animateur du festival Hybrides, chaque année, en avril, amène une vision théâtrale renouvelée. Ce nouveau regard, le public de Jean-Vilar le découvrira dès la rentrée de la saison. Cette création d'Adesso e Sempere a pour nom *MANIFESTEMENT*. Il s'agit de la première partie d'une vaste fresque autour du théâtre de l'actualité. Julien Bouffier ausculte le monde pour tenter de le représenter sur un plateau. « Pendant la représentation, le public sera à l'intérieur d'une structure similaire à une serre agricole, indique-t-il. Un abri précaire, qui peut aussi faire penser à des tentes de réfugiés lors de catastrophes. A la lumière des événements dans le monde arabe et du mouvement de grèves contre la réforme des retraites, que pouvons-nous dire du pouvoir de chacun à choisir sa vie ? » Du 4 au 6 octobre, 20h.

Un peu plus tard, en novembre, la compagnie présentera *Costa le Rouge*, de Sylvain Levey, un spectacle tout public à partir de 10 ans. Créée en janvier dernier, cette pièce a été commandée par cinq théâtres du département de Seine-Saint-Denis. L'auteur tisse une fable sur la banlieue bitumée et violente. Cette pièce est un travail sur la filiation à travers les 3 personnages principaux : Costa, le papa et le papé. En nous contant la perte du Papé, Sylvain Levey regarde avec tendresse le parcours d'un père qui doit faire face à la disparition

Chevauchant les univers de l'underground et du star-system, Brigitte Fontaine proposera un spectacle de lectures musicales, un voyage à travers les textes de ses livres. L'occasion de (re) découvrir l'univers poétique d'une odyssée déjantée, qui balaie les conventions. Le 7 février, 20h.

La scène du théâtre retrouvera un habitué : François Morel, qui, cette année arbore la casquette de metteur en scène. Dans *Instants critiques*, il « théâtralise » l'émission de France Inter, *Le masque et la plume*. Ses compères Deschens, Olivier Saladin et Olivier Roche incarnent Jean-Louis Bory et Georges Charenso, les deux critiques de cinéma dont la verve et l'humour firent les grands jours de l'émission dans les années 60-70. Une véritable histoire d'amitié fondée sur une mésaventure parfaite!

Le 3 et 4 novembre, 20h.

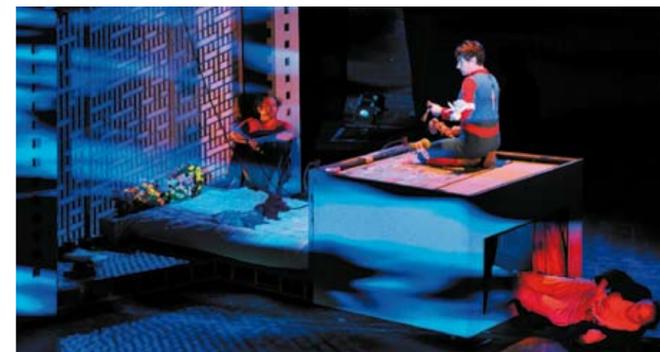
cademia Perduta présentent *L'Ogrelet*. Un récit de Suzanne Lebeau, sur un petit garçon qui découvre sa différence : il est le fils d'un ogre que sa mère a passionnément aimé. Le 24 janvier, 20h.

## Caubère, Fontaine, Morel...

Deux monstres (déjà) sacrés de la scène s'arrêteront à Montpellier. Philippe Caubère incarnera le poète André Benedetto dans *Urgent : crier !* Accompagné d'un guitariste électrique, le comédien nous replongera dans la poésie révolutionnaire des années 60 qui célèbrent et raillent les beatniks, 68 et le festival d'Avignon. Un spectacle flamboyant et rock'n'roll. Le 7 octobre, 20h.

L'humour n'est décidément pas absent, cette saison puisque Daniel Villanova nous jouera ses *Quatre saisons*. Le comédien présente une fresque villageoise en quatre volets qui dépeint la vie des femmes et des hommes d'aujourd'hui dans un coin de cette Méditerranée mythique, terre de brassage haute en couleurs. Du 11 au 21 octobre, 20h. La musique n'est pas oubliée, loin de là. La saison démarre fort avec Daniel Darc, qui, accompagné d'un piano et d'un violoncelle, chantera ses textes mêlant émotion et révolte. Le 27 octobre, 20h. Autre poète rock'n'roll, Loïc Lantoin pose son timbre rocaillieux sur des compositions qui mêlent subtilement slam et chanson à texte.

Le 3 mai, 20h.



*Costa le Rouge* est joué du 15 au 18 novembre.

Un autre univers, volontiers onirique hantera le théâtre avec Daphné. Depuis quelques années, la chanteuse n'a pas tardé à s'imposer parmi les plus passionnantes interprètes françaises de la nouvelle génération. Elle présente son nouvel album intitulé *Bleu Venise*. Le 2 février, 20h.

Une douzaine d'autres spectacles sont programmés, comprenant des auteurs classiques (Victor Hugo, Thomas Bernard) et contemporains (Marion Aubert, Enda Walsh). La présentation complète de la saison au public a lieu le 15 septembre, à 19h. Le programme sera ensuite consultable sur le site du théâtre : [www.theatrejeanvilar.com](http://www.theatrejeanvilar.com) Les abonnements sont ouverts à partir du 15 septembre. ■

**Infos :** Théâtre Jean-Vilar. 155, rue de Bologne. 04 67 40 41 39. Tramway L1, arrêt Halles de la Paillade.

## Les à-côtés de la saison

Outre le contact quotidien entre l'équipe du théâtre et la compagnie, Julien Bouffier apporte les cafés Babel, qui remplacent les lectures et les cafés des artistes. « Les cafés se veulent un temps de rencontre ouvert sur la société, précise le metteur en scène. Un moment où le théâtre, en dehors des plateaux cherche une langue pour parler aux autres du monde ». Les cafés Babel se construiront comme une émission réalisée en public avec ses sujets en images, ses interviews, ses lectures de textes, ses extraits de spectacle et son débat dans lequel interviendront des auteurs, des artistes, des chercheurs et le public. Le premier rendez-vous est donné le 18 octobre, à 18h et traitera du « rire de la Résistance ».

Au fil de l'année, la comédienne Élodie Buisson proposera des stages de théâtre, généralement sur un week-end, construits autour de textes contemporains (Copi, Peter Brook). Le 1<sup>er</sup> stage combinera exercices d'improvisation, jeux et échauffement physique, en s'immergeant dans l'univers de Nicolai Erdman, un des plus grands dramaturges soviétiques (4 et 5 puis 25 et 26 février).

Enfin, à partir d'octobre, chaque lundi soir, la compagnie Vertigo continuera d'animer son atelier de pratique amateur. Il aboutira à la création d'un spectacle en fin de parcours présenté sur la scène du théâtre Jean-Vilar. L'atelier est ouvert aux adolescents et aux adultes. Les inscriptions ont lieu jusqu'au 30 septembre (06 01 71 56 27).



Philippe Saurel adjoint au maire délégué à la culture.

**Culture**

**Le Rockstore** célèbre son 25<sup>e</sup> anniversaire cette année. Des concerts exceptionnels sont programmés d'octobre à décembre.

# 25 bougies très rock

«C e n'était pas évident, mais je pense que cette programmation reflète bien la philosophie du Rockstore». Stéphane Almallak, co-gérant (avec Philippe Winling), prépare depuis plusieurs mois la série de concerts prévus pour fêter les 25 ans de la salle de spectacle de la rue de Verdun. Cet été, la Ville, propriétaire du Rockstore depuis 2009, a procédé à d'importants travaux de rénovation : réfection de la toiture, remplacement des exutoires de fumées et des sorties de secours et traitement phonique. Le tout pour un montant estimé à 650 000 €. Une seconde vague de travaux sur l'acoustique aura lieu à l'été 2012.

C'est donc remise à neuf que la salle pourra fêter dignement son anniversaire. Un quart de siècle, qui est relaté dans un livre, coordonné par Eric Delhaye et Jérémy Bernède et dans lequel figureront les témoignages d'artistes passés par le Rockstore (Emilie Simon, Keiza Jones, Stefan Heicher, Indochine, Charlélie Couture...) ainsi qu'une riche iconographie. L'ouvrage sera présenté le 1<sup>er</sup> octobre, deux jours avant le lancement des concerts anniversaires. Les responsables du Rockstore entendent faire de cet événement, un résumé des temps forts qui ont ponctué l'existence de ce lieu, qui est devenu, avec le temps, le temple du rock à Montpellier. « Il faut être authentique sans être "has been", novateur sans être "mode", bref faire un "mix" restant dans l'esprit du Rockstore », poursuit Stéphane Almallak. Une vingtaine de concerts sont prévus, mêlant grands noms du rock et nouveaux groupes internationaux. Et l'affiche est intéressante... ■

**Infos :** Rockstore. 20 rue de Verdun. 04 67 06 80 00

**Selah Sue, le 3 octobre**

À seulement 22 ans, et avec un seul album à son actif, Selah Sue est déjà l'artiste incontournable de 2011. C'est sur scène que se révèle toute l'étendue de son talent : une voix unique, portée par une musique hybride, oscillant entre folk, reggae, soul...

**Laurent Garnier, le 6 octobre**

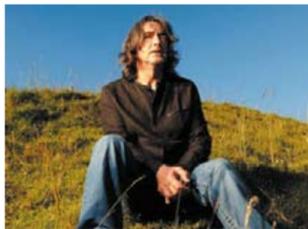
Fer de lance de la French Touch, le compositeur électro a réussi à s'élever au rang des meilleurs DJ mondiaux. Il mélange toutes les influences et mixe aussi bien de la house que du dub step, du drum'n'bass, de la techno et du rock.

**Asaf Avidan, le 17 octobre**

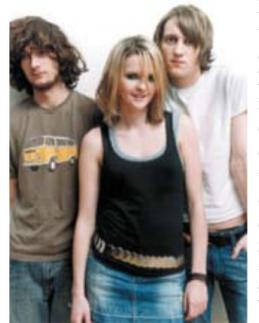
possède un impressionnant charisme au service d'une musique à la croisée du blues, du folk, mais aussi du métal.

**Jean-Louis Murat, le 20 octobre**

Chanteur habité, fin musicien, chantre du désir amoureux, Jean-Louis Murat incarne à merveille la figure du troubadour moderne. Il a imprimé au paysage musical français son univers fait de romantisme bucolique, de spleen baudelairien et de folk-blues américain.

**John Cale, le 30 octobre**

Un monument de l'histoire du rock. A soixante-neuf ans, le cofondateur du mythique Velvet underground demeure l'éternelle figure des marges musicales. Musicien culte mais peu connu du grand public, il est un pionnier de la scène punk-rock.

**The Subways, le 13 novembre**

Depuis 2005, ce trio anglais fait connaître ses mélodies tapageuses, mélange de punk et de pop. Entre riffs de guitare, une batterie très présente et la voix puissante du chanteur, The Subways compose une musique dans l'air du temps.

**Nneka, le 22 novembre**

Nneka se nourrit de ses racines africaines, où elle puise à la fois spiritualité et militantisme. Sa voix profonde se pose sur des rythmes reggae, hip hop ou trip hop, joue avec l'Afro-beat et se teinte d'accent soul.

**No One Is Innocent, le 8 décembre**

Figure emblématique du rock français depuis plus de quinze ans, No One is Innocent ne cesse de se diversifier. Avec eux, on passe d'un rock très « métal » à de l'électro. Le groupe est un phénomène live dont la réputation scénique n'est plus à faire.

## Et aussi...

- 15 octobre :** Us Three.
- 25 octobre :** Architecture In Helsinki.
- 2 novembre :** KMFDM + Tamtrum.
- 3 novembre :** Cheveu.
- 4 novembre :** Ruben Steiner.
- 5 novembre :** A Day To Remember.
- 6 novembre :** Yuck.
- 9 novembre :** Metronomy.
- 17 novembre :** Alborosie.
- 23 novembre :** Opeth.
- 2 décembre :** Pack AD.

**Recherche**

**ConnaiSciences**, le réseau des cultures scientifiques organise la 7<sup>e</sup> Nuit des Chercheurs le 23 septembre, au domaine d'O, de 19h à minuit.

# “L'homo-technologicus”



Il s'agit de regarder la science et les scientifiques autrement !

P our contrecarrer l'image d'Épinal du chercheur aux cheveux hirsutes, coincé dans son laboratoire, ConnaiSciences nous invite à en rencontrer. Le réseau organise gratuitement la 7<sup>e</sup> année de la nuit européenne des chercheurs le 23 septembre de 19h à minuit au Domaine d'O. C'est une occasion originale pour les scientifiques de dialoguer avec les citoyens et pour ces derniers, de cotoyer la culture scientifique. La Nuit

des Chercheurs développe le spectacle vivant et met l'accent sur les thèmes de recherche liés aux questions de société contemporaine. L'échange entre les publics et les chercheurs est largement cultivé lors de cette soirée caractérisée par la discussion et l'atmosphère artistique et visuelle. De 19h à 20h30, les dégustations de produits locaux sont un prétexte pour converser avec les chercheurs sur l'agricul-

ture, la viticulture, l'approche éthique et éco-responsable...

**Rencontres passionnantes**

De 20h30 à 22h, ConnaiSciences propose une présentation de Marie-Odile Monchicourt, journaliste scientifique sur France Info à propos de l'avenir de “l'homo technologicus”. Elle s'appuie sur sa création théâtrale *La Saga des Survivants*, qui évoque l'évolution de “l'homo-technologicus”. C'est un conte d'anticipation où Marie-Odile Monchicourt, accompagnée du comédien et mime, Philippe Naud, évoque les angoisses d'un futur terrorisant et les moyens d'éviter la disparition de l'homo sapiens. La journaliste invite sur scène, Pierre-Henri Gouyon, chercheur en sciences de l'évolution, pour participer à la discussion et réagir aux interrogations sur le dérèglement climatique, la géopolitique, les neurosciences, les manipulations génétiques.

De 22h à 22h30, il sera possible de parler avec les chercheurs de différentes disciplines : les neurosciences, les hommes et les technologies, les sciences humaines, la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, ou encore l'univers. La Nuit des chercheurs se terminera par la veillée de la castanea jusqu'à minuit autour d'une grande flambée conviviale. ■

**Infos :** [www.nuitdeschercheurs-france.eu/ville/montpellier/](http://www.nuitdeschercheurs-france.eu/ville/montpellier/) et 04 34 26 81 30. Entrée libre.

**L'École nationale supérieure de chimie**, le CNRS et l'université Montpellier 2 ont signé un accord de coopération scientifique et technologique interuniversitaire pour le projet Innov'Eau.

# Une ressource précieuse

«E n Afrique, chaque jour 4000 personnes meurent par manque d'eau potable», explique Louis Cot, professeur émérite de l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM) et directeur de la Chaire Unesco Science des membranes appliquée à l'Environnement (Simev). Les techniques à membranes qui permettent de purifier l'eau en arrêtant bactéries et virus. Si cette technologie se développe en Europe, Etats-Unis et pays du Nord, l'Afrique qui manque d'eau potable doit aussi en profiter.

Dans le cadre de la chaire Unesco-Simev, l'École de chimie, le CNRS et l'Université Montpellier 2 ont signé le 7 juin, un accord de coopération scientifique et technologique avec l'École d'ingénieurs de Ouagadougou, l'Université de Kénitra et l'Institut agronomique et vétérinaire de Rabat pour le projet INOV'Eau. Le professeur André Ayrat de l'Institut Européen des Membranes à Montpellier, directeur-adjoint de la Chaire Simev, dirige ce programme humanitaire de recherche et de formation, soutenu aussi par l'Agence Française de développement



**Les personnalités signataires de l'accord :** A. Elmidaoui (Maroc), J. Moreau (ENSCM), G. Kerlidou (CNRS), C. Périgaud (UM II) et A. Maïga (Burkina Faso).

(AFD) et des industriels. Durant 3 ans, les enseignants de Montpellier forment par téléconnection les ingénieurs burkinabés et marocains aux techniques à membranes, qu'ils mettront ensuite en pratique. Suite à une action de la Chai-

re Unesco Simev au Sénégal, Ndiouf, village de 2000 habitants, bénéficie d'un approvisionnement en eau potable grâce à cette technologie qui alimente six bornes fontaines et traite 5000 litres d'eau par jour. Louis Cot précise : « Par ce dispositif très efficace et

moins cher, nous nous devons d'aider ces populations dans le désarroi économique et sanitaire. Innov'Eau est une reconnaissance de Montpellier, en tant que pôle international de l'eau. » ■ **Infos :** <http://chaireunescosimev.euromemhouse.com>

**Agenda culturel**

# Nos rendez-vous

Les manifestations signalées par  sont gratuites**Théâtre****Du 13 au 17 septembre****La conférence**

De Christophe Pellet. Spectacle conçu et interprété par Stanislas Nordey. Mardi, jeudi, samedi à 19h et mercredi et vendredi à 20h30.

**Théâtre des 13 vents****Du 28 septembre au 14 octobre****Tokyo Bar**

De Tennessee Williams. Adaptation : Jean-Marie Besset © L'avant-scène théâtre. Avec Christine Boisson, Robert Plagnol, Laurent d'Olce, Mathieu Lee et la participation de Farida Remadna.

Jeudi, samedi à 19h et mercredi et vendredi à 20h30.

**Théâtre des 13 vents****5 et 6 octobre**  
**MANIFESTEment**Episode 1 des *Témoins Paris / Tunis / Le Caire / Fukushima*

Par la Cie Adesso e Sempre. Mise en scène : Julien Bouffier, vidéaste : Julien Meyer. Avec Julien Bouffier, Fanny Rudelle, Vanessa Liautey et Laurent Rojot.

**20h. Théâtre Jean-Vilar****7 octobre**  
**Urgent : crier !**

Caubère joue Benedetto. Spectacle créé le 8 juillet

dernier au théâtre des Carmes-René-Benedetto.  
**20h. Théâtre Jean-Vilar****6 et 7 octobre****Et la nuit sera calme**Inspiré des *Brigands* de Friedrich Schiller. Première création de la compagnie Les irréguliers, faisant des *Brigands*, la matrice d'une interrogation sur la révolte d'une jeunesse qui souhaite s'affranchir des carcans du pouvoir établi. Mise en scène d'Amélie Enon. Premier spectacle de Open, le festival de la création étudiante qui se déroule du 6 au 28 octobre.**19h15 le 6 et 20h30 le 7.****Théâtre de la Vignette****La guitare dans tous ses états**Du 24 septembre au 15 octobre le festival Les internationales de la guitare présentent à Montpellier, The Divine Comedy, Kaki King, Anna Calvi, Opera Rom IV, Youn Sun Nah Duo, Seuls à trois (Alexis HK, Benoit Dorémus, Renan Luce), Sissoko & Ségal, Alvaro Pieri, Catherine Ringer, Saul Williams, Al Di Meola, Têtes Raides et Aaron. Ces artistes se produiront sur les scènes du Corum, Rockstore, Jam et Zénith. Sans oublier les scènes de "Montpellier se fait Label" parsemées dans les quartiers pour des concerts gratuits, ou encore les "24h Démentés", un marathon musical pendant 24h non-stop. Les internationales s'ouvrent vers l'extérieur en proposant des concerts dans seize communes de l'agglomération et en région. Pour accompagner ce festival, soixante-dix luthiers de guitare venus de la toute la France et de l'étranger seront présents, les 8 et 9 octobre, lors du 14<sup>e</sup> salon international de la lutherie. Infos : [www.internationalesdelaguitare.com](http://www.internationalesdelaguitare.com)**La saison des 13 vents****SAISON 11.12**La création de *Tokyo Bar* de Tennessee Williams est l'événement d'ouverture de rentrée à partir du 28 septembre. Au fil de la saison 23 autres spectacles, dont 13 créations, feront la part belle à des auteurs comme Feydeau (*Le Dindon*), Cornéille (*La place royale*), Genet (*Les nègres*), Courteline (*Courteline en dentelles*), Musset (*Il faut, je ne veux pas*), Marivaux (*L'épreuve*)... Des petites formes sont aussi programmées : *La conférence* de Christophe Pellet, *Camus Nobel Pinter* (d'après *Discours de Suède et Art, vérité et politique*), *Thomas Chagrin* de Will Eno.Un label ado friendly est créé pour les 15 ans et plus, un public qui doit désormais trouver sa place au théâtre des 13 vents. Pas seulement un jeune public, mais aussi de jeunes auteurs avec pour cette saison Régis de Martrin-Donos qui signe avec un regard et une écriture "toute neuve" *Le garçon sort de l'ombre*, une pièce mise en scène par Jean-Marie Besset qui sera présentée du 27 octobre au 4 novembre.Le programme complet de la saison est en ligne sur le [www.theatre-13vents.com](http://www.theatre-13vents.com)**Musique****10 septembre**  
**Violon et orgue**

Bach, Leclair

**17h45. Cathédrale Saint-Pierre****12 septembre**  
**The Members**

+ All Star City Rockers

**20h. Secret place****13 septembre**  
**American Dogs**

No Remorse + Mistaken sons of Alabama

**20h. Secret place****15 septembre**  
**The Black Angels****20h. Rockstore****17 septembre**  
**Orgue en plein jeu**

Telemann, Händel.

**17h45. Cathédrale Saint-Pierre****22 septembre**  
**Inquisition**

Revenge + Corpus Christi + The Stone

**20h. Secret place****23 septembre**  
**Ndidi'O**

Blues folk + invité.

**20h. Victoire 2****24 septembre**  
**Flûte et orgue**

Bach, Glück.

**17h45. Cathédrale Saint-Pierre****Agenda culturel****25 septembre**

Une artiste exigeante et atypique, à l'univers musical bien personnel. Une jeune américaine qui s'est imposée dès ses débuts comme une référence incontournable du tapping. Internationales de la guitare.

**19h. Jam****25 septembre**  
**Millencolin**

+ Atlas Losing Grip

**19h. Rockstore****26 septembre**  
**Anna Calvi**

Internationales de la guitare.

**20h. Rockstore****27 septembre**  
**Barrence whitfield and the savages****20h. Secret place****28 septembre**  
**Hate**

Vesania + Livarkahil

**20h. Secret place****30 septembre**  
**Club V2**

Apéro concert gratuit d'ouverture de saison, avec Stony Broke + Grugrii.

**De 19h à 22h30. Victoire 2 ♦****1<sup>er</sup> octobre**  
**George Michael**

Il interprètera une sélection de ses propres chansons, morceaux choisis d'une carrière de presque 30 ans ainsi que ses œuvres préférées d'autres artistes accompagné par un orchestre classique.

**20h30. Park & Suites Arena****1<sup>er</sup> octobre**  
**Meltones**

+ invité

**20h. Victoire 2****2 octobre****Youn sun nah duo**

Une sensation jazz capable de jeter des passerelles entre les continents, elle évolue dans un art vocal n'appartenant qu'à elle, qui emporte tous les publics. Internationales de la guitare.

**19h. Jam****2 octobre**  
**Chant choral**

Concert exceptionnel de Christian Duffour.

**Maison des chœurs****Cinéma**Les prochains rendez-vous et la programmation complète du cinéma municipal Nestor-Burma sont en ligne sur le site internet de la Ville : [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)**Expos****Du 16 septembre au 17 décembre**  
**Orfèverie**

La Drac organise une exposition de plus de 240 œuvres d'orfèverie protégée au titre des monuments historiques en Languedoc-Roussillon.

**Musée Languedocien****Jusqu'au 16 octobre**  
**Odilon Redon***Prince du rêve*, (1840-1916)

Près de 250 œuvres remarquables (peintures, dessins, pastels et fusains) issues des grandes collections françaises et internationales.

**Musée Fabre****Jusqu'au 23 octobre**  
**Gérard Garouste et La Source***Carré Sainte-Anne* et galerie Saint-Ravy ♦**Jusqu'au 30 octobre**  
**Brassai en Amérique****Pavillon populaire ♦****Humour****1<sup>er</sup> octobre****Jamel Debbouze***Tout sur Jamel*, son nouveau spectacle**20h. Zénith****Jeune public****28 septembre, 1<sup>er</sup>, 2 et 5 octobre****Sornette et faribole**

Contes en théâtre et chansons accompagnées à l'accordéon. Par la Cie Les Lucioles - Denys Schaan. Tout public à partir de 4 ans.

**16h. Théâtre de la plume****Et aussi****Jusqu'au 15 septembre**  
**Guinguettes Gitanes**

Chaque jeudi soir, un moment convivial autour d'un repas et de la musique. Proposé par l'association des femmes gitanes, Gypsi Catalan, présidée par Lili Barliardo. Infos :

[www.lachapelle-gely.com](http://www.lachapelle-gely.com)

Réservation obligatoire :

04 67 42 08 95.

**La Chapelle****Du 16 au 18 septembre**  
**O'Tour de la Bulle**O'Tour de la Bulle est le rendez-vous de la bande dessinée Met l'univers de la bande dessinée à l'honneur pour le plaisir des néophytes et bédéphiles dans un village BD installé à Odysseum. Plus de 40 auteurs de BD et de mangas avec séances de dédicaces, rencontres, ateliers et concours de dessins, jeu de piste...  
**Odysseum ♦****17 septembre**  
**Culture ultramarine**L'association Solidarité Dom-Tom présente les 2<sup>e</sup> Rencontres inter régionales d'outre mer, festival de percussions grand Lewoz. Les groupes Iwadition ka, Ka Rukéa, Kanasuk et Savannah animeront ces rencontres.

Dans le cadre de l'année 2011, année des Outremer, l'association présentera une exposition intitulée La dissidence en Martinique et en Guadeloupe (1941-1943)

**De 11 h à 23 h. Grammont ♦****Jusqu'au 13 octobre**  
**Vitrine des créateurs**Le concept : un artisan et un créateur collaborent autour du thème du mouvement et font émerger une œuvre unique et moderne. Visible uniquement de l'extérieur, la mise en scène de cette vitrine est confiée jusqu'au 13 octobre à Pascale Plumail et Franck Gibert avec une création intitulée Empreinte.  
**Vitrine des créateurs ♦****Carré Sainte-Anne.**

Place Sainte-Anne.

04 67 60 82 42

**Cathédrale Saint-Pierre.**

6 rue de l'Abbé-Marcel-Montels.

04 67 66 04 12

**Galerie Saint-Ravy.**

Place Saint-Ravy.

04 67 34 88 80

**Jam.**

100 rue Ferdinand-de-Lesseps.

04 67 58 30 30

**La Chapelle.**

170 rue Joachim-du-Bellay.

04 67 42 08 95

**Maison des chœurs.**Place Albert-1<sup>er</sup>.

04 67 66 36 81 ou 04 67 54 39 28.

**Musée Fabre.**

13 rue Montpellièret.

04 67 14 83 00

**Musée Languedocien.**

7 rue Jacques-Cœur.

04 67 52 93 03

**Park & Suites Arena.**

Parc des Expositions.

04 67 61 67 61

**Pavillon populaire.**

Esplanade Charles-de-Gaulle.

04 67 66 13 46

**Rockstore.**

20 rue de Verdun.

04 67 06 80 00

**Secret Place.**

25 rue Saint-Expupéry. Saint-Jean-de-Védas.

04 67 68 80 58

**Théâtre de la Plume.**

6 rue Guillaume Pellicier.

04 67 58 73 78

**Théâtre des 13 Vents.**

Domaine de Grammont.

04 67 99 25 25

**Théâtre Jean-Vilar.**

155 rue de Bologne

(tram " Halles de la Paillade").

04 67 40 41 39

**Théâtre de la Vignette.**

Université Paul-Valéry Montpellier III. Route de Mende.

04 67 14 55 98

**Victoire 2.**

Mas de Grille, Saint-Jean-de-Védas.

04 67 47 91 00

**Vitrine des créateurs.**

19 bd du Jeu-de-Paume.

**Zénith.**

Domaine de Grammont, avenue Albert-Einstein.

04 67 64 50 00

# antigone des ASSOS

11 septembre

montpellier.fr



M

Montpellier *mille et une vies*